

Rapport social unique 2021.

**Conseil d'administration du 26 septembre 2022
Délibération 2022/09/CA-010**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;
Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;
Vu l'avis favorable du Comité Technique d'Etablissement du 22 septembre 2022 ;*

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le rapport social unique 2021 (document joint).

Toulouse, le 26 septembre 2022
Le Président,



Jean-Marc BROTO

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres : 36	Nombre de voix favorables : 32
Nombre de membres présents ou représentés : 33	Nombre de voix défavorables : 1
	Nombre d'abstentions : 0
	Ne prennent pas part au vote : 0



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER



RAPPORT SOCIAL UNIQUE

2021



DOMAINE RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Direction de la stratégie et développement RH
Pôle Appui Stratégique et études RH

Toutes les données chiffrées contenues dans ce rapport social unique 2021 traduisent le travail effectué au cours de cette année par l'ensemble des personnels. Je les remercie pour leur implication au quotidien dans leurs missions, car chaque agent contribue au rayonnement de notre université.

Dans un contexte encore fortement marqué par la crise sanitaire et les périodes de travail à distance, les personnels de l'université Toulouse III - Paul Sabatier ont démontré leur capacité d'adaptation pour réaliser au mieux les missions de service public de notre établissement.

L'organisation et les supports d'enseignements ont été adaptés, le télétravail a été largement déployé, les dispositifs sanitaires ont été mis en œuvre et ajustés selon les préconisations prescrites, afin que chacun puisse accomplir ses missions dans les meilleures conditions possibles.

Malgré cette situation encore compliquée, l'université a répondu aux attentes sur plusieurs chantiers d'envergure : l'adoption du nouveau contrat pluriannuel en lien avec l'UFTMiP, les travaux pour poser les premiers jalons d'une Université de Toulouse en partenariat avec les établissements du site, le contrôle de la Cour des Comptes, la cotation de tous les postes de BIATSS.

Je remercie en particulier les personnels qui ont contribué à la production de ce document, qui permet de disposer d'éléments objectifs chiffrés d'analyse de notre organisation en termes de ressources humaines, de rémunérations, de conditions de travail, de dialogue social et d'action médico-sociale.

*Jean –Marc BROTO
Président de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier*

- SOMMAIRE -

PARTIE 1 EFFECTIFS DES AGENTS EN ACTIVITÉ	6
1.1 Effectifs des agents titulaires et non titulaires affectés	7
1.1.1 Effectifs physiques et ETP par catégorie de personnel, par statut et par genre	7
1.2 Effectifs des agents titulaires	9
1.2.1 Caractéristiques générales	9
1.3 Effectifs des agents non-titulaires	17
1.3.1 Agents non titulaires BIATSS	17
1.3.2 Agents non titulaires enseignants et E/C	20
1.3.3 Répartition par tranche d'âge	21
1.4 Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sein de l'université	23
1.4.1 Effectifs	23
1.4.2 Recrutement	27
PARTIE 2 PARCOURS PROFESSIONNEL DES AGENTS	28
2.1 Les entrées et sorties des agents	29
2.1.1 Les entrées et sorties des agents titulaires	29
2.1.2 Les entrées et sorties des agents non-titulaires	35
2.2 La promotion des agents titulaires	37
2.2.1 Le changement de corps	37
2.2.2 Le changement de grade	38
2.3 Nombre de passage de CDD à CDI dans l'année	41
PARTIE 3 MASSE SALARIALE	42
3.1 Masse salariale globale et ETP	43
3.1.1 Part de la masse salariale dans les dépenses totales de l'établissement	43
3.1.2 Répartition des ETPT par plafond d'emploi	43
3.1.3 Répartition de la masse salariale et des ETP par population, statut et genre	44
3.1.4 Répartition de la masse salariale et des ETP par composante	45
3.1.5 Répartition des dépenses de masse salariale par type de dépense et éléments de rémunération	46
3.1.6 HCC et vacations d'enseignement	48
3.2 Masse salariale des titulaires	49
3.2.1 Masse salariale des agents titulaires, ventilée par type de rémunération, catégorie statutaire et genre	49
3.2.2 ETP et coûts moyens des agents titulaires par catégorie statutaire et genre	50
3.2.3 Coûts moyens des agents titulaires par corps et par genre	51
3.2.4 Indice moyen des agents titulaires par catégorie statutaire, filière, corps, grade et genre	52
3.2.5 Régime indemnitaire des agents titulaires, par catégorie statutaire, filière, corps et genre	57
3.2.6 Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)	59
PARTIE 4 CONDITIONS DE TRAVAIL	60
4.1 Temps de travail des agents	61
4.1.1 Temps de travail des agents titulaires	61
4.1.2 Temps de travail des agents non-titulaires	64
4.2 Les absences au travail	66
4.2.1 Les absences des agents pour raisons de santé	66

4.2.2	Les absences des agents hors raisons de santé	71
4.2.3	Le Télétravail	75
4.3	Le bilan du compte épargne temps	76
PARTIE 5 FORMATION		77
5.1	La formation des personnels	78
5.1.1	La formation des personnels BIATSS	78
5.1.2	La formation des personnels enseignants	83
5.2	Formation en matière de Santé et Sécurité au Travail.....	85
5.2.1	Formation des membres du CHSCT	85
5.2.2	Bilan des formations santé et sécurité au travail.....	85
5.3	Dépenses de formation.....	85
5.3.1	Dépenses de formation pour les personnels BIATSS.....	85
5.3.2	Dépenses de formation pour les personnels enseignants	85
PARTIE 6 RELATIONS PROFESSIONNELLES		86
6.1	Instances représentatives du personnel	87
6.2	Répartition par genre des représentants des personnels.....	89
6.3	Attributions des moyens syndicaux au sein de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2019/2020.....	89
6.4	Les journées d'absences pour grève	90
PARTIE 7 ACTION MEDICO-SOCIALE		91
7.1	Prévention et Sécurité	92
7.2	SMPP.....	93
7.3	Service social des personnels	96
7.3.1	Assistante sociale.....	96
7.3.2	CESF	101
7.4	Psychologue.....	102
7.5	Crèche UPSIMÔMES	103
7.6	SCAS.....	107
7.7	Médiatrice	110
GLOSSAIRE.....		112

CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Rappel réglementaire

- L'article 37 du décret n°2011-184 du 15 février 2011 fixe les informations qui doivent figurer dans le bilan social.
- L'article L.712-3 du Code de l'éducation modifié par l'article 47 de la loi de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 juillet 2013 prévoit l'approbation du bilan social par le conseil d'administration.
- L'arrêté du 22 décembre 2017 portant modification de l'arrêté du 23 décembre 2013, précise la liste des indicateurs devant constituer le bilan social des établissements.
- Le décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique, prévoit dans son article 12 que le rapport social unique portant sur les années 2020, 2021 et 2022 est élaboré à partir des données disponibles.

Les données du bilan social sont extraites :

- Des informations renseignées dans le SIRH SIHAM et l'entrepôt de données sociales
- Des données de formation du personnel dans l'outil LAGAF
- D'enquêtes et rapports des services de l'université

Le périmètre

- Les indicateurs sociaux concernent les agents directement employés par l'université Toulouse III - Paul Sabatier (hors personnels hébergés).
- Les deux grands types de personnels de l'université sont :
 - Les enseignants et enseignants-chercheurs (E/E-EC)
 - Les BIATSS (personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé)
- Les personnels relèvent de deux statuts : fonctionnaires ou contractuels

Base d'observation

- Les effectifs présentés correspondent aux personnels en activité et rémunérés au 31 décembre 2021
- Les données financières portent sur l'année civile 2021.



PARTIE 1 | EFFECTIFS DES AGENTS EN ACTIVITÉ

1.1 Effectifs des agents titulaires et non titulaires affectés

1.2 Effectifs des agents titulaires

1.3 Effectifs des agents non-titulaires

1.4 Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sein de l'université

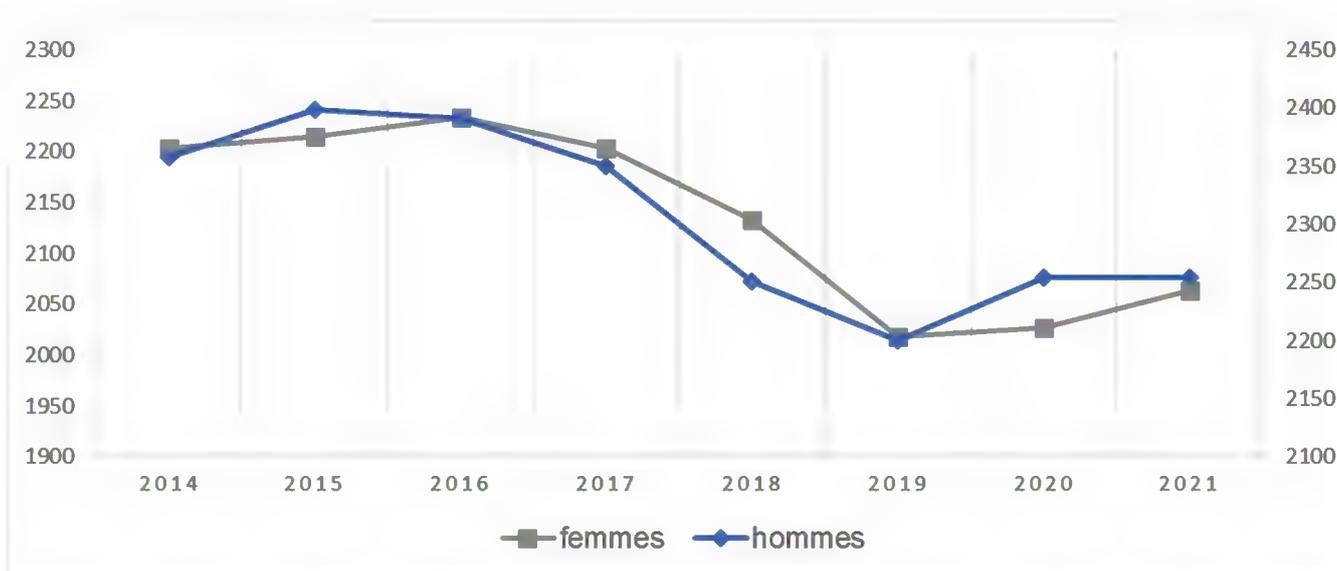
Partie 1. Effectifs des agents en activité

1.1 Effectifs des agents titulaires et non titulaires affectés

1.1.1 Effectifs physiques et ETP par catégorie de personnel, par statut et par genre

Catégorie de personnel	Statut de la fonction publique	Femmes	Hommes	Total	ETP	Part des femmes (en %)	Part des agents par statut (en %)
	Non-titulaires	428	494	922	894,5	46,4%	21,35%
	Titulaires	623	1091	1714	1696,42	36,3%	39,69%
Enseignants et E/C		1051	1585	2636	2590,92	39,9%	61,05%
	Non-titulaires	349	229	578	565,8	60,4%	13,39%
	Titulaires	664	440	1104	1075,1	60,1%	25,57%
BIATSS		1013	669	1682	1640,9	60,2%	38,95%
Ensemble des agents Non-titulaires		777	723	1500	1 460,3	51,8%	34,7%
Ensemble des agents Titulaires		1287	1531	2818	2 771,5	45,7%	65,3%
Ensemble des effectifs des agents affectés		2064	2254	4318	4 231,8	47,8%	-

Evolution des effectifs par genre entre 2014 et 2021



1.1.2 Effectifs physiques affectés par catégorie de personnel, par statut et par secteur

		Enseignants et E/C		Total Enseignants et E/C	BIATSS		Total BIATSS	Total agents UPS
		Non-titulaires	Titulaires		Non-titulaires	Titulaires		
IUTs	Effectifs	53	451	504	62	169	231	735
	Part des femmes en %	52,8%	39,2%	40,7%	66,1%	64,5%	64,9%	48,3%
	Part des agents par statut (en %)	10,5%	89,5%		26,8%	73,2%		
Santé	Effectifs	300	354	654	67	189	256	910
	Part des femmes en %	62,0%	39,8%	50,0%	79,1%	65,6%	69,1%	55,4%
	Part des agents par statut (en %)	45,9%	54,1%		26,2%	73,8%		
Sces Communs et Centraux	Effectifs	33	10	43	188	379	567	610
	Part des femmes en %	54,5%	20,0%	46,5%	75,0%	67,5%	70,0%	68,4%
	Part des agents par statut (en %)	76,7%	23,3%		33,2%	66,8%		
Sciences	Effectifs	536	899	1435	261	367	628	2063
	Part des femmes en %	36,6%	33,7%	34,8%	43,7%	47,7%	46,0%	38,2%
	Part des agents par statut (en %)	37,4%	62,6%		41,6%	58,4%		
Ensemble des effectifs des agents affectés		922	1 714	2636	578	1 104	1682	4318

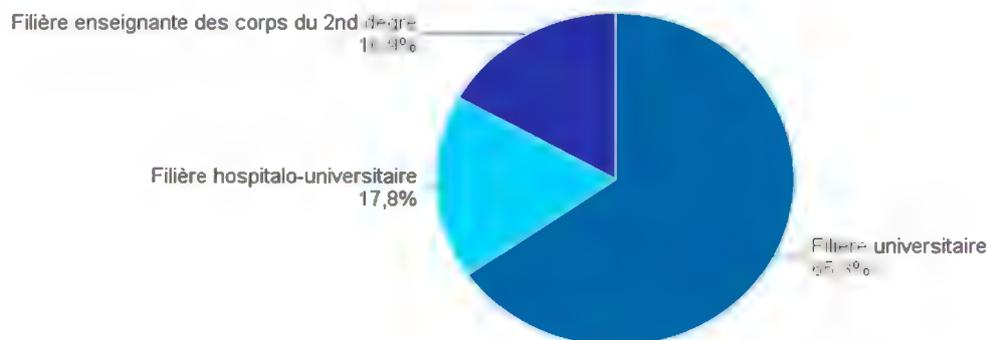
1.2 Effectifs des agents titulaires

1.2.1 Caractéristiques générales

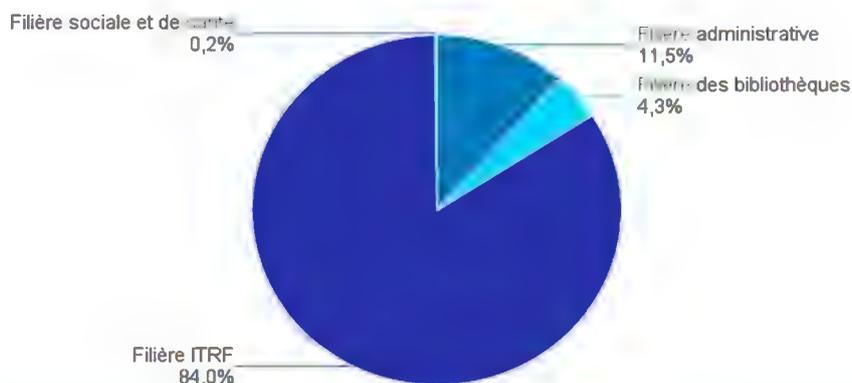
Effectifs physiques et ETP des agents titulaires répartis par catégorie de personnels, filière et genre

Catégorie de personnel	Filière	Femmes	Hommes	Total	ETP	Part des femmes (en %)
	Filière universitaire	395	725	1120	1 106,8	35,3%
	Filière hospitalo-universitaire	108	197	305	303,0	35,4%
	Filière enseignante des corps du 2nd degré	120	169	289	286,6	41,5%
Enseignants et E/C	Total de la population	623	1091	1714	1 696,4	36,3%
	Filière administrative	108	19	127	124,3	85,0%
	Filière des bibliothèques	34	14	48	46,3	70,8%
	Filière ITRF	520	407	927	902,7	56,1%
	Filière sociale et de santé	2	0	2	1,8	100,0%
BIATSS	Total de la population	664	440	1104	1 075,1	60,1%
Ensemble des effectifs des agents titulaires affectés		1287	1531	2818	2771,52	45,7%

Personnels Enseignants et E/C Titulaires



Personnels BIATSS Titulaires



Effectifs physiques et ETP des agents titulaires répartis par catégorie statutaire, filière, corps et genre

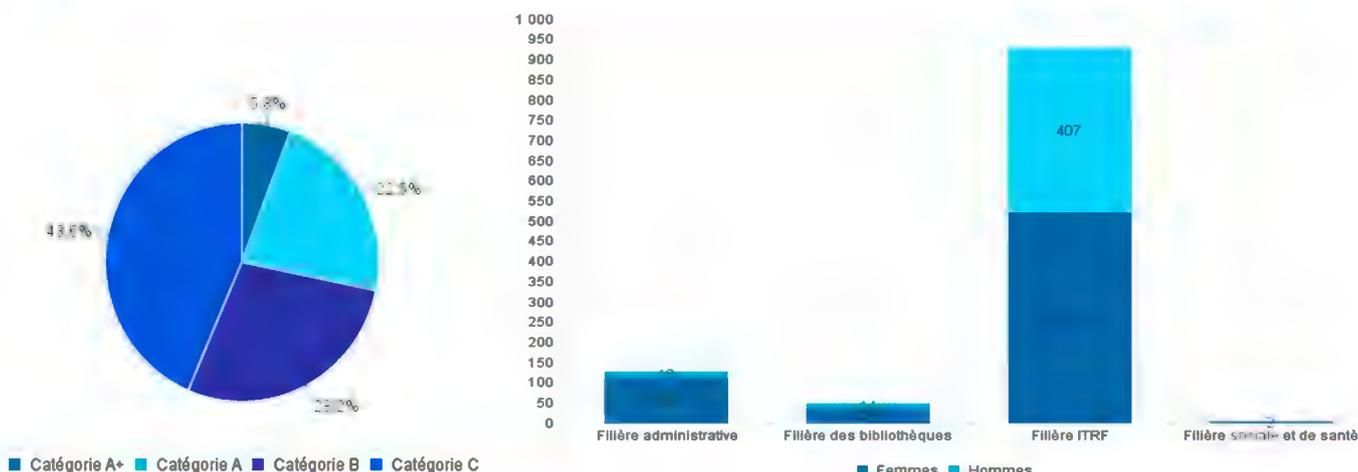
Catégorie A+	Femmes	Hommes	Total	ETP	Part des femmes (en %)
Filière universitaire					
ASTRONOME	3	7	10	10	30,0%
ASTRONOME ADJOINT	5	10	15	15	33,3%
MAITRE DE CONFERENCES	301	452	753	744,6	40,0%
PHYSICIEN	3	3	6	5,8	50,0%
PHYSICIEN ADJOINT	7	8	15	14,42	46,7%
PROFESSEUR DES UNIVERSITES	75	244	319	315	23,5%
Sous-total de la filière	394	724	1118	1104,82	35,2%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A+ (en%)	74,3%	75,7%	75,2%		35,2%
Filière hospitalo-universitaire					
MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRES	8	15	23	23	34,8%
MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE	1	3	4	4	25,0%
MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP	50	30	80	80	62,5%
MCUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	7	2	9	9	77,8%
PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP	33	132	165	163	20,0%
PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE	1	2	3	3	33,3%
PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRES	3	7	10	10	30,0%
PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	5	6	11	11	45,5%
Sous-total de la filière	108	197	305	303	35,4%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A+ (en%)	20,4%	20,6%	20,5%		35,4%
Filière administrative					
ADMINISTRATEUR EN ES ET RECHERCHE	0	1	1	1	0,0%
AGENT COMPTABLE EPSCP	1	0	1	1	100,0%
ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	9	4	13	13	69,2%
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES EPSCP	0	1	1	1	0,0%
Sous-total de la filière	10	6	16	16	62,5%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A+ (en%)	1,9%	0,6%	1,1%		62,5%
Filière des bibliothèques					
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)	5	2	7	7	71,4%
CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES	2	0	2	1,8	100,0%
Sous-total de la filière	7	2	9	8,8	77,8%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A+ (en%)	1,3%	0,2%	0,6%		77,8%
Filière ITRF					
INGENIEUR DE RECHERCHE RF	11	28	39	38,5	28,2%
Sous-total de la filière	11	28	39	38,5	28,2%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A+ (en%)	2,1%	2,9%	2,6%		28,2%
Total des titulaires affectés à la Catégorie A+	530	957	1487	1471,12	35,6%

Catégorie A	Femmes	Hommes	Total	ETP	Part des femmes (en %)
Filière universitaire					
PROFESSEUR DE L'ENSAM	1	1	2	2	50,0%
Sous-total de la filière	1	1	2	2	50,0%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A (en%)	0,4%	0,3%	0,4%		50,0%
Filière enseignante des corps du 2nd degré					
PROFESSEUR AGREGE	65	106	171	169,3	38,0%
PROFESSEUR CERTIFIE	48	45	93	92,3	51,6%
PROFESSEUR D'EPS	2	11	13	13	15,4%
PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS	5	7	12	12	41,7%
Sous-total de la filière	120	169	289	286,6	41,5%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A (en%)	50,2%	56,3%	53,6%		41,5%
Filière administrative					
ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	7	4	11	11	63,6%
Sous-total de la filière	7	4	11	11	63,6%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A (en%)	2,9%	1,3%	2,0%		63,6%
Filière des bibliothèques					
BIBLIOTHECAIRE	3	3	6	6	50,0%
Sous-total de la filière	3	3	6	6	50,0%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A (en%)	1,3%	1,0%	1,1%		50,0%
Filière ITRF					
ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	27	49	76	74,8	35,5%
INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	79	74	153	148,6	51,6%
Sous-total de la filière	106	123	229	223,4	46,3%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A (en%)	44,4%	41,0%	42,5%		46,3%
Filière sociale et de santé					
INFIRMIERS ENES CATEGORIE A	2	0	2	1,8	100,0%
Sous-total de la filière	2	0	2	1,8	100,0%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie A (en%)	0,8%	0,0%	0,4%		100,0%
Total des titulaires affectés à la Catégorie A	239	300	539	530,8	44,3%
Catégorie B					
Filière administrative					
SECRETAIRE ADMINISTRATIF 2010	24	3	27	26,4	88,9%
Sous-total de la filière	24	3	27	26,4	88,9%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie B (en%)	13,1%	2,3%	8,7%		88,9%
Filière des bibliothèques					
BIB. ASSISTANT SPE (NES)	12	4	16	15,6	75,0%
Sous-total de la filière	12	4	16	15,6	75,0%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie B (en%)	6,6%	3,1%	5,1%		75,0%
Filière ITRF					
TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	147	121	268	260,9	54,9%
Sous-total de la filière	147	121	268	260,9	54,9%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie B (en%)	80,3%	94,5%	86,2%		54,9%
Total des titulaires affectés à la Catégorie B	183	128	311	302,9	58,8%

Catégorie C	Femmes	Hommes	Total	ETP	Part des femmes (en %)
Filière administrative					
ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	67	6	73	70,9	91,8%
Sous-total de la filière	67	6	73	70,9	91,8%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie C (en%)	20,0%	4,1%	15,2%		91,8%
Filière des bibliothèques					
MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	12	5	17	15,9	70,6%
Sous-total de la filière	12	5	17	15,9	70,6%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie C (en%)	3,6%	3,4%	3,5%		70,6%
Filière ITRF					
ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	256	135	391	379,9	65,5%
Sous-total de la filière	256	135	391	379,9	65,5%
Part des effectifs de la filière / Effectifs de la Catégorie C (en%)	76,4%	92,5%	81,3%		65,5%
Total des titulaires affectés à la Catégorie C	335	146	481	466,7	69,6%
Ensemble des effectifs titulaires affectés	1287	1531	2818	2771,52	45,7%

Effectifs physiques et ETP des agents titulaires BIATSS répartis par filière, catégorie statutaire et genre

Catégorie de personnels	Femmes	Hommes	Total	ETP	Part des femmes (en %)
Filière administrative					
Catégorie A+	10	6	16	16	62,5%
Catégorie A	7	4	11	11	63,6%
Catégorie B	24	3	27	26,4	88,9%
Catégorie C	67	6	73	70,9	91,8%
Total de la Filière administrative	108	19	127	124,3	85,0%
Filière des bibliothèques					
Catégorie A+	7	2	9	8,8	77,8%
Catégorie A	3	3	6	6	50,0%
Catégorie B	12	4	16	15,6	75,0%
Catégorie C	12	5	17	15,9	70,6%
Total de la Filière des bibliothèques	34	14	48	46,3	70,8%
Filière ITRF					
Catégorie A+	11	28	39	38,5	28,2%
Catégorie A	106	123	229	223,4	46,3%
Catégorie B	147	121	268	260,9	54,9%
Catégorie C	256	135	391	379,9	65,5%
Total de la Filière ITRF	520	407	927	902,7	56,1%
Filière sociale et de santé					
Catégorie A	2	0	2	1,8	100,0%
Total de la Filière sociale et de santé	2	0	2	1,8	100,0%
Total titulaire BIATSS en Catégorie A+	28	36	64	63,3	43,8%
Total titulaire BIATSS en Catégorie A	118	130	248	242,2	47,6%
Total titulaire BIATSS en Catégorie B	183	128	311	302,9	58,8%
Total titulaire BIATSS en Catégorie C	335	146	481	466,7	69,6%
Total des agents titulaires BIATSS affectés	664	440	1104	1075,1	60,1%

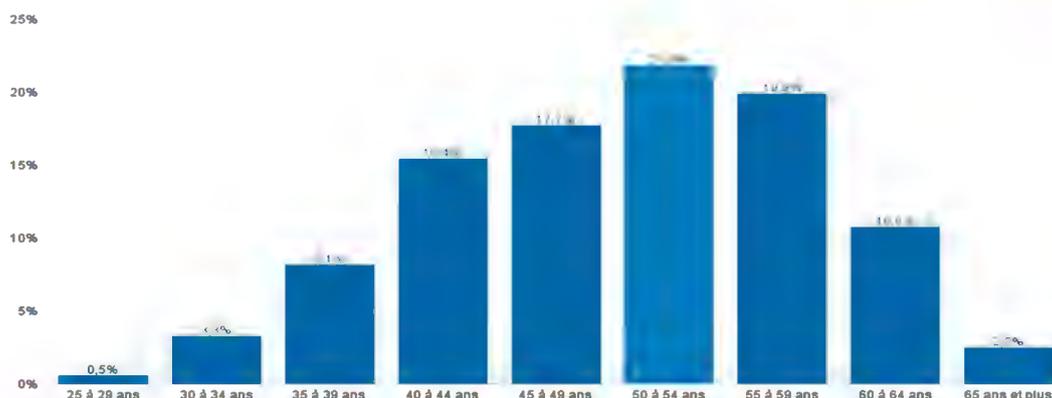


Répartition par tranche d'âge

Âge moyen et médian des agents titulaires répartis par catégorie de personnels et par genre

Catégorie de personnels		Femmes	Hommes	Total	
BIATSS	Âge moyen	50,4	50,4	50,4	
	Âge médian	50,9	51,3	51,1	
Enseignants et E/C	Âge moyen	49,7	50,9	50,5	
	Âge médian	49,9	50,9	50,7	
Ensemble des agents titulaires		Âge moyen	50,0	50,8	50,5
		Âge médian	50,5	51,0	50,8

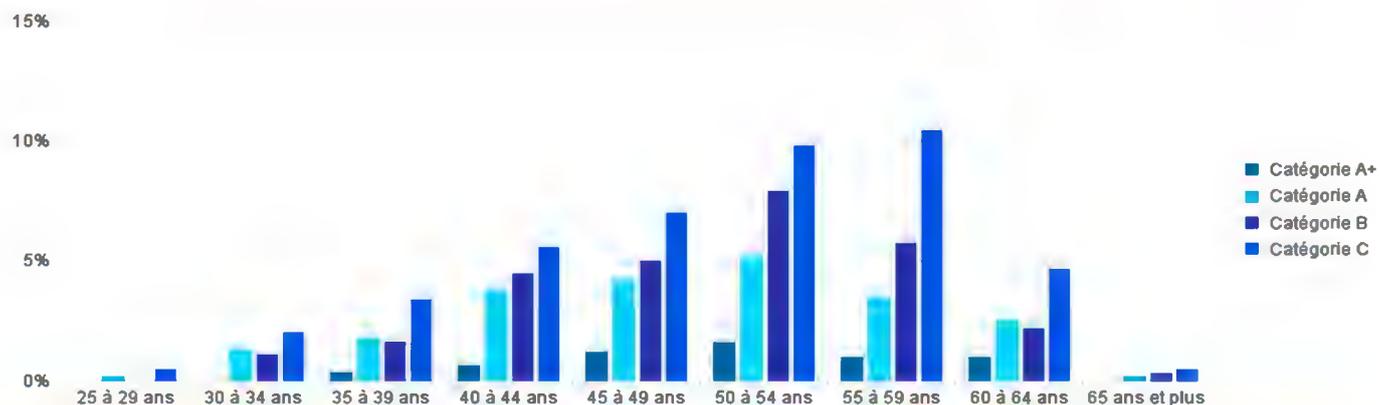
Répartition des agents titulaires ventilés par tranche d'âge



Âge moyen et médian des agents BIATSS titulaires répartis par catégorie Fonction publique et par genre

Catégorie Fonction publique		Femmes	Hommes	Total	
Catégorie A+	Âge moyen	53,2	51,4	52,2	
	Âge médian	54,2	51,8	52,7	
Catégorie A	Âge moyen	49,6	49,3	49,4	
	Âge médian	50,1	49,9	50,1	
Catégorie B	Âge moyen	50,7	50,0	50,4	
	Âge médian	50,6	51,3	51,1	
Catégorie C	Âge moyen	50,4	51,3	50,7	
	Âge médian	51,4	51,9	51,6	
Ensemble des agents titulaires		Âge moyen	50,4	50,4	50,4
		Âge médian	50,9	51,3	51,1

Répartition des agents BIATSS titulaires ventilés par tranche d'âge et par catégorie statutaire

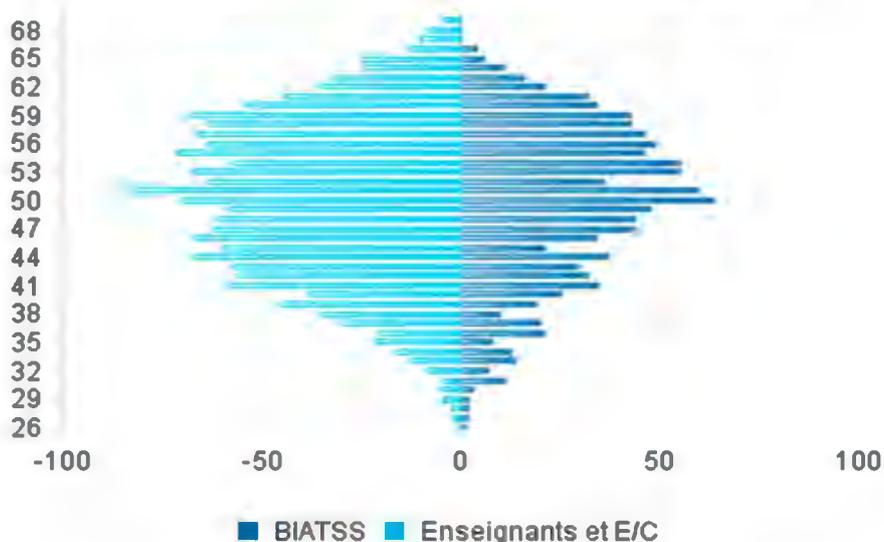


Effectifs des agents titulaires ventilés par tranche d'âge, catégorie de personnels, filière et corps

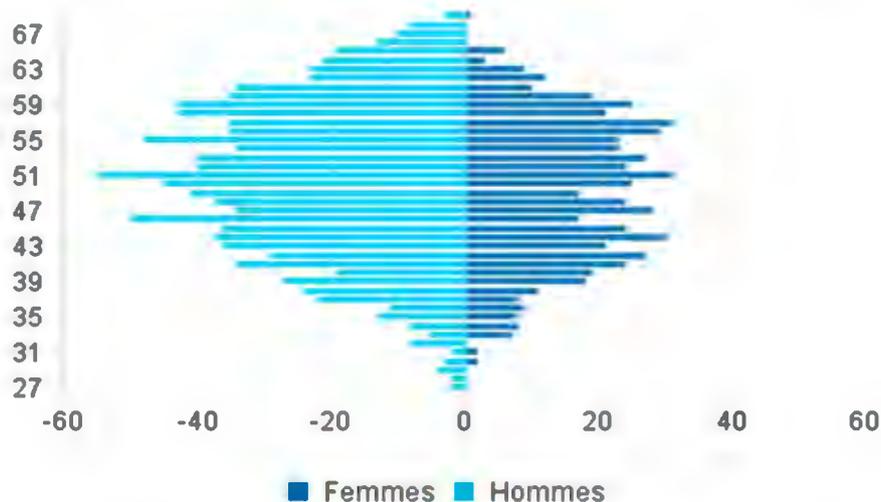
Enseignants et E/C	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans et plus	Total	Moyenne d'âge
Filière universitaire											
ASTRONOME					4		3	3		10	55
ASTRONOME ADJOINT			5	4	2	2	1		1	15	45
MAITRE DE CONFERENCES	3	25	90	170	146	140	112	55	12	753	48
PHYSICIEN					1	2	1	2		6	56
PHYSICIEN ADJOINT			2	6	5	1	1			15	46
PROFESSEUR DE L'ENSAM						1	1			2	55
PROFESSEUR DES UNIVERSITES			2	8	48	84	102	57	18	319	56
Sous-total de la filière	3	25	99	188	206	230	221	117	31	1120	50
Filière hospitalo-universitaire											
MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRES	1	1	5	4	2	2	2	4	2	23	50
MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE		1	1					1	1	4	50
MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP		4	15	16	21	6	10	6	2	80	47
MCUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES			3	4	1	1				9	43
PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP			7	15	25	29	42	30	17	165	55
PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE				1			1		1	3	55
PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRES				1	1	4	2	1	1	10	54
PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES					1	3	2	3	2	11	58
Sous-total de la filière	1	6	31	41	51	45	59	45	26	305	52
Filière enseignante des corps du 2nd degré											
PROFESSEUR AGREGE	4	9	13	23	29	35	41	16	1	171	50
PROFESSEUR CERTIFIE		4	3	20	16	27	10	11	2	93	50
PROFESSEUR D'EPS		1	1	2	3	5	1			13	47
PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS			4	2	3	2	1			12	45
Sous-total de la filière	4	14	21	47	51	69	53	27	3	289	50
Total des personnels Enseignants et E/C	8	45	151	276	308	344	333	189	60	1714	51
BIATSS											
Filière administrative											
ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP			5	4	15	15	20	13	1	73	53
ADMINISTRATEUR EN ES ET RECHERCHE						1				1	52
AGENT COMPTABLE EPSCP							1			1	55
ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT		1	2	1	5	6	3	6		24	52
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES EPSCP						1				1	53
SECRETAIRE ADMINISTRATIF 2010				4	6	4	6	5	2	27	54
Sous-total de la filière		1	7	9	26	27	30	24	3	127	53
Filière des bibliothèques											
BIB. ASSISTANT SPE (NES)		1		3	5	2	2	3		16	50
BIBLIOTHECAIRE	1				1		1	2	1	6	53
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)			1	2	1	1	2			7	48
CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES						1	1			2	56
MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES			1	3	2	5	4	2		17	52
Sous-total de la filière	1	1	2	8	9	9	10	7	1	48	51
Filière ITRF											
ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	5	22	31	54	60	88	91	36	4	391	50
ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	1	5	8	18	11	14	7	12		76	48
INGENIEUR DE RECHERCHE RF			2	5	8	10	6	8		39	52
INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)		8	10	23	31	41	28	11	1	153	50
TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION		11	18	42	44	81	55	16	1	268	50
Sous-total de la filière	6	46	69	142	154	234	187	83	6	927	50
Filière sociale et de santé											
INFIRMERS ENES CATEGORIE A					2					2	46
Sous-total de la filière					2					2	46
Total des personnels BIATSS	7	48	78	159	191	270	227	114	10	1104	50
Ensemble des effectifs des agents titulaires affectés	15	93	229	435	499	614	560	303	70	2818	51

Pyramides des âges des agents titulaires

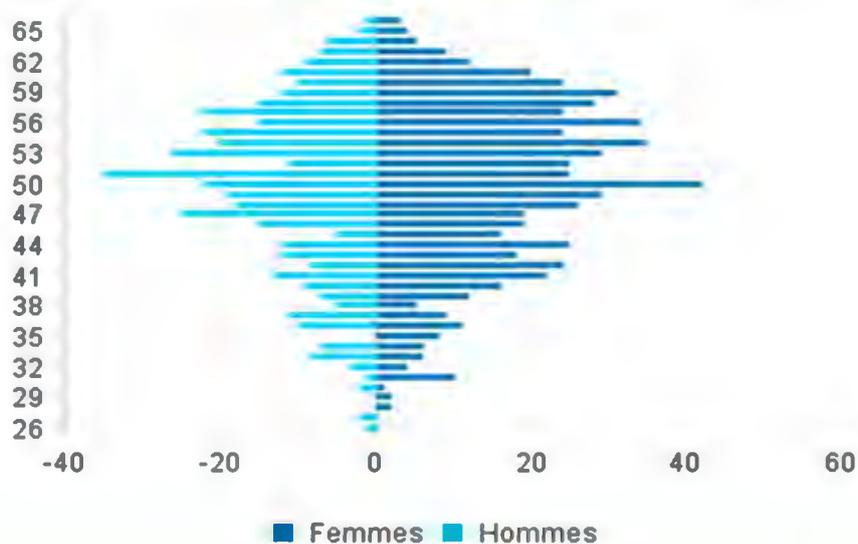
Pyramide des âges des personnels titulaires 2021



Pyramide des âges des personnels Enseignants et Enseignants Chercheurs Titulaires 2021



Pyramide des âges des BIATSS Titulaires 2021



1.3 Effectifs des agents non-titulaires

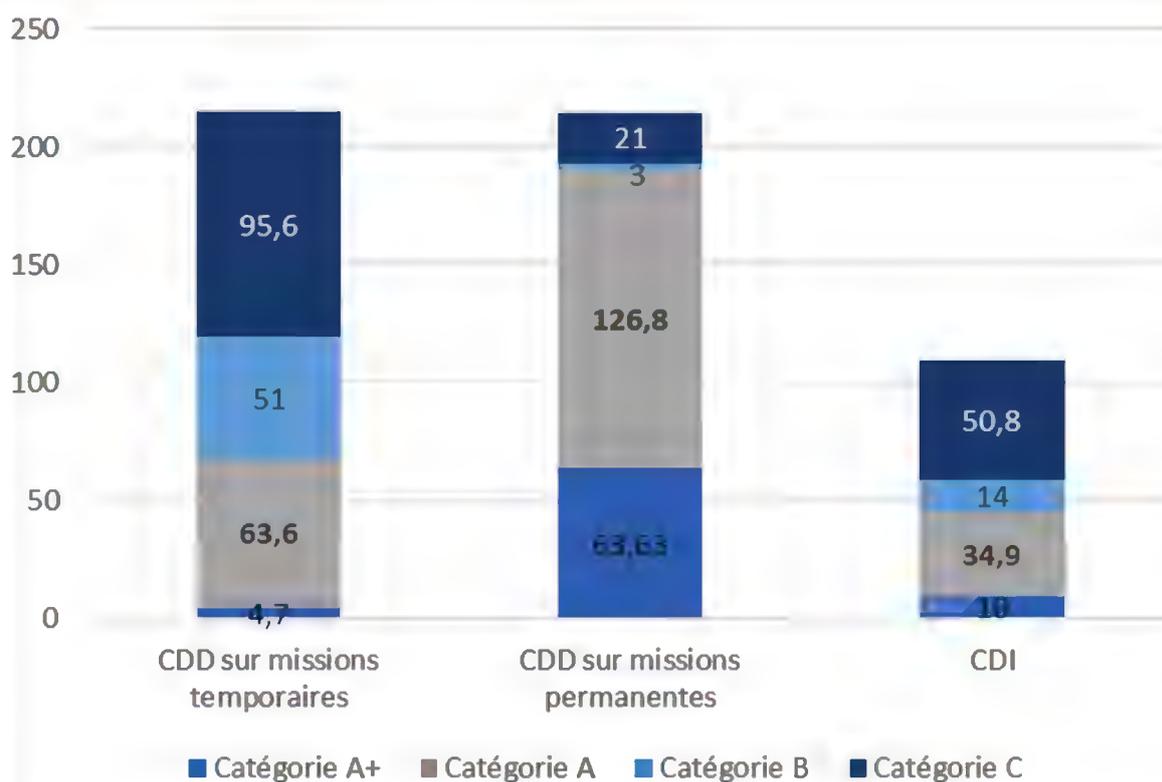
1.3.1 Agents non titulaires BIATSS

Effectifs des agents non-titulaires BIATSS répartis par catégorie statutaire, fonction exercée (grade), type de contrat et genre

Grade par catégorie statutaire	CDD sur missions temporaires		Sous-total CDD sur missions temporaires	CDD sur missions permanentes		Sous-total CDD sur missions permanentes	CDI		Sous-total CDI	Total	Part des femmes (%)
	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes		Femmes	Hommes			
Catégorie A+											
INGENIEUR DE RECHERCHE RF 1E CLASSE							2	1	3	3	66,7%
INGENIEUR DE RECHERCHE RF 2E CLASSE	9	17	26	30	56	86	9	8	17	129	37,2%
INGENIEUR DE RECHERCHE RF HORS CLASSE							1	1	2	2	50,0%
Total pour la catégorie	9	17	26	30	56	86	12	10	22	134	
Part en %	6,8%	19,1%	11,7%	30,0%	50,5%	40,8%	10,3%	34,5%	15,2%	23,2%	
Catégorie A											
ASSISTANT INGENIEUR RF	12	16	28	8	13	21	10		10	59	50,8%
ASSISTANT SERVICE SOCIAL AE CLASSE NORMALE							1		1	1	100,0%
CHARGE DE RECHERCHE CLASSE NORMALE								1	1	1	0,0%
INGENIEUR D'ETUDES CLASSE NORMALE	27	20	47	20	26	46	23	7	30	123	56,9%
INGENIEUR D'ETUDES HORS CLASSE							1		1	1	100,0%
Total pour la catégorie	39	36	75	28	39	67	35	8	43	185	
Part en %	29,3%	40,4%	33,8%	28,0%	35,1%	31,8%	30,2%	27,6%	29,7%	32,0%	
Catégorie B											
BIB. ASSISTANT SPE. CLASSE NORMALE	1		1							1	100,0%
TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CN	28	14	42	12	6	18	14	2	16	76	71,1%
TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CS							2		2	2	100,0%
TECHNICIEN RF CLASSE NORMALE		2	2							2	0,0%
Total pour la catégorie	29	16	45	12	6	18	16	2	18	81	
Part en %	21,8%	18,0%	20,3%	12,0%	5,4%	8,5%	13,8%	6,9%	12,4%	14,0%	
Catégorie C											
ADJOINT TECHNIQUE RECH ET FORM CL2							1		1	1	100,0%
ADJ TECHNIQUE RECHERCHE ET FORMATION	55	20	75	30	10	40	44	9	53	168	76,8%
ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 2CL							8		8	8	100,0%
MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	1		1							1	100,0%
Total pour la catégorie	56	20	76	30	10	40	53	9	62	178	
Part en %	42,1%	22,5%	34,2%	30,0%	9,0%	19,0%	45,7%	31,0%	42,8%	30,8%	
Ensemble des effectifs des agents non-titulaires affectés	133	89	222	100	111	211	116	29	145	578	60,4%
Part par sexe (en %)	59,9%	40,1%		47,4%	52,6%		80,0%	20,0%			
Part par type de contrat (en %)			38,4%			36,5%			25,1%		

ETP des agents non-titulaires BIATSS répartis par type de contrat et par catégorie statutaire

Catégorie	CDD sur missions temporaires	CDD sur missions permanentes	CDI	Total des ETP
Catégorie A+	24,6	85,6	21,3	131,5
Part en % de la Catégorie A+	4,3%	15,1%	3,8%	23,2%
Catégorie A	73,8	65,5	40,7	180,0
Part en % de la Catégorie A	13,0%	11,6%	7,2%	31,8%
Catégorie B	45	18	17,1	80,1
Part en % de la Catégorie B	8,0%	3,2%	3,0%	14,2%
Catégorie C	74,3	40	59,9	174,2
Part en % de la Catégorie C	13,1%	7,1%	10,6%	30,8%
Ensemble des ETP BIATSS non-titulaires affectés	217,7	209,1	139	565,8



Effectifs des agents non-titulaires BIATSS répartis par catégorie statutaire fonction exercée (grade), type de contrat et type de financement

Catégorie / Corps	CDD sur missions temporaires		Sous-total CDD sur missions temporaires	CDD sur missions permanentes		Sous-total CDD sur missions permanentes	CDI			Total	Dont Ress. Propres	Dont Plafond Etat
	Ress. Propres	Plafond Etat		Ress. Propres	Plafond Etat		Ress. Propres	Plafond Etat	Sous-total CDI			
Catégorie A+												
INGENIEUR DE RECHERCHE RF 1E CLASSE							3		3	3	100,0%	0,0%
INGENIEUR DE RECHERCHE RF 2E CLASSE	26		26	83	3	86	15	2	17	129	96,1%	3,9%
INGENIEUR DE RECHERCHE RF HORS CLASSE							1	1	2	2	50,0%	50,0%
Total pour la catégorie	26		26	83	3	86	19	3	22	134	95,52%	4,48%
Part en %	11,7%		11,7%	39,3%	1,4%	40,8%	13,1%	2,1%	15,2%			
Catégorie A												
ASSISTANT INGENIEUR RF	25	3	28	20	1	21	10		10	59	93,2%	6,8%
ASSISTANT SERVICE SOCIAL AE CLASSE NORMALE								1	1	1	0,0%	100,0%
CHARGE DE RECHERCHE CLASSE NORMALE							1		1	1	100,0%	0,0%
INGENIEUR D'ETUDES CLASSE NORMALE	45	2	47	37	9	46	25	5	30	123	87,0%	13,0%
INGENIEUR D'ETUDES HORS CLASSE								1	1	1	0,0%	100,0%
Total pour la catégorie	70	5	75	57	10	67	36	7	43	185	88,11%	11,89%
Part en %	31,5%	2,3%	33,8%	27,0%	4,7%	31,8%	24,8%	4,8%	29,7%			
Catégorie B												
BIB. ASSISTANT SPE. CLASSE NORMALE		1	1							1	0,0%	100,0%
TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CN	28	14	42	9	9	18	12	4	16	76	64,5%	35,5%
TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CS							2		2	2	100,0%	0,0%
TECHNICIEN RF CLASSE NORMALE	1	1	2							2	50,0%	50,0%
Total pour la catégorie	29	16	45	9	9	18	14	4	18	81	64,20%	35,80%
Part en %	13,1%	7,2%	20,3%	4,3%	4,3%	8,5%	9,7%	2,8%	12,4%			
Catégorie C												
ADJOINT TECHNIQUE RECH ET FORM CL2								1	1	1	0,0%	100,0%
ADJ TECHNIQUE RECHERCHE ET FORMATION	32	43	75	17	23	40	37	16	53	168	51,2%	48,8%
ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 2CL							6	2	8	8	75,0%	25,0%
MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	1		1							1	100,0%	0,0%
Total pour la catégorie	33	43	76	17	23	40	43	19	62	178	52,25%	47,75%
Part en %	14,9%	19,4%	34,2%	8,1%	10,9%	19,0%	29,7%	13,1%	42,8%			
Ensemble des effectifs des agents non-titulaires affectés	158	64	222	166	45	211	112	33	145	578		
Part par type de financement (en%)	71,2%	28,8%	-	78,7%	21,3%	-	77,2%	22,8%	-			

1.3.2 Agents non titulaires enseignants et E/C

Type de contrat	Femmes	Hommes	Total	Total ETP	Part des femmes en %
Assistant hosp-U des CSERD	14	12	26	26,0	53,8%
Assistant hosp-U médecine	23	11	34	34,0	67,6%
Assistant hosp-U pharmacie	6	2	8	7,0	75,0%
Associé chef clinique tps plein	1	1	2	2,0	50,0%
Associé MCF hosp-U mi-tps	4	0	4	3,5	100,0%
Associé MCF mi-tps	10	17	27	15,0	37,0%
Associé professeur mi-tps	1	6	7	3,5	14,3%
Associé prof hosp-U mi-tps	3	6	9	9,0	33,3%
ATER	20	14	34	34,0	58,8%
ATER mi-temps	2	11	13	12,0	15,4%
Attaché chef clinique	1	0	1	1,0	100,0%
Chef clinique univ assistant hosp	63	46	109	107,0	57,8%
Chef clinique univ méd générale	4	4	8	8,0	50,0%
Contractuel Enseignant Chercheur LRU	0	1	1	1,0	0,0%
Contractuel Enseignant LRU	11	2	13	10,5	84,6%
Doctorant EPES/EP recherche sans enseignement	118	155	273	273,0	43,2%
Doctorant EPES ou EP recherche	124	187	311	310,5	39,9%
Lecteur langue étrangère à titre personnel	1	0	1	0,5	100,0%
Praticien agréé - Maître de stage	11	6	17	17,0	64,7%
Praticien hospitalo-U	0	4	4	4,0	0,0%
Professeur 2nd degré	11	9	20	16,0	55,0%
Ensemble des effectifs des enseignants non-permanents	428	494	922	894,5	46,4%
Part par sexe (en %)	46,4%	53,6%			

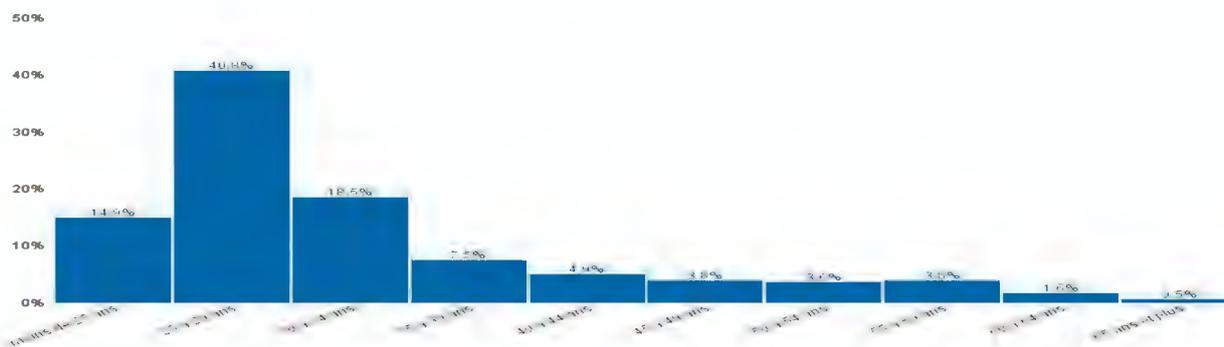
Enseignants et E/C Non-titulaires	CDD	CDI	Total
ETP	881,5	13	894,5
Nombre d'agent	906	16	922
Part en %	98,5%	1,5%	

1.3.3 Répartition par tranche d'âge

Âge moyen et médian des agents non-titulaires répartis par catégorie de personnels et par genre

Catégorie de personnels		Femmes	Hommes	Total
BIATSS	Âge moyen	38,3	34,6	36,9
	Âge médian	35,4	31,2	33,6
Enseignants et E/C	Âge moyen	30,5	30,3	30,4
	Âge médian	28,2	27,6	27,8
Ensemble des agents non-titulaires	Âge moyen	34,0	31,6	32,8
	Âge médian	30,1	28,4	29,1

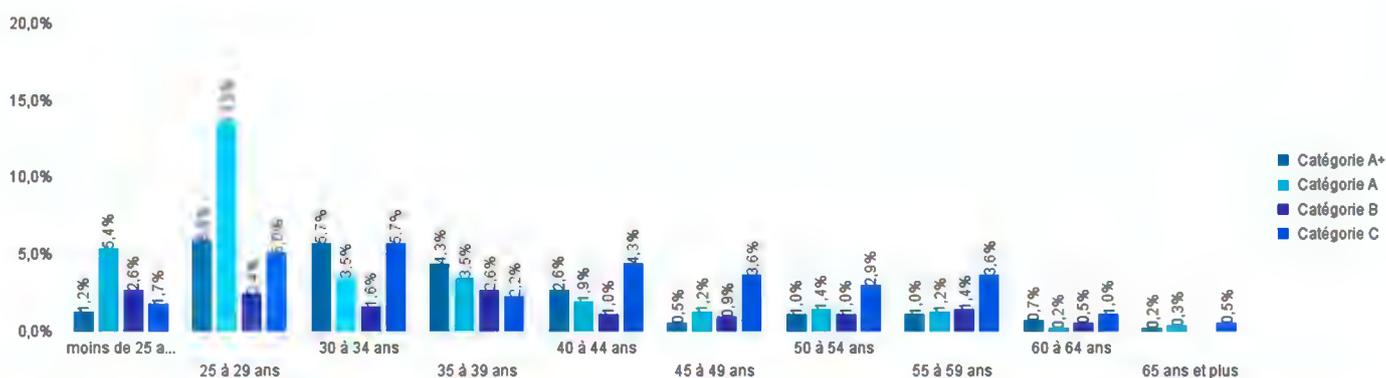
Répartition des agents non-titulaires ventilés par tranche d'âge



Âge moyen et médian des agents BIATSS non-titulaires répartis par catégorie Fonction publique et par genre

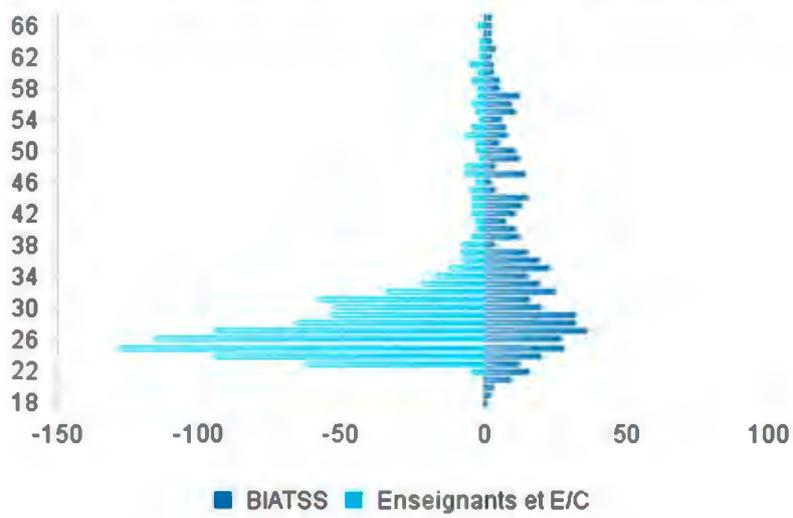
Catégorie Fonction publique		Femmes	Hommes	Total
Catégorie A+	Âge moyen	37,7	35,6	36,4
	Âge médian	35,5	32,6	33,5
Catégorie A	Âge moyen	34,4	30,7	32,8
	Âge médian	30,0	27,7	29,2
Catégorie B	Âge moyen	38,4	35,0	37,4
	Âge médian	35,5	33,4	35,3
Catégorie C	Âge moyen	41,4	40,3	41,2
	Âge médian	42,2	40,0	41,4
Ensemble des agents non-titulaires	Âge moyen	38,3	34,6	36,9
	Âge médian	35,4	31,2	33,6

Répartition des agents BIATSS non-titulaires ventilés par tranche d'âge et par catégorie statutaire

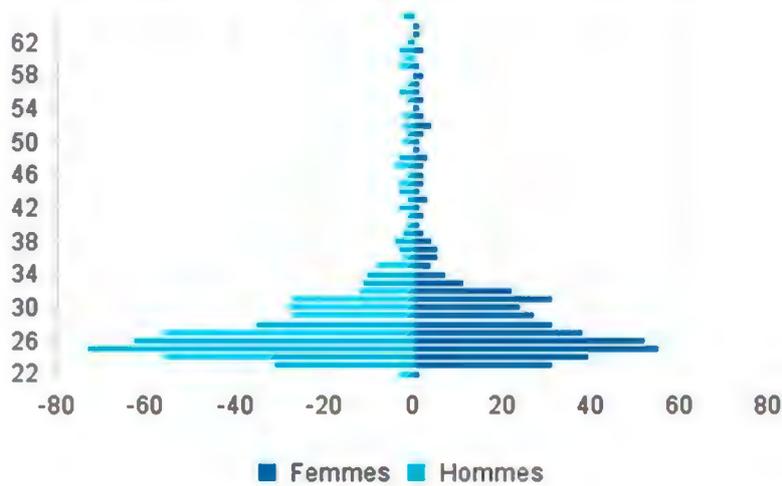


Pyramides des âges des agents non-titulaires

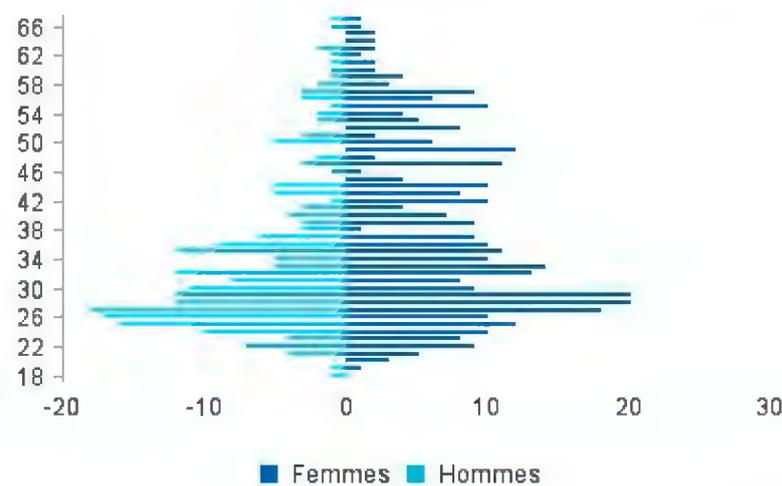
Pyramide des âges des personnels non Titulaires 2021



Pyramide des âges des personnels non Titulaires Enseignants et Enseignants-Chercheurs 2021



Pyramide des âges des personnels non Titulaires BIATSS 2021



1.4 Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sein de l'université

Depuis plusieurs années, l'Université est engagée dans une politique de recrutement, d'accueil et d'accompagnement des personnels en situation de handicap ou ayant des problématiques de santé. Cet engagement a pour objectif de contribuer à rendre notre établissement plus inclusif.

Cette volonté se traduit au sein du domaine ressources humaines et développement social et du service de médecine de prévention des personnels par un accompagnement renforcé et personnalisé des personnels en situation de handicap ou ayant des problématiques de santé. La correspondante handicap des personnels est à la disposition des personnels et a pour mission de les accompagner tout au long de leur parcours professionnel.

Afin de garantir le respect du principe d'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap, des mesures de compensation du handicap sont proposées dans le cadre du travail (accueil, formation, aménagements de poste...).

1.4.1 Effectifs

Effectifs des agents déclarés BOE, répartis par statut, catégorie statutaire, corps et genre

Catégorie	Corps	Femmes	Hommes	Effectifs BOE
Agents Non-titulaires				
Catégorie A+	INGENIEUR DE RECHERCHE RF			
	MAITRE DE CONFERENCES		1	1
	MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP			
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES			
	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP			
	PROFESSEURS SANS CHAIRE			
	Sous-total Catégorie A+			1
	Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie A+		0,5%	0,5%
Catégorie A	ADJOINT D'ENSEIGNEMENT	1		1
	ASSISTANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	3	6	9
	ASSISTANT DE MEDECINE OU D'ODONTOLOGIE			
	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION		1	1
	ASSISTANT SERVICE SOCIAL ADMIN DE L'ETAT			
	CHARGE D'ENSEIGNEMENT HORS EPS			
	CHARGE DE RECHERCHE			
	ELEVE PROFESSEUR			
	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	1		1
	PROFESSEUR AGREGÉ			
	PROFESSEUR CERTIFIE			
	Sous-total Catégorie A	5	7	12
	Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie A	2,7%	3,8%	6,5%
Catégorie B	BIB. ASSISTANT SPE (NES)			
	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	5	2	7
	Sous-total Catégorie B	5	2	7
	Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie B	2,7%	1,1%	3,8%
Catégorie C	ADJOINT TECHNIQUE-RECHERCHE ET FORMATION	1		1
	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	10	3	13
	MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES			
	Sous-total Catégorie C	11	3	14
	Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie C	6,0%	1,6%	7,6%
Total des agents Non-titulaires		21	13	34

Catégorie	Corps	Femmes	Hommes	Effectifs BOE
Agents Titulaires				
Catégorie A+	ADMINISTRATEUR EN ES ET RECHERCHE			
	AGENT COMPTABLE EPSCP			
	ASTRONOME			
	ASTRONOME ADJOINT			
	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT			
	CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)			
	CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES			
	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES EPSCP			
	INGENIEUR DE RECHERCHE RF		1	1
	MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRES			
	MAITRE DE CONFERENCES	7	7	14
	MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE			
	MAITRE DE CONF UNIV - PRACTICIEN HOSP			
	MCUPH DES DISCIPLINES PHARMA CEUTIQUES			
	PHYSICIEN			
	PHYSICIEN ADJOINT			
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	2	3	5
	PROFESSEUR DES UNIV - PRACTICIEN HOSP			
	PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE			
PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRES				
PUPH DES DISCIPLINES PHARMA CEUTIQUES				
Sous-total Catégorie A+		9	11	20
Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie A+		4,9%	6,0%	10,9%
Catégorie A	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	2	4	6
	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	1		1
	BIBLIOTHECAIRE	1		1
	INFIRMIERS ENES CATEGORIE A			
	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	8	2	10
	PROFESSEUR AGREGE	1	1	2
	PROFESSEUR CERTIFIE	4	1	5
	PROFESSEUR DE L'ENSAM			
	PROFESSEUR D'EPS		1	1
	PROFESSEUR DES LY CEES PROFESSIONNELS			
	Sous-total Catégorie A		17	9
Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie A		9,2%	4,9%	14,1%
Catégorie B	BIB. ASSISTANT SPE (NES)			
	SECRETAIRE ADMINISTRATIF 2010	3		3
	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	6	9	15
	Sous-total Catégorie B	9	9	18
Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie B	4,9%	4,9%	9,8%	
Catégorie C	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	13	1	14
	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	50	21	71
	MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	1		1
	Sous-total Catégorie C	64	22	86
Poids de la catégorie / total des TH - Catégorie C	34,8%	12,0%	46,7%	
Total des agents Titulaires		99	51	150
Ensemble des personnels affectés en situation de handicap		120	64	184

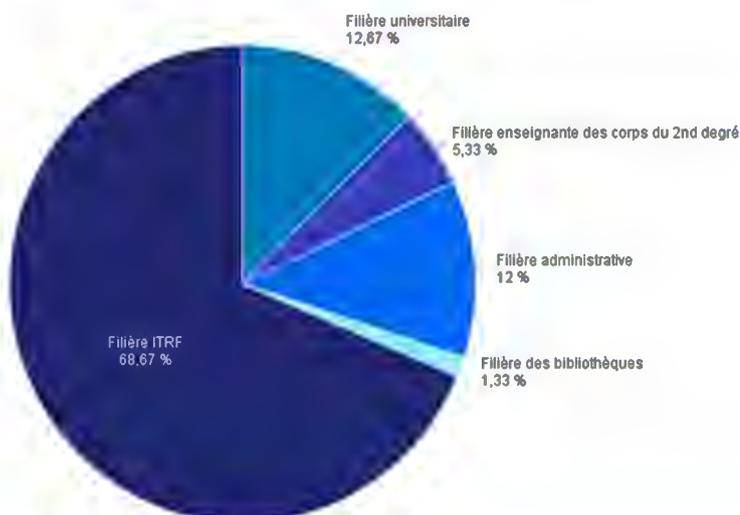
Effectif des agents déclarés BOE répartis par tranche d'âge et par genre

Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Effectifs TH	Effectif total	Part des effectifs TH / Total
moins de 25 ans	1	2	3	224	1,3%
25 à 29 ans	5	6	11	627	1,8%
30 à 34 ans	6	2	8	371	2,2%
35 à 39 ans	7	6	13	341	3,8%
40 à 44 ans	18	6	24	509	4,7%
45 à 49 ans	15	7	22	556	4,0%
50 à 54 ans	21	14	35	668	5,2%
55 à 59 ans	33	13	46	617	7,5%
60 à 64 ans	14	6	20	327	6,1%
65 ans et plus		2	2	78	2,6%
Ensemble des personnels affectés en situation de handicap	120	64	184	4318	4,3%

Effectif des agents déclarés BOE répartis par tranche d'âge et par genre

Filière (personnels titulaires)	Femmes	Hommes	Effectifs TH	Effectif total	Part des effectifs BOE / Total
Filière universitaire	9	10	19	1120	1,7%
Poids de la filière / total des TH - Filière universitaire	6,0%	6,7%	12,7%		
Filière hospitalo-universitaire				305	
Poids de la filière / total des TH - Filière hospitalo-universitaire					
Filière enseignante des corps du 2nd degré	5	3	8	289	2,8%
Poids de la filière / total des TH - Filière enseignante des corps du 2nd degré	3,3%	2,0%	5,3%		
Filière administrative	17	1	18	127	14,2%
Poids de la filière / total des TH - Filière administrative	11,3%	0,7%	12,0%		
Filière des bibliothèques	2		2	48	4,2%
Poids de la filière / total des TH - Filière des bibliothèques	1,3%		1,3%		
Filière ITRF	66	37	103	927	11,1%
Poids de la filière / total des TH - Filière ITRF	44,0%	24,7%	68,7%		
Filière sociale et de santé				2	
Poids de la filière / total des TH - Filière sociale et de santé					
Ensemble des personnels titulaires affectés en situation de handicap	99	51	150	2818	5,3%

Répartition par filière des personnels titulaires BOE



Contribution versée par l'Université au titre de la déclaration de l'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap (DOETH) auprès du FIPHFP

La réglementation impose aux employeurs privés ou publics, lorsqu'ils emploient au moins 20 personnes en équivalent temps plein (ETP), une obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Le seuil est fixé à 6 % par la loi. En cas de non-respect de cette règle, l'employeur doit acquitter une contribution. La contribution est collectée par la caisse des dépôts et consignations puis versée au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) qui est un établissement public administratif. Les contributions financières versées par les employeurs publics soumis à l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap accompagnent la mise en œuvre d'une politique incitative favorisant l'insertion professionnelle, le maintien dans l'emploi, la formation des personnes en situation de handicap et la sensibilisation du collectif de travail dans les trois fonctions publiques.

	Agents en situation de handicap en 2018 (déclaration 2019)	Agents en situation de handicap en 2019 (déclaration 2020)	Agents en situation de handicap en 2020 (déclaration 2021)	Agents en situation de handicap en 2021 (déclaration 2022)
Effectifs titulaires	131	131	146	167
Effectifs non-titulaires	17*	26	33	37
TOTAL	152	157	179	204

* Modifié suite au contrôle FIPHFP 2019

Année de déclaration (données N-1)	Nombre de BOE déclarés	Taux d'emploi direct	Nombre légal de BOE	Montant de la contribution payée	Redressement
2022 (2021)	204	4,81%	254	49 185,96 €	
2021 (2020)	179	4,26%	252	41 751,87 €	
2020 (2019)	157	4,15%	226	95 351,32 €	
2019 (2018)	152	3,82%	238	33 792,65 €	176 067,15 € (Paiement sur l'année 2020)
2018 (2017)	148	3,68%	241	134 070,26 €	

1.4.2 Recrutement

Recrutement de BIATSS au titre du décret n°95-979 du 25 août 1995 répartis par filière et ventilés par genre

Filière	Catégorie	Genre	Effectif
ITRF	B	Femme	1
ITRF	C	Homme	1
ITRF	C	Homme	1
ITRF	C	Femme	1
TOTAL			4

Recrutement de BIATSS déclarés "BOE" par concours répartis par filière, modalité de recrutement et genre

Pas de recrutement

Recrutement de BIATSS déclarés "BOE" par d'autres voies que celle du concours répartis par modalité de recrutement, genre et corps

Filière	Modalité	Genre	Effectif
ITRF	CDD	Femme	4
ITRF	CDD	Homme	4
Doctorant	CDD	Femme	1
Doctorant	CDD	Homme	2
Enseignant 2 nd degré	Titulaire	Femme	1
TOTAL			12



PARTIE 2 | PARCOURS PROFESSIONNEL DES AGENTS

2.1 Les entrées et sorties des agents

2.2 La promotion des agents titulaires

2.3 Nombre de passage de CDD à CDI dans l'année

Partie 2. Parcours professionnel des agents

2.1 Les entrées et sorties des agents

2.1.1 Les entrées et sorties des agents titulaires

- Le flux entrant des agents titulaires

Nombre d'agents titulaires recrutés par concours répartis par type de population, filière et corps, ventilés par modalités de recrutement et par genre

Filière	Libellé du corps d'entrée en tant que nouveau titulaire	Concours externe			Concours interne			TOTAL	Part des femmes en %	
		F	H	Sous-total	F	H	Sous-total			
Filière universitaire	ASTRONOME ADJOINT	1	1	2				2	50,00%	
	MAITRE DE CONFERENCES	5	5	10				10	50,00%	
Filière universitaire				6	6	12			12	50,00%
Filière Hospitalo-universitaire	MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRE		1	1		1	1	2	0,00%	
	MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP	2	2	4		2	2	6	33,33%	
	MCUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	1		1				1	100,00%	
	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP	1	1	2				2	50,00%	
Filière Hospitalo-universitaire				4	4	8	3	3	11	36,36%
Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR AGREGE		1	1				1	0,00%	
	PROFESSEUR CERTIFIE	1	2	3				3	33,33%	
Filière enseignante des corps du 2nd degré				1	3	4			4	25,00%
Total des Enseignants et E/C		11	13	24		3	3	27	40,74%	
Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION		1	1	1		1	2	50,00%	
	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	1		1				1	100,00%	
	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	1	1	2				2	50,00%	
Filière ITRF				2	2	4	1	1	5	60,00%
Filière administrative	SECRETARE ADMINISTRATIF 2010	1		1				1	100,00%	
Filière administrative				1		1			1	100,00%
Total des BIATSS		3	2	5	1		1	6	66,67%	
Total des entrées de titulaires par Concours		14	15	29	1	3	4	33	45,45%	

Nombre d'agents titulaires recrutés par d'autres voies que le concours (ou recrutés après sélection), répartis par type de population, filière, et corps, ventilés par modalités de recrutement et par genre

Filière	Libellé du corps d'entrée en tant que nouveau titulaire	Sans concours accès catégorie C L.2012-347		Autre sans concours		Détachement		Mis à disposition		Mutation		TOTAL	Part des femmes en %			
		F	Sous-total	F	H	Sous-total	F	H	Sous-total	F	H			Sous-total		
Filière universitaire	MAITRE DE CONFERENCES							1	1	2		1	1	3	33,33%	
	PHYSICIEN										1	1	1	1	0,00%	
Filière universitaire								1	1	2	2	2	4	25,00%		
Filière Hospitalo-universitaire	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP							1		1			1	100,00%		
Filière Hospitalo-universitaire								1		1			1	100,00%		
Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR AGREGE										1	1	1	0,00%		
	PROFESSEUR CERTIFIE										2	2	2	100,00%		
Filière enseignante des corps du 2nd degré										2	1	3	3	66,67%		
Total des Enseignants et E/C								2	1	3	2	3	5	8	50,00%	
Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	1	1	1		1	2	3			1		1	6	66,67%	
	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION										1		1	1	100,00%	
	INGENIEUR DE RECHERCHE RF						1	1			1		1	2	0,00%	
	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)						1	1					1	1	100,00%	
TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION				1	1	2				3		3	6	83,33%		
Filière ITRF		1	1	2	1	3	3	3	6		5	1	6	16	68,75%	
Filière des bibliothèques	BIBLIOTHECAIRE				1	1							1	1	0,00%	
	CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)										1		1	1	0,00%	
Filière des bibliothèques							1	1			1		1	2	0,00%	
Filière administrative	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP										1	1	1	1	0,00%	
	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT						2	1	3				1	1	4	50,00%
	SECRETARE ADMINISTRATIF 2010										1		1	1	100,00%	
Filière administrative							2	1	3		1	2	3	6	50,00%	
Total des BIATSS		1	1	2	2	4	5	4	9	2	1	3	8	7	15	58,33%
Total des entrées de titulaires par d'Autres voies que le concours		1	1	2	2	4	5	4	9	2	1	3	8	7	15	56,25%

Nombre de candidats rapportés au nombre de postes proposés au recrutement des enseignants chercheurs, répartis par groupes de disciplines et par genres (ratio)

Maitre de Conférence (MCF)

Groupes de disciplines des sections du CNU	Postes publiés	Nombre de candidatures recevables			Nombre de candidatures recevables/ Nombre de postes		
		H	F	Total	H	F	Total
Droit et science politique	0						
Sciences économiques et de gestion	0						
Langues et littératures	0						
Sciences humaines	3			142			47
Mathématiques et informatique	2			136			
Physique	0						
Chimie	0						
Sciences de la terre	0						
Sciences de l'ingénieur	0						
Biologie et biochimie	2			57			29
Interdisciplinaire	0						
Théologie	0						
Pharmacie	1			17			17
Electronique, électrotechnique et automatique	0						
TOTAL	8	0	0	352	0	0	93

Information non disponible car pas d'extraction Galaxie

Professeur d'Université (PR)

Groupes de disciplines des sections du CNU	Postes publiés	Nombre de candidatures recevables			Nombre de candidats/ Nombre de postes		
		H	F	Total	H	F	Total
Droit et science politique	0						
Sciences économiques et de gestion	0						
Langues et littératures	0						
Sciences humaines et sociales, sciences et techniques des activités physiques et sportives (SHS-STAPS)	1			5			5
Mathématiques et informatique	0						
Physique	1			6			6
Chimie	0						
Sciences de la terre	0						
Sciences de l'ingénieur	0						
Biologie et biochimie	0						
Interdisciplinaire	0						
Théologie	0						
Pharmacie	0						
Electronique, électrotechnique et automate	2			12			6
TOTAL	4			23			17

Information non disponible car pas d'extraction Galaxie

Nombre d'agents BIATSS recrutés par concours, rapporté au nombre de postes proposés par concours, répartis par filière, catégorie statutaire et par corps (ratio)

Filière	Catégorie statutaire	Libellé du corps	Postes offerts	Postes pourvus par concours	Ratio: postes pourvus/postes offerts (en %)
Filière ITRF	A	Ingénieur de recherche	2	1	50%
		Ingénieur d'études	2	1	50%
		Assistant ingénieur	1	1	100%
	B	Technicien de recherche et formation	4	4	100%
	C	Adjoint technique de recherche et formation	2	2	100%
Total des postes de la filière			11	9	82%
ENSEMBLE DES RECRUTEMENTS BIATSS PAR CONCOURS			11	9	82%

Nombre de candidats aux concours et examens professionnels

Nombre de candidats inscrits		inscrits		présents		admissibles/ auditionnés		admis/classés	
		F	M	F	M	F	M	F	M
Concours E/C	MCF					24	30	16	23
	PR					4	12	2	8
Total						28	42	18	31
Concours BIATSS	ADT BAP C	1	6	0	3	0	2	0	1
	TECH BAP C	0	4	0	4	0	4	0	1
	ADT BAPG	3	5	3	1	2	1	0	0
	TECH BAP J	61	10	43	3	17	3	5	0
	IGE BAP E	6	28	3	12	4	12	0	4
	IGR BAP E			0	0	0	1	0	0
	IGR BAP A			1	3	1	5	0	1
	IGE BAP E			0	1	0	7	0	0
	IGE BAP J			1	0	3	0	1	0
ASI BAP F			2	0	3	0	1	0	
Total		71	53	53	27	30	35	7	7

Information non disponible car pas d'extraction réalisée sur l'application nationale

Jurys de concours et examens professionnels

Corps	Spécialité	Part des femmes dans la composition			Part des femme dans la présidence	
		Nombre de femme	Nombre de membre de jury	%		
EC	MCF	Sciences de gestion et du management	7	12	58,33%	100%
	PR	Sciences de l'information et de la communication	4	4	50,00%	0%
	PR	Milieux denses et matériaux, constituants élémentaires, milieux dilués et optiques	7	14	50,00%	100%
	MCF	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	7	15	46,66%	100%
	MCF	Informatique	5	12	41,66%	100%
	MCF	Biologie des organismes	6	12	50%	100%
	MCF	Sciences biologiques, fondamentales et cliniques	6	14	42,85%	0%
	MCF	Biochimie, Biologie moléculaire et des organismes	7	12	58,33%	100%
	MCF	Sciences de l'information et de la communication	6	12	50,00%	0%
	MCF	Sciences de l'information et de la communication - sociologie et démographie	4	10	40,00%	100%
	MCF	Génie informatique, automatique et traitement du signal	5	12	41,66%	0%
	PR	Génie informatique, automatique et traitement du signal	4	12	33,33%	100%
	PR	Génie informatique, automatique et traitement du signal	4	10	40,00%	100%
Total des E/C			72	151	47,68%	
BIATSS	ATRF	BAP C - Opérateur -trice logistique	2	6	33,33%	
	ATRF	BAP G - Opérateur-trice logistique	3	6	50,00%	
	TECH	BAP J -Gestionnaire financier-e comptable	3	6	50,00%	
	TECH	BAP C -Technicien-ne électrotech	2	4	50,00%	
	IGE CIEP +MPL EXTERNE	BAP E Responsable assistant support	2	5	40,00%	
	IGE PARIS INTERNE	BAP E Responsable assistant support	6	12	50,00%	
	ASI	BAP F - Assistant-e de ressources doc et scien	2	5	40,00%	
	IGE	BAP E - Administrateur-trice systèmes réseaux	2	5	40,00%	
	IGE	BAP J - Chargé-e des affaires juridiques	2	5	40,00%	
IGR 2C	BAP A -Ingénieur-e biologiste	3	6	50,00%		
Total des BIATSS			27	60	45,00%	
Total Général			99	211	46,9%	

- Le flux sortant des agents titulaires

Les départs à la retraite

Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie statutaire, filière, corps et genre

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du corps	F	H	Total	
Catégorie A+	Filière hospitalo-universitaire	MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRES		1	1	
		PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP		7	7	
		PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRES		1	1	
		PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	1		1	
	Sous-total de la Filière hospitalo-universitaire			1	9	10
	Filière ITRF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF	1		1	
		Sous-total de la Filière ITRF			1	1
	Filière universitaire	MAITRE DE CONFERENCES	6	7	13	
		PROFESSEUR DES UNIVERSITES	1	7	8	
		Sous-total de la Filière universitaire			7	14
Ensemble des effectifs de la Catégorie A+			9	23	32	
Catégorie A	Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR AGREGE	4	1	5	
		PROFESSEUR CERTIFIE		1	1	
		Sous-total de la Filière enseignante des corps du 2nd degré			4	2
	Filière ITRF	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	1		1	
		INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)		1	1	
Sous-total de la Filière ITRF			1	1	2	
Ensemble des effectifs de la Catégorie A			5	3	8	
Catégorie B	Filière ITRF	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION		3	3	
		Sous-total de la Filière ITRF			3	3
Ensemble des effectifs de la Catégorie B				3	3	
Catégorie C	Filière administrative	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	4		4	
		Sous-total de la Filière administrative			4	4
	Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	6	5	11	
		Sous-total de la Filière ITRF			6	5
Ensemble des effectifs de la Catégorie C			10	5	15	
Ensemble des départs en retraite			24	34	58	

Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie statutaire, filière et corps, et ventilés par âge

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du corps	55	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	Total	
Catégorie A+	Filière hospitalo-universitaire	MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRES								1					1	
		PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP									3	1	2	1	7	
		PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRES												1	1	
		PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES				1										1
	Sous-total de la Filière hospitalo-universitaire					1				1	3	1	3	1	10	
	Filière ITRF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF				1										1
		Sous-total de la Filière ITRF					1									1
	Filière universitaire	MAITRE DE CONFERENCES				3	3	1	1	3	1	1				13
		PROFESSEUR DES UNIVERSITES					2			2	1	1	2			8
		Sous-total de la Filière universitaire					3	5	1	1	5	2	2	2		21
Ensemble des effectifs de la Catégorie A+						5	5	1	1	6	5	3	5	1	32	
Catégorie A	Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR AGREGÉ				2	1	1			1				5	
		PROFESSEUR CERTIFIE						1							1	
	Sous-total de la Filière enseignante des corps du 2nd degré					2	1	2			1				6	
	Filière ITRF	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION				1										1
		INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)								1						1
Sous-total de la Filière ITRF					1				1						2	
Ensemble des effectifs de la Catégorie A						3	1	2		1	1				8	
Catégorie B	Filière ITRF	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION		2							1				3	
		Sous-total de la Filière ITRF			2						1				3	
Ensemble des effectifs de la Catégorie B				2						1				3		
Catégorie C	Filière administrative	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP			1	1		1				1			4	
		Sous-total de la Filière administrative				1	1		1				1			4
	Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	1	1	2	1	3		1	1	1				11	
		Sous-total de la Filière ITRF		1	1	2	1	3		1	1	1				11
Ensemble des effectifs de la Catégorie C			1	1	3	2	3	1	1	1	1	1		15		
Ensemble des départs en retraite			1	3	3	10	9	4	2	8	8	4	5	1	58	

Les autres départs définitifs

Répartition des départs définitifs autres que les retraites par filière et corps et ventilés par modalité de départ et par genre

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du corps	Autres motifs cess. déf. fonction ss radiat.			Suite concours/ promotion			Décès		Démission			Mutation			Rupture conventionnelle			Total général	
			F	H	Sous-total	F	H	Sous-total	F	Sous-total	F	H	Sous-total	F	H	Sous-total	F	H	Sous-total		
Catégorie A+	Filière administrative	ADMINISTRATEUR EN ES ET RECHERCHE											2	2						2	
		ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	1	1	2																2
		DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES EPSCP												1	1						1
	Sous-total de la Filière administrative			1	1	2								3	3						5
	Filière hospitalo-universitaire	MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRES									1	1									1
		PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP										1	1		1	1					2
	Sous-total de la Filière hospitalo-universitaire										1	1	2		1	1					3
	Filière ITRF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF		1	1										1	1					2
	Sous-total de la Filière ITRF			1	1	1									1	1					2
	Filière universitaire	MAITRE DE CONFERENCES										1	1	2	2	4	1	1			6
		PHYSICIEN ADJOINT													1	1					1
		PROFESSEUR DES UNIVERSITES													1	1					1
	Sous-total de la Filière universitaire											1	1	3	3	6	1	1			8
Ensemble des départs autre que retraite de la Catégorie A+			2	1	3						1	2	3	3	8	11	1	1		18	
Catégorie A	Filière administrative	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT											1	1						1	
	Sous-total de la Filière administrative													1	1					1	
	Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR AGREGÉ												1	1	2					2
		PROFESSEUR CERTIFIÉ												1	1	2					2
		PROFESSEUR D'EPS													1	1					1
	Sous-total de la Filière enseignante des corps du 2nd degré													2	3	5					5
Filière ITRF	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION		1	1																1	
	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)		1	1									3	3						4	
Sous-total de la Filière ITRF			1	1	2								3	3						5	
Ensemble des départs autre que retraite de la Catégorie A			1	1	2								6	3	9					11	
Catégorie B	Filière administrative	SECRETAIRE ADMINISTRATIF 2010												1	1					1	
	Sous-total de la Filière administrative													1	1					1	
	Filière ITRF	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION		1	1		1	1						2	3	5					7
Sous-total de la Filière ITRF			1	1	1	1	1						2	3	5					7	
Ensemble des départs autre que retraite de la Catégorie B			1	1	1	1	1						2	4	6					8	
Catégorie C	Filière administrative	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP				1	1		1	1				3	3					5	
	Sous-total de la Filière administrative						1	1		1	1			3	3					5	
	Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	2		2									4	1	5		1	1		8
Sous-total de la Filière ITRF			2		2								4	1	5		1	1		8	
Ensemble des départs autre que retraite de la Catégorie C			2		2	1	1		1	1			7	1	8		1	1		13	
Ensemble des effectifs			5	3	8	1	1	2	1	1	1	2	3	18	16	34	1	1	2	50	

2.1.2 Les entrées et sorties des agents non-titulaires

● Le flux entrant des agents non-titulaires

Effectifs des nouveaux agents non titulaires recrutés dans l'établissement répartis par type de contrat ventilé par catégorie statutaire et par genre

Flux entrant d'agents non-titulaires selon le type de mission	Catégorie A+		Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Etudiant EPES ou EP recherche		Total	Part des femmes en %
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H		
Apprenti			14	12		4	1				31	48,39%
CDD sur missions permanentes	1		7	7	3		9	6			33	60,61%
CDD sur missions temporaires	28	51	138	159	15	8	36	8	70	51	563	50,71%
Total des recrutements de nouveaux agents non-titulaires	29	51	159	178	18	12	46	14	70	51	627	51,11%

Effectifs des agents non titulaires titularisés dans l'établissement répartis par modalité d'accès et ventilés par catégorie statutaire

Dont fin de contrat des agents non-titulaires "devenus" titulaires dans la catégorie	A+		A		B		C		Total des titularisations	Part des femmes (en %)
	F	H	F	H	F	H	F	H		
Concours externe	6	5	2	1		1		1	16	50%
Concours interne		3							3	0%
Sans concours accès catégorie C L.2012-347							1		1	100%
Autre					1	1	1		3	67%
Total des titularisations d'agents non-titulaires de l'établissement	6	8	2	1	1	2	2	1	23	48%

Effectifs des agents non titulaires ayant quitté l'établissement en cours d'année répartis par type de contrat et ventilés par catégorie statutaire et par genre

Flux sortant des agents non-titulaires selon le type de missions	Catégorie A+		Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Etudiant EPES ou EP recherche		Fonctionnement services médicaux	Total	Part des femmes (en %)
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H			
Apprenti			8	10	1			1				20	45,00%
CDD sur missions permanentes	1		3		3		4	1				12	91,67%
CDD sur missions temporaires	45	74	113	151	13	3	30	6	75	58	2	570	48,42%
CDI			2		1	1	1	1				6	66,67%
Total des départs des agents non-t	46	74	126	161	18	4	35	9	75	58	2	608	49,34%

Les départs à la retraite des agents non-titulaires

Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie statutaire, filière, corps et genre

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du corps	F	H	Total
Catégorie A	Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR CERTIFIE		1	1
	Sous-total de la Filière enseignante des corps du 2nd degré			1	1
	Ensemble des effectifs de la Catégorie A			1	1
Catégorie C	Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	1		1
	Sous-total de la Filière ITRF		1		1
	Ensemble des effectifs de la Catégorie C		1		1
Ensemble des départs en retraite			1	1	2

Il n'y a eu que des départs à la retraite d'agent en CDI

Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie statutaire, filière et corps, et ventilés par âge

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du corps	65	70	Total
Catégorie A	Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR CERTIFIE		1	1
	Sous-total de la Filière enseignante des corps du 2nd degré			1	1
	Ensemble des effectifs de la Catégorie A			1	1
Catégorie C	Filière ITRF	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	1		1
	Sous-total de la Filière ITRF		1		1
	Ensemble des effectifs de la Catégorie C		1		1
Ensemble des départs en retraite			1	1	2

2.2 La promotion des agents titulaires

2.2.1 Le changement de corps

Nombre d'agents titulaires ayant bénéficié d'un changement de corps répartis par catégorie de personnel, filière et corps et ventilés par modalité d'accès au nouveau corps et genre

Filière	Libellé du corps	Accès au corps par LISTE D'APTITUDE STATUTAIRE			Total général
		F	H	Sous-total	
BIATSS					
Filière ITRF	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	2	1	3	3
	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	0	1	1	1
	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	4	1	5	5
Sous-total de la Filière ITRF		6	3	9	9
Total des BIATSS		6	3	9	9

2.2.2 Le changement de grade

Nombre d'agents titulaires, enseignants et enseignants-chercheurs, promus dans un grade supérieur, répartis par filière et corps et ventilés par genre

Filière	Corps	Promotion dans le grade de ...	F	H	Total	Part des femmes (en %)
Filière universitaire	MAITRE DE CONFERENCES PROFESSEUR DES UNIVERSITES	MAITRE DE CONFERENCES H. CL.	47	51	98	47,95%
		PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.	3	4	7	42,85%
		PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX1	4	10	14	28,57%
		PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX2	1	11	12	8,33%
Ensemble des promotions de la Filière universitaire			55	76	131	41,98%
Filière hospitalo-universitaire	PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRES	PROF UNIV-PRATICIEN HOSP CSERD 1E CL.	0	0	0	0
		PROF UNIV-PRATICIEN HOSP CSERD 2E CL				#DIV/0!
	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP PHARMACEUTIQUES PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE	PROF UNIV-PRATICIEN HOSP CSERD CL.EX2	0	1	1	0,00%
		PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. 1E CL.	1	0	1	100,00%
		PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. CL EXC.	0	1	1	0,00%
		PROFESSEUR UNIV MEDECINE 1E CL.	4	2	6	66,66%
PROFESSEUR UNIV MEDECINE CL.EX	3	12	15	20,00%		
Ensemble des promotions de la Filière hospitalo-universitaire			8	16	24	33,33%
Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR AGREGE PROFESSEUR CERTIFIE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE EX	2	4	6	33,33%
		PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE				#DIV/0!
		PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	2	0	2	100,0%
		PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	2	6	8	25,00%
Ensemble des promotions de la Filière enseignante des corps du 2nd degré			6	10	16	37,50%
Ensemble des promotions des Enseignants et E/C			69	102	171	40,35%

Nombre d'agents titulaires enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires, promus à l'avancement de grade, répartis par groupe CNU, corps et grade et ventilés par genre.

Groupe CNU	Corps	Promotion dans le grade de ...	Promouvables				Promus				Ratio promus/promouvables (en %)
			F	M	Total	Part des femmes (en %)	F	M	Total	Part des femmes (en %)	
Médecine	PUPH	PUPH de classe exceptionnelle 2è échelon	5	29	34	14,71%	0	2	2	0,00%	5,88%
		PUPH de classe exceptionnelle 1er échelon	9	54	63	14,29%	3	10	13	23,08%	20,63%
		PUPH de 1ère classe 1er échelon	12	19	31	38,71%	2	0	2	100,00%	6,45%
	MCPH	PUPH de 1ère classe 2è échelon	5	12	17	29,41%	2	2	4	50,00%	23,53%
		Maître de conférences -PH - hors classe	7	3	10	70,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
		Maître de conférences -PH - 1ère classe 1er échelon	12	4	16	75,00%	1	1	2	50,00%	12,50%
Odontologie	PUPHO	MCF PH - hors classe échelon exceptionnel	0	1	1	0%	0	0	0	0,00%	
		PUPHO de classe exceptionnelle 2è échelon	0	2	2	0%	0	1	1	0,00%	50,00%
		PUPHO de classe exceptionnelle 1er échelon	2	1	3	67%	0	0	0	0,00%	
	MCPHO	PUPHO de 1ère classe	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	
		MCPHO hors classe - 1er échelon	1	1	2	50,00%	0	0	0	0,00%	
		MCPHO hors classe - 5è échelon	2	3	5	40,00%	0	1	1	0,00%	20,00%
		MCPHO hors classe - 7è échelon	1	2	3	33,33%	0	1	1	0,00%	33,33%
Pharmacie	PUPHP	MCPHO 1ère classe 1er échelon	1	2	3	33,33%	0	1	1	0,00%	33,33%
		PUPHP de classe exceptionnelle 2è échelon	1	2	3	33,33%	0	1	1	0,00%	33,33%
		PUPHP de classe exceptionnelle 1er échelon	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	
	MCPHP	PUPHP de 1ère classe - 2è échelon	4	1	5	80,00%	1	0	1	100,00%	20,00%
		MCPHP hors classe	0	0	0	0,00%	0	0	0	0%	
MCPHP 1ère classe	0	0	0	0,00%	0	0	0	0%			
Total général enseignants-chercheurs HU	PUPH	PUPH de classe exceptionnelle 2è échelon	6	33	39	15,38%	0	4	4	0,00%	10,26%
		PUPH de classe exceptionnelle 1er échelon	11	55	66	16,67%	3	10	13	23,08%	19,70%
		PUPH de 1ère classe	21	32	53	39,62%	5	2	7	71,43%	13,21%
	MCPH	MCPH hors classe	11	10	21	52,38%	0	2	2	0,00%	9,52%
		MCPH 1ère classe	13	6	19	68,42%	1	2	3	33,33%	15,79%
Total PUPH et MCPH			62	136	198	31,31%	9	20	29	31,03%	14,65%

Nombre d'agents titulaires enseignants-chercheurs (hors HU), promus à l'avancement de grade, répartis par groupe CNU, corps et grades et ventilés par genre.

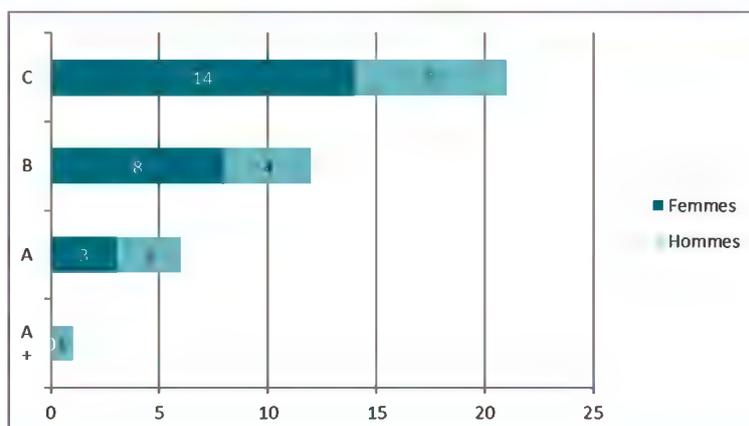
Groupe CNU	Corps	Promotion dans le grade de ...	Promouvables				Candidats				Promus				Ratio promu/s-promouvables (en %)
			H	F	Total	Part des femmes (en %)	H	F	Total	Part des femmes (en %)	H	F	Total	Part des femmes (en %)	
Sciences humaines et sociales, sciences et techniques des activités physiques et sportives (SHS-STAPS)	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	1	1	2	50%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	5	0	5	0%	4	0	4	0,00%	2	0	2	0,00%	40,00%
		PR de 1ère classe	4	2	6	42,86%	2	1	3	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
	MCF	Maître de conférences hors classe	13	19	32	59,38%	2	9	11	100,00%	0	3	2	100,00%	6,25%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	0	1	1	100%	2	2	1	100,00%	0	1	1	100,00%	100,00%
Mathématiques et informatique	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	11	2	13	15,38%	3	0	3	0,00%	3	0	3	0,00%	23,08%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	18	5	23	21,74%	2	1	3	33,33%	2	1	3	33,33%	13,04%
		PR de 1ère classe	7	2	9	22,22%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
	MCF	Maître de conférences hors classe	36	7	43	16,28%	8	1	9	11,11%	8	1	9	11,11%	20,93%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	0	1	1	100%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
Physique, sciences de l'univers (SDU)	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	5	1	6	16,67%	1	0	1	0,00%	1	0	1	0,00%	16,67%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	15	0	15	0%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
		PR de 1ère classe	4	1	5	20%	2	0	2	0,00%	2	0	2	0,00%	40,00%
	MCF	Maître de conférences hors classe	14	4	18	22,22%	1	0	1	0,00%	1	0	1	0,00%	5,56%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	3	1	4	25,00%	1	0	1	0,00%	1	0	1	0,00%	25,00%
Chimie	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	5	2	7	28,57%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	4	8	12	66,67%	0	2	2	100,00%	0	2	2	100,00%	16,67%
		PR de 1ère classe	6	1	7	14,29%	1	0	1	0,00%	1	0	1	0,00%	14,29%
	MCF	Maître de conférences hors classe	9	15	24	62,50%	2	3	5	60,00%	2	3	5	60,00%	20,83%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	2	5	7	71,43%	1	1	2	50,00%	1	1	2	50,00%	28,57%
Sciences appliquées	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	7	1	8	12,50%	3	0	3	0,00%	3	0	3	0,00%	37,50%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	8	4	12	33,33%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
		PR de 1ère classe	5	3	8	37,50%	1	0	1	0,00%	1	0	1	0,00%	12,50%
	MCF	Maître de conférences hors classe	19	6	25	24,00%	5	1	6	16,67%	5	1	6	16,67%	24,00%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	1	1	2	50,00%	0	1	1	100,00%	0	1	1	100,00%	50,00%
Electronique, électrotechnique et automatique (EEA)	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	5	0	5	0,00%	4	0	4	0,00%	1	0	1	0,00%	20,00%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	15	1	16	6,25%	0	1	1	100,00%	0	1	1	100,00%	6,25%
		PR de 1ère classe	10	0	10	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
	MCF	Maître de conférences hors classe	27	9	36	25,00%	4	3	7	42,86%	4	3	7	42,86%	19,44%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	4	1	5	20,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
Biologie	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	8	3	11	27,27%	2	0	2	0,00%	2	0	2	0,00%	18,18%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	9	7	16	43,75%	4	0	4	0,00%	4	0	4	0,00%	25,00%
		PR de 1ère classe	2	5	7	71,43%	0	1	1	100,00%	0	1	1	100,00%	14,29%
	MCF	Maître de conférences hors classe	17	21	38	55,26%	3	4	7	57,14%	3	4	7	57,14%	18,42%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	0	4	4	100,00%	0	1	1	100,00%	0	1	1	100,00%	25,00%
Pharmacie	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	1	3	4	75,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	2	1	3	33,33%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
		PR de 1ère classe	1	3	4	75,00%	0	1	1	100,00%	0	1	1	0,00%	25,00%
	MCF	Maître de conférences hors classe	5	7	12	58,33%	1	1	2	50,00%	1	1	2	50,00%	16,67%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	0	1	1	100,00%	0	2	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
Biodiversité, écologie et sciences de la Terre (BEST)	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	4	0	4	0,00%	2	0	0	0,00%	1	0	0	0,00%	0,00%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	6	3	9	33,33%	5	1	0	0,00%	2	0	0	0,00%	0,00%
		PR de 1ère classe	2	1	3	33,33%	1	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
	MCF	Maître de conférences hors classe	12	12	24	50,00%	3	7	10	70,00%	3	7	10	70,00%	41,67%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	3	0	3	0,00%	1	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0,00%
Total général enseignants-chercheurs	PR	PR de classe exceptionnelle 2è échelon	47	13	60	21,67%	15	0	14	0,00%	11	0	14	0,00%	23,33%
		PR de classe exceptionnelle 1er échelon	73	29	102	28,43%	15	5	20	25,00%	12	4	16	25,00%	15,69%
		PR de 1ère classe	30	18	48	37,50%	7	3	10	30,00%	4	2	6	33,33%	12,50%
	MCF	Maître de conférences hors classe	152	100	252	39,68%	29	29	58	50,00%	27	23	50	46,00%	19,84%
		Maître de conférences à l'échelon exceptionnel	13	15	28	53,57%	5	7	12	58,33%	2	4	6	66,67%	21,43%
Total PR et MCF			315	175	490	35,71%	71	44	114	36,46%	56	33	92	35,87%	18,78%

Nombre d'agents titulaires BIATSS promus dans un grade supérieur répartis par filière et corps et ventilés par genre

Filière	Corps	Promotion dans le grade de ...	F	H	Total	Part des femmes (en %)
Filière administrative	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1CL	1	0	1	100%
	Ensemble des promotions de la Filière administrative		1	0	1	100%
Filière des bibliothèques	MAGASINIER	MAG PRINCIPAL DES BIBLIOTHEQUES DE 1CL	1	0	1	100%
	MAGASINIER	MAG PRINCIPAL DES BIBLIOTHEQUES DE 2CL	0	1	1	0%
Ensemble des promotions de la Filière des bibliothèques			1	1	2	50%
Filière ITRF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF 1E CLASSE	0	1	1	0%
	INGENIEUR D'ETUDES	INGENIEUR D'ETUDES HORS CLASSE	3	3	6	50%
	TECHNICIEN DE RECH ET FORMATION	TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CE	2	2	4	50%
		TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CS	6	2	8	75%
	ADJ TECHNIQUE DE RECHERCHE ET FORMATION	ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 1CL	7	5	12	58%
		ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 2 CL	5	1	6	83%
Ensemble des promotions de la Filière ITRF			23	14	37	62%
Ensemble des promotions des BIATSS			25	15	40	63%

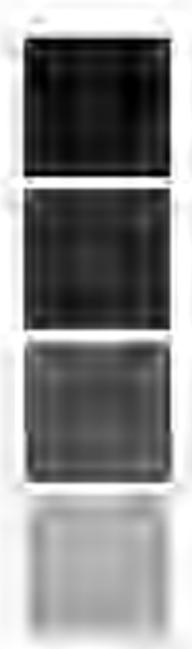
Nombre d'agents titulaires BIATSS promus dans un grade supérieur répartis par filière, catégorie statutaire et ventilés par genre

Filière	Nombre de promotion de corps par catégorie statutaire	F	H	Total	Part des femmes (en %)
Filière administrative	C	1	0	1	100,0%
Ensemble des promotions de la Filière administrative		1	0	1	100,0%
Filière des bibliothèques	C	1	1	2	50,0%
Ensemble des promotions de la Filière des bibliothèques		1	1	2	50,0%
Filière ITRF	A+	0	1	1	0,0%
	A	3	3	6	50,0%
	B	8	4	12	66,7%
	C	12	6	18	66,7%
Ensemble des promotions de la Filière ITRF		23	14	37	62,2%
Ensemble des promotions des BIATSS		25	15	40	62,5%



2.3 Nombre de passage de CDD à CDI dans l'année

Catégorie de personnel	Cat	Corps	F	H	total	Part des femmes (en %)
Filière ITRF	A+	IGR	1	2	3	33%
	A+	IGE	9	4	13	69%
	B	TECH	3	0	3	100%
	C	ATRF	10	3	13	77%
Ensemble des promotions de la Filière ITRF			23	9	32	72%
Ensemble des promotions des BIATSS			23	9	32	72%



PARTIE 3 | MASSE SALARIALE

3.1 Masse salariale globale et ETP

3.2 Masse salariale des titulaires

Partie 3. Masse salariale

3.1 Masse salariale globale et ETP

3.1.1 Part de la masse salariale dans les dépenses totales de l'établissement

	2021
Total Budget exécuté (en crédit de paiement)	361 145 109 €
dont Masse salariale	294 489 469 €
Part de la MS dans le budget total	81,54%

3.1.2 Répartition des ETPT par plafond d'emploi

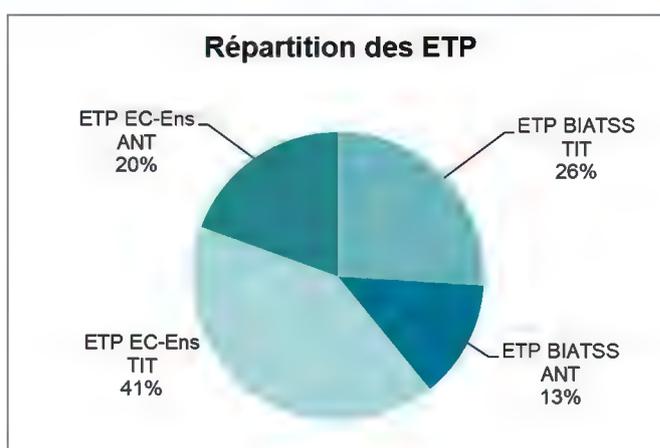
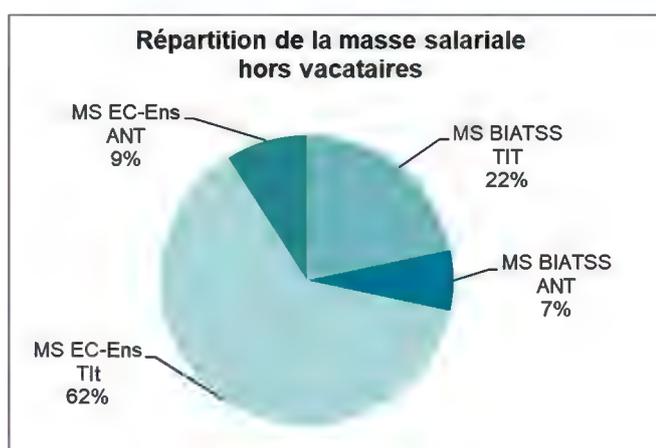
L'ETPT (équivalent Temps Plein Travaillé) correspond ici à la moyenne des ETP mensuels consommés sur une année (somme des ETP mensuels / 12)

ETPT du Compte financier 2021	
Emplois sous plafond Etat	3715,46
Emplois sur ressources propres	426,7
TOTAL	4142,16

3.1.3 Répartition de la masse salariale et des ETP par population, statut et genre

Masse salariale 2021

Population	Sexe	MS Titulaires	MS Contractuels	TOTAL MS
BIATSS	F	35 264 323 €	11 436 974 €	46 701 297 €
	H	26 975 535 €	7 907 104 €	34 882 639 €
EC-Ens	F	61 318 335 €	11 027 861 €	72 346 196 €
	H	118 474 239 €	14 975 762 €	133 450 001 €
TOTAL MS (hors vacataires)		242 032 432 €	45 347 701 €	287 380 133 €
Vacataires	F			3 142 768 €
	H			3 664 831 €
Total MS avec vacataires				294 187 731 €



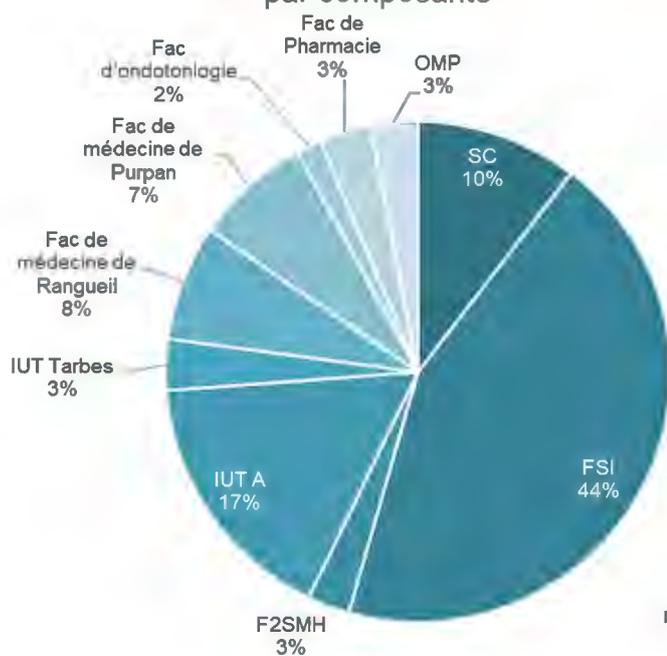
ETP 2021

Population	Sexe	ETP Titulaires	ETP Contractuels CDI	ETP Contractuels CDD	TOTAL ETP
BIATSS	F	637,88	106,11	232,92	976,91
	H	439,18	24,13	182,57	645,88
EC-Ens	F	618,58	9,63	339,23	967,44
	H	1095,20	3,67	452,93	1551,80
TOTAL ETP		2790,84	143,54	1207,65	4142,03

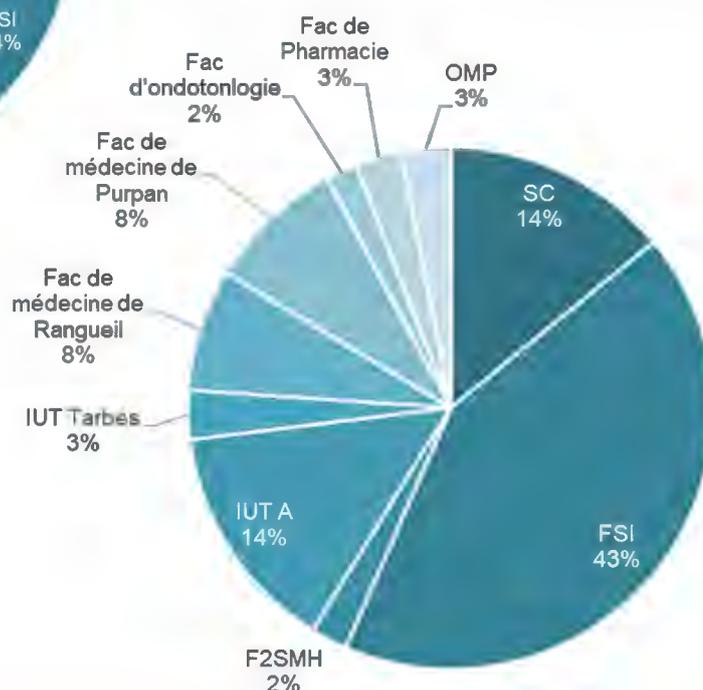
3.1.4 Répartition de la masse salariale et des ETP par composante

Composante	Masse Salariale (hors HCC, vacations et ARE)	ETP
SC	29 851 662 €	581
FSI	126 555 139 €	1761
F2SMH	7 771 303 €	94
IUT A	47 982 428 €	590
IUT Tarbes	9 480 609 €	126
Fac de médecine de Ranguéil	21 472 513 €	315
Fac de médecine de Purpan	21 464 428 €	352
Fac d'odontologie	4 646 677 €	80
Fac de Pharmacie	9 487 381 €	118
OMP	8 667 992 €	125
TOTAL Hors vacataires	287 380 132,53	4142

Répartition de la Masse Salariale*
par composante



Répartition des ETP par composante



* Hors HCC, vacations et ARE

3.1.5 Répartition des dépenses de masse salariale par type de dépense et éléments de rémunération

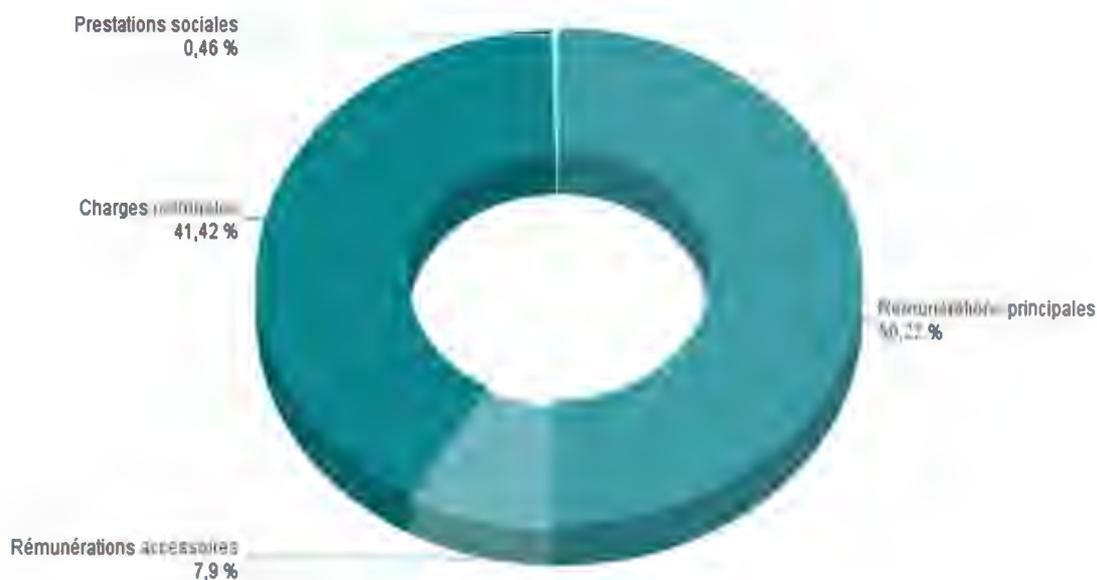
		Masse salariale 2021	%	Dont Femme	Dont Homme	
Rémunérations principales	TRAITEMENT BRUT	131 950 252 €	44,85%	54 883 066 €	77 067 186 €	
	TRAIT PERS HOSPITALO UNIV	3 280 795 €	1,12%	1 679 398 €	1 601 397 €	
	REM. DOCTOR. CONTRACTUEL	10 344 093 €	3,52%	4 268 179 €	6 075 914 €	
	CPLT REM.DOCTOR.CONTRACT.	611 528 €	0,21%	211 665 €	399 863 €	
	S/ Total - Rémunérations principales	146 186 668 €	49,69%	61 042 308 €	85 144 360 €	
	Complément rémunérations principales	TRAITEMENT BRUT N.B.I.	131 222 €	0,04%	79 234 €	51 988 €
		SUPP FAMILIAL TRAITEMENT	1 376 366 €	0,47%	586 348 €	790 018 €
		S.F.T. DIFFERENTIEL.	641 €	0,00%		641 €
		COMPLEMENT REMUNERATION	3 994 €	0,00%	3 994 €	
		IND DIFFERENTIELLE SMIC	63 401 €	0,02%	38 597 €	24 803 €
S/Total - Complément rémunérations principales	1 575 624 €	0,54%	708 174 €	867 450 €		
Rémunérations principales		147 762 293 €	50,23%	61 750 483 €	86 011 810 €	
Rémunérations accessoires	Cours complémentaires et vacations d'enseignement	C. COMPLEM. ENSEIGN. SUP.	5 229 869 €	1,78%	2 011 527 €	3 218 342 €
		COURS COMPLEMENTAIRES	3 426 341 €	1,16%	1 504 091 €	1 922 249 €
	Total - HCC et vacations d'enseignement		8 656 210 €	2,94%	3 515 618 €	5 140 592 €
	Vacations administratives et techniques	VACATIONS	1 924 277 €	0,65%	944 072 €	980 205 €
		VACATIONS	59 875 €	0,02%	45 224 €	14 651 €
		INDEMNITE DE COMMISSION	78 301 €	0,03%	34 525 €	43 776 €
	Total - Vacations administratives et techniques		2 062 453 €	0,70%	1 023 821 €	1 038 632 €
	Primes et indemnités Enseignants	B.M.C. - PR. DE MOBILITE	12 692 €	0,00%		12 692 €
		PRIME RECH.ENSEIGN.SUP.	3 138 459 €	1,07%	1 156 980 €	1 981 479 €
		PRIME D ADMINISTRATION	46 406 €	0,02%		46 406 €
PRIME RESP.PEDAGOGIQUES		13 168 €	0,00%	8 696 €	4 472 €	
B.M.C. - ALLOC. MOBILITE		47 223 €	0,02%	14 051 €	33 171 €	
PR.INVENTION/ INT. BREVET		190 213 €	0,06%	53 603 €	136 610 €	
B.M.C. - IND. DE SEJOUR		347 148 €	0,12%	99 384 €	247 764 €	
PR. EXCELLENCE SCIENTIF.		1 524 518 €	0,52%	422 292 €	1 102 227 €	
B.M.C.- FAMILY ALLOWANCE		14 305 €	0,00%	6 338 €	7 967 €	
Total - Primes et indemnités Enseignants		5 334 132 €	1,81%	1 761 344 €	3 572 788 €	
Primes et indemnités BIATSS	IND SUJ SPECIALES CHARGES	251 028 €	0,09%	91 006 €	160 022 €	
	IND. CAISSE ET RESPONSAB.	5 380 €	0,00%	5 380 €		
	PR.PART.RECH.SCIENTIFIQUE	1 967 €	0,00%	1 967 €		
	I.F.S.E.	6 087 207 €	2,07%	3 191 251 €	2 895 956 €	
	COMPLEMENT INDEMNITAIRE	2 451 €	0,00%	2 451 €		
	GARANTIE INDEMNITAIRE	-23 044 €	-0,01%	-8 849 €	-14 195 €	
	IND. FIN CONTRAT	33 666 €	0,01%	12 472 €	21 195 €	
Total - Primes et indemnités BIATSS		6 358 656 €	2,16%	3 295 679 €	3 062 978 €	
Indemnité compensatrice CSG	IND. COMPENSATRICE CSG	1 149 804 €	0,39%	488 543 €	661 261 €	
	IND. COMPENSATRICE CSG	28 120 €	0,01%	16 930 €	11 190 €	
Total - Indemnité CSG		1 177 924 €	0,40%	505 473 €	672 451 €	
Autres primes, indemnités et rémunérations accessoires	ABATTEMENT INDEMNITAIRE	-849 344 €	-0,29%	-364 628 €	-484 716 €	
	REVENU MINIMUM FAMILIAL	18 049 €	0,01%	9 604 €	8 445 €	
	IND. TRAV. DANG. OU SALIS	552 €	0,00%	552 €		
	IND. RESPONS. REGISSEUR.	923 €	0,00%	813 €	110 €	
	IND. RESID. A L ETRANGER	-6 724 €	0,00%		-6 724 €	
	IND.JURY.CONC.EXAM.- SUP.	9 151 €	0,00%	5 024 €	4 126 €	
	IND. CONGES NON PRIS	38 880 €	0,01%	8 910 €	29 970 €	
	IND. CONGES NON PRIS	5 850 €	0,00%	2 700 €	3 150 €	
	IND. CONGES NON PRIS	2 550 €	0,00%	1 500 €	1 050 €	
	GARANTIE POUVOIR D ACHAT	57 592 €	0,02%	21 309 €	36 283 €	
	GARANTIE POUVOIR D ACHAT	18 504 €	0,01%	7 583 €	10 921 €	
	IND. D ADMINISTRATION	115 241 €	0,04%	73 409 €	41 831 €	
	JOURS CET A OPTION RAFF	1 559 €	0,00%	567 €	992 €	
	JOURS CET B OPTION RAFF	1 418 €	0,00%		1 418 €	
	INDEMNITE DEGRESSIVE	98 €	0,00%	98 €		
Total - Autres primes et indemnités		-585 701 €	-0,20%	-232 558 €	-353 143 €	
Primes spécifiques et exceptionnelles	IND. CONGE PAYE.	11 540 €	0,00%	10 084 €	1 456 €	
	PRIME ART. L954-2 C.EDUC.	136 277 €	0,05%	77 784 €	58 493 €	
Total - Primes exceptionnelles		147 816 €	0,05%	87 868 €	59 949 €	
Indemnité formation continue	IND. FORMATION CONTINUE	55 195 €	0,02%	31 469 €	23 727 €	
Autres primes, indemnités et rémunérations accessoires (Formation)	REM.ACTI.FORM.CONTINUE EN	23 180 €	0,01%	15 192 €	7 988 €	
	Total - Indemnité de formation continue		78 375 €	0,03%	46 661 €	31 714 €
Heures supplémentaires BIATSS	H. SUP. 14 PREM. H.	3 601 €	0,00%	2 246 €	1 355 €	
Rémunérations accessoires- Heures supplémentaires BIATSS		3 601 €	0,00%	2 246 €	1 355 €	
Rémunérations accessoires		23 233 468 €	7,90%	10 006 152 €	13 227 316 €	

		Masse salariale 2021	%	Dont Femme	Dont Homme
Pension civile et militaire	CONTRIB.PC	85 881 822 €	29,19%	34 045 282 €	51 836 539 €
	CONTRIB.PC NBI	90 862 €	0,03%	55 450 €	35 412 €
	CONTRIBUTION ATI	371 377 €	0,13%	147 594 €	223 782 €
Charges patronales- Pension civile et militaire		86 344 061 €	29,35%	34 248 327 €	52 095 734 €
Cotisation Vieillesse	COT SAL VIEILLESSE PLAFON	1 671 €	0,00%	896 €	775 €
	COT SAL VIEILLESSE DEPLAF	96 €	0,00%	52 €	45 €
	COT PAT VIEILLESSE PLAF	1 801 062 €	0,61%	830 716 €	970 346 €
	COT PAT VIEILLESSE PLAF	715 026 €	0,24%	420 261 €	294 765 €
	COT PAT VIEILLESSE PLAF	78 175 €	0,03%	40 059 €	38 117 €
	COT PAT VIEILLESSE PLAF	101 724 €	0,03%	44 561 €	57 163 €
	COT PAT VIEILLESSE PLAF	191 235 €	0,07%	98 324 €	92 911 €
	COT PAT VIEILLESSE DEPLAF	405 331 €	0,14%	187 324 €	218 007 €
	COT PAT VIEILLESSE DEPLAF	160 265 €	0,05%	93 872 €	66 393 €
	COT PAT VIEILLESSE DEPLAF	17 374 €	0,01%	8 904 €	8 470 €
	COT PAT VIEILLESSE DEPLAF	23 091 €	0,01%	10 202 €	12 889 €
	COT PAT VIEILLESSE DEPLAF	10 424 €	0,00%	3 039 €	7 385 €
	COT PAT VIEILLESSE DEPLAF	60 664 €	0,02%	31 191 €	29 473 €
	Charges patronales- Cotisation Vieillesse		3 566 139 €	1,21%	1 769 401 €
Cotisation accident du travail	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL	92 784 €	0,03%	54 346 €	38 438 €
	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL	10 059 €	0,00%	5 155 €	4 904 €
	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL	13 368 €	0,00%	5 906 €	7 462 €
	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL	4 797 €	0,00%	2 237 €	2 560 €
	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL	6 035 €	0,00%	1 760 €	4 276 €
	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL	35 113 €	0,01%	18 053 €	17 059 €
Charges patronales- Cotisation accident du travail		162 156 €	0,06%	87 457 €	74 699 €
Cotisation FNAL	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE	579 109 €	0,20%	230 172 €	348 937 €
	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE	106 662 €	0,04%	49 293 €	57 368 €
	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE	42 174 €	0,01%	24 703 €	17 471 €
	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE	4 572 €	0,00%	2 343 €	2 229 €
	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE	6 077 €	0,00%	2 685 €	3 392 €
	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE	2 743 €	0,00%	800 €	1 943 €
	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE	15 956 €	0,01%	8 204 €	7 752 €
Charges patronales- Cotisation FNAL		757 292 €	0,26%	318 199 €	439 093 €
Cotisation Allocation familiale	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL	6 080 716 €	2,07%	2 416 870 €	3 663 846 €
	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL	1 120 010 €	0,38%	517 616 €	602 394 €
	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL	442 840 €	0,15%	259 383 €	183 457 €
	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL	48 008 €	0,02%	24 603 €	23 405 €
	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL	63 803 €	0,02%	28 190 €	35 613 €
	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL	28 804 €	0,01%	8 397 €	20 406 €
	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL	167 609 €	0,06%	86 177 €	81 432 €
Charges patronales- Cotisation Allocation familiale		7 951 789 €	2,70%	3 341 236 €	4 610 553 €
Cotisation Transport	COT PAT VST TRANSPORT	2 976 482 €	1,01%	1 252 100 €	1 724 382 €
Charges patronales- Cotisation Transport		2 976 482 €	1,01%	1 252 100 €	1 724 382 €
Cotisation Maladie	COT PAT MALADIE DEPLAFON	11 234 844 €	3,82%	4 465 456 €	6 769 388 €
	COT PAT MALADIE DEPLAFON	2 773 346 €	0,94%	1 281 709 €	1 491 637 €
	COT PAT MALADIE DEPLAFON	1 096 553 €	0,37%	642 280 €	454 273 €
	COT PAT MALADIE DEPLAFON	118 879 €	0,04%	60 923 €	57 955 €
	COT PAT MALADIE DEPLAFON	157 989 €	0,05%	69 804 €	88 186 €
	COT PAT MALADIE DEPLAFON	71 325 €	0,02%	20 794 €	50 530 €
	COT PAT MALADIE DEPLAFON	415 025 €	0,14%	213 387 €	201 638 €
Charges patronales- Cotisation Maladie		15 867 960 €	5,39%	6 754 352 €	9 113 608 €
Contribution solidarité autonomie	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE	347 467 €	0,12%	138 108 €	209 359 €
	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE	64 017 €	0,02%	29 585 €	34 432 €
	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE	25 304 €	0,01%	14 821 €	10 483 €
	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE	2 743 €	0,00%	1 406 €	1 337 €
	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE	3 646 €	0,00%	1 611 €	2 035 €
	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE	1 646 €	0,00%	480 €	1 166 €
	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE	9 581 €	0,00%	4 926 €	4 655 €
Charges patronales- Contribution solidarité autonomie		454 405 €	0,15%	190 937 €	263 468 €
RAFP	COT PAT RAFP	754 075 €	0,26%	320 845 €	433 230 €
	COT PAT RAFP CET	2 693 €	0,00%	513 €	2 180 €
Charges patronales- RAFP		756 769 €	0,26%	321 358 €	435 411 €
Cotisation Chômage	COT PAT ASS CHOMAGE C.S.	1 401 468 €	0,48%	696 603 €	704 865 €
Charges patronales- Cotisation Chômage		1 401 468 €	0,48%	696 603 €	704 865 €
IRCANTEC	COT OUV IRCANTEC TR.A	599 €	0,00%	345 €	254 €
	COT SAL IRCANTEC TR.A	78 €	0,00%	18 €	60 €
	COT PAT IRCANTEC TR.A	1 471 182 €	0,50%	726 304 €	744 877 €
	COT PAT IRCANTEC TR.B	51 845 €	0,02%	23 048 €	28 797 €
Charges patronales- IRCANTEC		1 523 704 €	0,52%	749 716 €	773 989 €
CNRACL	CONTRIBUTION CNRACL	91 579 €	0,03%	63 605 €	27 973 €
	CONTRIBUTION CNRACL NBI	2 709 €	0,00%	1 576 €	1 132 €
Charges patronales- CNRACL		94 287 €	0,03%	65 182 €	29 106 €
Charges patronales		121 856 512 €	41,42%	49 794 866 €	72 061 646 €

			Masse salariale 2021	%	Dont Femme	Dont Homme
Prestations sociales	ARE	ALLOC AIDE RETOUR EMPLOI	750 822 €	0,26%	330 691 €	420 131 €
	Total - ARE		750 822 €	0,26%	330 691 €	420 131 €
	Autres prestations sociales	RENTE ACCIDENT DU TRAVAIL	15 654 €	0,01%	8 642 €	7 012 €
		MAJO. TIERCE PERSONNE.	9 013 €	0,00%		9 013 €
		PREST. ESPECES AS.MALADIE	17 187 €	0,01%	9 402 €	7 785 €
		PRESTATION ASS.INVALIDITE	6 993 €	0,00%	6 993 €	
	Remboursement domicile-travail	REMBT DOMICILE-TRAVAIL	69 €	0,00%	69 €	
		REMBT DOMICILE-TRAVAIL	146 247 €	0,05%	72 030 €	74 217 €
	TBI CLD	TRAITEMENT BRUT	382 435 €	0,13%	249 893 €	132 542 €
	Forfait mobilités durables	FORF. MOBILITES DURABLES	24 992 €	0,01%	8 279 €	16 713 €
Total - Autres prestations sociales		602 591 €	0,20%	355 308 €	247 282 €	
Prestations sociales		1 353 413 €	0,46%	686 000 €	667 413 €	
Régul PAS sur Indu	Régul.PAS sur ind	Régul.PAS sur ind	-17 954 €	-0,01%	-10 848 €	-7 106 €
Total - Régul PAS sur Indu		Régul.PAS sur ind	-17 954 €	-0,01%	-10 848 €	-7 106 €
		Régul PAS sur Indu	-17 954 €	-0,01%	-10 848 €	-7 106 €

Total Masse Salariale (Paye à façon)	294 187 731 €	122 226 652 €	171 961 079 €
MS Hors P à F (trop perçus, régularisation IRCANTEC...)	301 737,73 €		
Total Masse Salariale	294 489 469 €		

Répartition de la masse salariale par type de dépense



3.1.6 HCC et vacances d'enseignement

HCC et vacances d'enseignement 2021	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Montant	3 515 618 €	5 140 592 €	8 656 210 €
Nbre d'heures	84 898	124 139	209 037
Nbre d'agents	1 531	2 102	3 633

3.2 Masse salariale des titulaires

3.2.1 Masse salariale des agents titulaires, ventilée par type de rémunération, catégorie statutaire et genre

Titulaires BIATSS + E et E/C		A+	A	B	C	Total
Rémunérations principales	Femme	29 404 010,62 €	5 707 715,81 €	4 264 209,28 €	7 012 747,29 €	46 388 683,00 €
	Homme	57 321 593,08 €	6 647 150,37 €	3 299 468,82 €	3 223 206,12 €	70 491 418,39 €
Rémunérations accessoires	Femme	3 590 884,55 €	1 353 496,94 €	900 026,05 €	1 231 698,95 €	7 076 106,49 €
	Homme	6 827 528,96 €	1 645 853,82 €	818 427,56 €	576 170,89 €	9 867 981,23 €
Charges patronales	Femme	27 061 223,57 €	5 227 741,17 €	3 920 358,22 €	6 561 367,69 €	42 770 690,65 €
	Homme	52 621 322,49 €	6 154 222,33 €	3 080 662,59 €	3 024 557,79 €	64 880 765,20 €
Prestations sociales	Femme	118 005,13 €	12 237,42 €	31 135,04 €	158 027,19 €	319 404,78 €
	Homme	75 967,70 €	70 755,42 €	44 563,70 €	48 697,24 €	239 984,06 €
S/total Masse salariale Femmes		60 174 123,87 €	12 301 191,34 €	9 115 728,59 €	14 963 841,12 €	96 554 884,92 €
Part des rémunérations accessoires		5,97%	11,00%	9,87%	8,23%	7,33%
S/total Masse salariale Hommes		116 846 412,23 €	14 517 981,94 €	7 243 122,67 €	6 872 632,04 €	145 480 148,88 €
Part des rémunérations accessoires		5,84%	11,34%	11,30%	8,38%	6,78%
Dépenses de Masse salariale - Agents titulaires		177 020 536,10 €	26 819 173,28 €	16 358 851,26 €	21 836 473,16 €	242 035 033,80 €
Part des rémunérations accessoires		5,89%	11,18%	10,50%	8,28%	7,00%

Titulaires BIATSS		A+	A	B	C	Total
Rémunérations principales	Femme	1 563 429,60 €	3 630 443,84 €	4 264 209,28 €	7 012 747,29 €	16 470 830,01 €
	Homme	1 730 496,13 €	4 077 730,36 €	3 299 468,82 €	3 223 206,12 €	12 330 901,43 €
Rémunérations accessoires	Femme	409 001,98 €	818 815,78 €	900 026,05 €	1 231 698,95 €	3 359 542,76 €
	Homme	580 454,71 €	1 064 446,64 €	818 427,56 €	576 170,89 €	3 039 499,80 €
Charges patronales	Femme	1 406 735,13 €	3 325 446,84 €	3 920 358,22 €	6 561 367,69 €	15 213 907,88 €
	Homme	1 550 947,05 €	3 794 910,65 €	3 080 662,59 €	3 024 557,79 €	11 451 078,08 €
Prestations sociales	Femme	2 195,65 €	6 019,20 €	31 135,04 €	158 027,19 €	197 377,08 €
	Homme	3 556,19 €	67 937,23 €	44 563,70 €	48 697,24 €	164 754,36 €
S/total Masse salariale Femmes		3 381 362,36 €	7 780 725,66 €	9 115 728,59 €	14 963 841,12 €	35 241 657,73 €
Part des rémunérations accessoires		12,10%	10,52%	9,87%	8,23%	9,53%
S/total Masse salariale Hommes		3 865 454,08 €	9 005 024,88 €	7 243 122,67 €	6 872 632,04 €	26 986 233,67 €
Part des rémunérations accessoires		15,02%	11,82%	11,30%	8,38%	11,26%
Dépenses de Masse salariale - Agents titulaires		7 246 816,44 €	16 785 750,54 €	16 358 851,26 €	21 836 473,16 €	62 227 891,40 €
Part des rémunérations accessoires		13,65%	11,22%	10,50%	8,28%	10,28%

Titulaires E et E/C		A+	A	Total
Rémunérations principales	Femme	27 840 581,02 €	2 077 271,97 €	29 917 852,99 €
	Homme	55 591 096,95 €	2 569 420,01 €	58 160 516,96 €
Rémunérations accessoires	Femme	3 181 882,57 €	534 681,16 €	3 716 563,73 €
	Homme	6 247 074,25 €	581 407,18 €	6 828 481,43 €
Charges patronales	Femme	25 654 488,44 €	1 902 294,33 €	27 556 782,77 €
	Homme	51 070 375,44 €	2 359 311,68 €	53 429 687,12 €
Prestations sociales	Femme	115 809,48 €	6 218,22 €	122 027,70 €
	Homme	72 411,51 €	2 818,19 €	75 229,70 €
S/total Masse salariale Femmes		56 792 761,51 €	4 520 465,68 €	61 313 227,19 €
Part des rémunérations accessoires		5,60%	11,83%	6,06%
S/total Masse salariale Hommes		112 980 958,15 €	5 512 957,06 €	118 493 915,21 €
Part des rémunérations accessoires		5,53%	10,55%	5,76%
Dépenses de Masse salariale - Agents titulaires		169 773 719,66 €	10 033 422,74 €	179 807 142,40 €
Part des rémunérations accessoires		5,55%	11,12%	5,86%

3.2.2 ETP et coûts moyens des agents titulaires par catégorie statutaire et genre

Titulaires BIATSS + E et E/C		A+	A	B	C	Total
ETP - Agents titulaires	F	530	239	183	335	1287
	H	957	300	128	146	1531
	Total	1487	539	311	481	2818
Coût moyen chargé par catégorie FP - Agents titulaires	F	113 536 €	51 469 €	49 813 €	44 668 €	75 023 €
	H	122 097 €	48 393 €	56 587 €	47 073 €	95 023 €
	Total	119 045 €	49 757 €	52 601 €	45 398 €	85 889 €

Titulaires BIATSS		A+	A	B	C	Total
ETP - Agents titulaires	F	28	118	183	335	664
	H	36	130	128	146	440
	Total	64	248	311	481	1104
Coût moyen chargé par catégorie FP - Agents titulaires	F	120 763 €	65 938 €	49 813 €	44 668 €	53 075 €
	H	107 374 €	69 269 €	56 587 €	47 073 €	61 332 €
	Total	113 232 €	67 684 €	52 601 €	45 398 €	56 366 €

Titulaires E et E/C		A+	A	Total
ETP - EC-Ens titulaires	F	502	121	623
	H	921	170	1091
	Total	1423	291	1714
Coût moyen chargé par catégorie FP - EC-Ens titulaires	F	113 133 €	37 359 €	98 416 €
	H	122 672 €	32 429 €	108 610 €
	Total	119 307 €	34 479 €	104 905 €

3.2.3 Coûts moyens des agents titulaires par corps et par genre

Enseignants et E/C	Coût chargé mensuel moyen 2021	Dont Femmes	Dont Hommes
ASTRONOME	9 893 €	9 295 €	10 149 €
ASTRONOME ADJOINT	7 547 €	7 088 €	7 503 €
PHYSICIEN	10 360 €	10 462 €	11 171 €
PHYSICIEN ADJOINT	7 473 €	7 355 €	7 753 €
PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP	10 127 €	9 362 €	10 480 €
MAITRE DE CONF. PRATICIEN HOSP	6 727 €	6 655 €	6 536 €
PROFESSEUR DES UNIVERSITES	11 114 €	10 750 €	11 238 €
MAITRE DE CONFERENCES	8 054 €	8 327 €	8 025 €
PROFESSEUR AGREGE	8 448 €	8 236 €	8 831 €
PROFESSEUR CERTIFIE	6 890 €	6 710 €	6 947 €

BIATSS	Coût chargé mensuel moyen 2021	Dont Femmes	Dont Hommes
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES	8 155 €	8 396 €	7 718 €
ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	6 870 €	6 970 €	6 819 €
INGENIEUR DE RECHERCHE	8 718 €	8 883 €	8 711 €
INGENIEUR D'ETUDES DE RECH ET FORMATION	6 391 €	6 536 €	6 412 €
ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	5 304 €	5 152 €	5 361 €
SECRETAIRE ADMINISTRATIF	4 602 €	4 684 €	4 414 €
TECHNICIEN DE RECHERCHE & FORMATION	4 512 €	4 438 €	4 683 €
BIBLIOTHECAIRE	4 827 €	4 737 €	4 940 €
ADJOINT AENES/ITRF	3 804 €	3 889 €	3 864 €
MAGASINIER	3 831 €	3 861 €	3 818 €

3.2.4 Indice moyen des agents titulaires par catégorie statutaire, filière, corps, grade et genre

Personnels de catégorie A+

Libellé du corps	Libellé du grade	Genre	INM Moyen des agents rémunérés à ce grade en 2021	Rémunération moyenne en € (indice moyen x valeur du point d'indice)
Filière universitaire				
ASTRONOME	ASTRONOME 1ERE CLASSE	F	830	3 889 €
		H	1164	5 455 €
	ASTRONOME 2EME CLASSE	F	808	3 784 €
		H	923	4 325 €
ASTRONOME ADJOINT	ASTRONOME CLASSE EXCEPTIONNELLE	F	1270	5 951 €
		H	1269	5 947 €
	ASTRONOME ADJOINT CL NORMALE	F	635	2 977 €
		H	669	3 133 €
MAITRE DE CONFERENCES	ASTRONOME ADJOINT HORS CLASSE	F	830	3 889 €
		H	877	4 111 €
	MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE	F	627	2 938 €
		H	616	2 888 €
PHYSICIEN	MAITRE DE CONFERENCES H. CL.	F	802	3 758 €
		H	891	4 176 €
	PHYSICIEN 1ERE CLASSE	F	1120	5 250 €
		H	1104	5 173 €
PHYSICIEN ADJOINT	PHYSICIEN 2EME CLASSE	F	830	3 889 €
		H	1058	4 958 €
	PHYSICIEN CLASSE EXCEPTIONNELLE	F	1146	5 372 €
		H	1244	5 827 €
PROFESSEUR DES UNIVERSITES	PHYSICIEN ADJOINT CL NORMALE	F	734	3 438 €
		H	746	3 497 €
	PHYSICIEN ADJOINT HORS CLASSE	F	813	3 810 €
		H	828	3 878 €
PROFESSEUR DES UNIVERSITES	PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.	F	1019	4 776 €
		H	1008	4 722 €
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.	F	892	4 179 €
		H	912	4 273 €
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.	F	1217	5 704 €
		H	1027	4 814 €

Libellé du corps	Libellé du grade	Genre	INM Moyen des agents rémunérés à ce grade en 2021	Rémunération moyenne en € (indice moyen x valeur du point d'indice)
Filière hospitalo-universitaire				
MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRES	MAITRE DE CONF PRAT HOSP CSERD 1E CL	F	702	3 290 €
		H	715	3 352 €
	MAITRE DE CONF PRAT HOSP CSERD 2E CL	F	575	2 694 €
		H	347	1 624 €
MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE	MAITRE DE CONF PRAT HOSP CSERD H. CL.	F	792	3 713 €
		H	877	4 111 €
	MAITRE DE CONF UNIV MED GENERALE 1E CL.	F	605	2 833 €
		H	659	3 088 €
MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP	MAITRE DE CONF UNIV MED GENERALE 2E CL.	F	575	2 694 €
		H	522	2 446 €
	MAITRE DE CONF.-PRATICIEN HOSP. 1ERE CL	F	677	3 171 €
		H	651	3 050 €
MCUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	MAITRE DE CONF.-PRATICIEN HOSP. 2EME CL	F	427	2 001 €
		H	521	2 440 €
	MAITRE DE CONF.-PRATICIEN HOSP. HORS CL	F	800	3 748 €
		H	973	4 558 €
PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP	MCUPH DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 2E CL	F	465	2 179 €
		F	683	3 199 €
	MCUPH DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 1E CL	H	745	3 491 €
		F	521	2 440 €
PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE	MCUPH DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 2E CL	F	899	4 210 €
		F	899	4 210 €
	MCUPH DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES H CL	F	899	4 210 €
		F	1035	4 849 €
PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. 1ERE CL	H	1039	4 869 €
		F	810	3 794 €
	PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. 2EME CL	H	771	3 612 €
		F	1243	5 824 €
MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE	PROFESSEUR UNIV.-PRATICIEN HOSP. CL EXC.	H	994	4 659 €
		F	808	3 784 €
	PROFESSEUR UNIV MED GENERALE 2E CL.	H	830	3 889 €
		H	1270	5 951 €
MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP	PROFESSEUR UNIV MED GENERALE CL.EX.	H	1270	5 951 €
	PROF UNIV-PRAT. HOSP CSERD CL.EX 1 ECH	H	1270	5 951 €
	PROF UNIV-PRAT. HOSP CSERD CL.EX 2 ECH	H	1270	5 951 €
		F	1031	4 831 €
MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE	PROF UNIV-PRATICIEN HOSP CSERD 1E CL	H	944	4 424 €
		F	743	3 482 €
	PROF UNIV-PRATICIEN HOSP CSERD 2E CL	H	752	3 525 €
		F	1058	4 958 €
MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE	PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 1C	F	950	4 453 €
		H	830	3 889 €
	PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 2C	F	1234	5 781 €
		H	1295	6 068 €
	PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES CE			

Libellé du corps	Libellé du grade	Genre	INM Moyen des agents rémunérés à ce grade en 2021	Rémunération moyenne en € (indice moyen x valeur du point d'indice)
Filière enseignante des corps du 2nd degré				
PROFESSEUR AGREGE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE	F	985	4 617 €
		H	807	3 784 €
	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	F	619	2 901 €
		H	580	2 716 €
	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	F	878	4 114 €
		H	878	4 114 €
Filière administrative				
ADMINISTRATEUR ENSR	ADM. DE L'EN. DE L'ENS SUP ET DE LA RECH	H	751	3 518 €
AGENT COMPTABLE EPSCP	AGENT COMPTABLE EPSCP GROUPE SUP	F	899	4 210 €
ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT (CN)	F	576	2 699 €
		H	563	2 637 €
	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT (HC)	F	520	2 437 €
		H	780	3 655 €
	ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	F	702	3 290 €
		H	623	2 921 €
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES EPSCP	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES GR SUP	H	940	4 403 €
Filière des bibliothèques				
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)	CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES	F	645	3 024 €
	CONSERVATEUR EN CHEF DES BIBLIOTHEQUES	F	821	3 847 €
		H	696	3 260 €
CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES	CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES	F	1139	5 339 €
		H	0	0 €
Filière ITRF				
INGENIEUR DE RECHERCHE RF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF 1E CLASSE	F	761	3 568 €
		H	720	3 376 €
	INGENIEUR DE RECHERCHE RF 2E CLASSE	F	713	3 341 €
		H	536	2 512 €
	INGENIEUR DE RECHERCHE RF HORS CLASSE	F	783	3 668 €
		H	887	4 157 €

Personnels de catégorie A

Libellé du corps	Libellé du grade	Genre	INM Moyen des agents rémunérés à ce grade en 2021	Rémunération moyenne en € (indice moyen x valeur du point d'indice)
Filière universitaire				
PROFESSEUR DE L'ENSAM	PROFESSEUR DE L'ENSAM CLASSE NORMALE	H	757	3 547 €
	PROFESSEUR DE L'ENSAM HORS CLASSE	F	800	3 749 €
Filière enseignante des corps du 2nd degré				
PROFESSEUR CERTIFIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	F	481	2 253 €
		H	587	2 750 €
	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	F	754	3 534 €
		H	820	3 845 €
	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	F	755	3 536 €
		H	571	2 676 €
PROFESSEUR D'EPS	PROFESSEUR D'EPS CLASSE EXCEPTIONNELLE	F	830	3 889 €
		H	844	3 953 €
	PROFESSEUR D'EPS CLASSE NORMALE	F	593	2 779 €
		H	559	2 617 €
PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS	PROFESSEUR D'EPS HORS CLASSE	H	761	3 568 €
	PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT	F	803	3 761 €
	PROFESSEUR DES LYCEES PROF. CL. NORMALE	F	579	2 715 €
		H	574	2 689 €
	PROFESSEUR DES LYCEES PROF. HORS CL.	H	763	3 575 €
Filière des bibliothèques				
BIBLIOTHECAIRE	BIBLIOTHECAIRE	F	564	2 644 €
		H	553	2 589 €
	BIBLIOTHECAIRE HORS CLASSE	F	768	3 599 €
		H	605	2 835 €
Filière ITRF				
ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	ASSISTANT INGENIEUR RF	F	450	2 110 €
		H	462	2 165 €
INGENIEUR D'ETUDES DE RECH ET FORMATION	INGENIEUR D'ETUDES CLASSE NORMALE	F	475	2 227 €
		H	491	2 303 €
	INGENIEUR D'ETUDES HORS CLASSE	F	620	2 904 €
		H	633	2 966 €
	INGENIEUR D'ETUDES RF 2E CLASSE	H	0	0 €
Filière sociale et de santé				
INFIRMIERS ENES CATEGORIE A	INFIRMIERS ENES CN CATEG A	F	485	2 273 €
	ASSISTANT PRINCIPAL SERVICE SOCIAL AE	F	573	2 685 €

Personnels de catégorie B

Libellé du corps	Libellé du grade	Genre	INM Moyen des agents rémunérés à ce grade en 2021	Rémunération moyenne en € (indice moyen x valeur du point d'indice)
Filière administrative				
SECRETAIRE ADMINISTRATIF	SECRETAIRE ADMINISTRATIF CE	F	480	2 250 €
	SECRETAIRE ADMINISTRATIF CN	F	435	2 038 €
	SECRETAIRE ADMINISTRATIF CS	H	394	1 845 €
	SECRETAIRE ADMINISTRATIF CS	F	443	2 076 €
		H	452	2 117 €
Filière des bibliothèques				
BIB. ASSISTANT SPE (NES)	BIB. ASSISTANT SPE. CLASSE EXCEPTIONNELLE	F	445	2 085 €
	BIB. ASSISTANT SPE. CLASSE NORMALE	H	501	2 349 €
	BIB. ASSISTANT SPE. CLASSE NORMALE	F	390	1 827 €
	BIB. ASSISTANT SPE. CLASSE SUPERIEURE	F	426	1 995 €
		H	452	2 118 €
Filière ITRF				
TECHNICIEN DE RECHERCHE & FORMATION	TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CE	F	482	2 259 €
	TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CE	H	439	2 059 €
	TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CN	F	375	1 755 €
	TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CN	H	415	1 946 €
	TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CS	F	434	2 034 €
	TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION CS	H	439	2 057 €
	TECHNICIEN RF CLASSE EXCEPTIONNELLE	F	0	0 €

Personnels de catégorie C

Libellé du corps	Libellé du grade	Genre	INM Moyen des agents rémunérés à ce grade en 2021	Rémunération moyenne en € (indice moyen x valeur du point d'indice)
Filière administrative				
ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	ADJOINT ADMINISTRATIF	F	334	1 563 €
	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1CL	F	369	1 729 €
	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2CL	F	322	1 510 €
	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2CL	H	356	1 670 €
	AGENT ADMINISTRATIF DES SERV. EXT.	F	0	0 €
Filière des bibliothèques				
MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	H	340	1 591 €
	MAG PRINCIPAL DES BIBLIOTHEQUES DE 1CL	F	409	1 917 €
	MAG PRINCIPAL DES BIBLIOTHEQUES DE 1CL	H	423	1 980 €
	MAG PRINCIPAL DES BIBLIOTHEQUES DE 2CL	F	373	1 747 €
	MAG PRINCIPAL DES BIBLIOTHEQUES DE 2CL	H	366	1 717 €
Filière ITRF				
ADJOINT TECHNIQUE-RECHERCHE ET FORMATION	ADJOINT TECHNIQUE RECH ET FORM CL2	F	342	1 603 €
	ADJOINT TECHNIQUE RECH ET FORM PR CL1	F	466	2 184 €
	ADJOINT TECHNIQUE RECH ET FORM PR CL2	H	0	0 €
	ADJ TECHNIQUE RECHERCHE ET FORMATION	F	324	1 516 €
	ADJ TECHNIQUE RECHERCHE ET FORMATION	H	343	1 606 €
	ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 1CL	F	371	1 740 €
	ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 1CL	H	402	1 885 €
	ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 2CL	F	362	1 696 €
	ADJ TECH PRINC DE RECH ET DE FORM DE 2CL	H	358	1 675 €

3.2.5 Régime indemnitaire des agents titulaires, par catégorie statutaire, filière, corps et genre

Filière	Libellé du corps	Genre	Montant moyen régime indemnitaire
	A+		
Filière universitaire	ASTRONOME	F	ETP inférieur à 4
		H	2 093 €
	ASTRONOME ADJOINT	F	4 216 €
		H	3 385 €
	MAITRE DE CONFERENCES	F	6 533 €
		H	7 229 €
	PHYSICIEN	F	ETP inférieur à 4
		H	ETP inférieur à 4
	PHYSICIEN ADJOINT	F	5 205 €
		H	3 477 €
	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	F	6 402 €
		H	6 747 €
	MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRES	F	1 465 €
		H	1 052 €
Filière hospitalo-universitaire	MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE	F	ETP inférieur à 4
		H	ETP inférieur à 4
	MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP	F	686 €
		H	589 €
	MCUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	F	892 €
		H	ETP inférieur à 4
	PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP	F	1 425 €
		H	1 613 €
	PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE	F	ETP inférieur à 4
		H	ETP inférieur à 4
	PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRES	F	ETP inférieur à 4
		H	1 130 €
	PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	F	2 066 €
		H	3 335 €
Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR AGREGE	F	8 299 €
		H	8 993 €
Filière administrative	ADMINISTRATEUR ENSR	H	ETP inférieur à 4
	AGENT COMPTABLE EPSCP	F	ETP inférieur à 4
	ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	F	9 116 €
		H	11 927 €
Filière des bibliothèques	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES EPSCP	H	ETP inférieur à 4
	CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)	F	7 778 €
		H	ETP inférieur à 4
	CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES	F	ETP inférieur à 4
		H	€
Filière ITRF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF	F	14 173 €
		H	14 141 €

Filière	Libellé du corps	Genre	Montant moyen régime indemnitaire
A			
Filière universitaire	PROFESSEUR DE L'ENSAM	F	ETP inférieur à 4
		H	ETP inférieur à 4
	PROFESSEUR CERTIFIE	F	9 409 €
		H	9 406 €
Filière enseignante des corps du 2nd degré	PROFESSEUR D'EPS	F	ETP inférieur à 4
		H	4 837 €
	PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS	F	11 336 €
		H	12 235 €
Filière des bibliothèques	BIBLIOTHECAIRE	F	ETP inférieur à 4
		H	ETP inférieur à 4
	ASSISTANT INGENIEUR DE RECH ET FORMATION	F	5 973 €
		H	7 342 €
Filière ITRF	INGENIEUR D'ETUDES DE RECH ET FORMATION	F	8 323 €
		H	9 495 €
Filière sociale et de santé	INFIRMIERS ENES CATEGORIE A	F	ETP inférieur à 4
B			
Filière administrative	SECRETAIRE ADMINISTRATIF	F	5 269 €
		H	ETP inférieur à 4
Filière des bibliothèques	BIB. ASSISTANT SPE (NES)	F	5 051 €
		H	5 030 €
Filière ITRF	TECHNICIEN DE RECHERCHE & FORMATION	F	5 339 €
		H	6 424 €
C			
Filière administrative	ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP	F	3 867 €
		H	3 673 €
Filière des bibliothèques	MAGASINIER DES BIBLIOTHEQUES	F	3 759 €
		H	3 465 €
Filière ITRF	ADJOINT TECHNIQUE-RECHERCHE ET FORMATION	F	3 753 €
		H	3 928 €
Montant moyen indemnitaire de l'ensemble des agents titulaires affectés			7 239 €

3.2.6 Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)

La GIPA au titre de 2021 a été versée en 2022

Statut	Filière	Genre	Nombre de bénéficiaires de la GIPA	Montant moyen versé par bénéficiaire
Titulaires	Filière administrative	Femme	ETP < 4	11 €
	Filière enseignante des corps du 2nd degré	Homme	4	1 039 €
	Filière hospitalo-universitaire	Femme	8	708 €
	Filière hospitalo-universitaire	Homme	7	684 €
	Filière ITRF	Femme	6	202 €
	Filière ITRF	Homme	4	475 €
	Filière universitaire	Femme	26	789 €
	Filière universitaire	Homme	36	825 €
Total des Titulaires			92	739 €
Non titulaires	Filière enseignante des corps du 2nd degré	Femme	5	736 €
	Filière ITRF	Femme	13	141 €
	Filière ITRF	Homme	ETP < 4	125 €
	Filière universitaire	Femme	7	255 €
	Filière universitaire	Homme	7	299 €
Total des Non titulaires			35	279 €
Ensemble des agents bénéficiaires de la GIPA			127	612 €



PARTIE 4 | CONDITIONS DE TRAVAIL

4.1 Temps de travail des agents

4.2 Les absences au travail

4.3 Le bilan du compte épargne temps

Partie 4. Conditions de travail

4.1 Temps de travail des agents

4.1.1 Temps de travail des agents titulaires

Effectif des agents titulaires répartis par quotité de temps de travail, filière et genre

Quotité de temps partiel - Agents titulaires	Genre	Filière universitaire	Filière hospitalo-universitaire	Filière enseignante des corps du 2nd degré	Filière administrative	Filière des bibliothèques	Filière ITRF	Filière sociale et de santé	Total
50%	Femmes	2		1		1	4		8
	Hommes	4					4		8
	Sous-total	6		1		1	8		16
Part des effectifs / Effectifs de la filière (en %)		0,5%		0,3%		2,1%	0,9%		
60%	Femmes	1			1		1		3
	Hommes			1					1
	Sous-total	1		1	1		1		4
Part des effectifs / Effectifs de la filière (en %)		0,1%		0,3%	0,8%		0,1%		
70%	Femmes						1		1
	Sous-total						1		1
	Part des effectifs / Effectifs de la filière (en %)							0,1%	
80%	Femmes	13		5	11	6	63	1	99
	Hommes	6		2			7		15
	Sous-total	19		7	11	6	70	1	114
Part des effectifs / Effectifs de la filière (en %)		1,7%		2,4%	8,7%	12,5%	7,6%	50,0%	
90%	Femmes	6		1	1		9		17
	Hommes	2							2
	Sous-total	8		1	1		9		19
Part des effectifs / Effectifs de la filière (en %)		0,7%		0,3%	0,8%		1,0%		
100%	Femmes	373	108	113	95	27	442	1	1159
	Hommes	713	197	166	19	14	396		1505
	Sous-total	1086	305	279	114	41	838	1	2664
Part des effectifs / Effectifs de la filière (en %)		97,0%	100,0%	96,5%	89,8%	85,4%	90,4%	50,0%	
Total des agents en temps partiel		34		10	13	7	89	1	154
Ensemble des effectifs des agents titulaires		1120	305	289	127	48	927	2	2818
Parts des temps partiels / effectifs de la filière (en %)		3,04%		3,46%	10,24%	14,58%	9,60%	50,00%	5,46%

Effectif des agents titulaires répartis par quotité de temps de travail, catégorie statutaire et genre

Quotité de temps partiel - Agents titulaires en temps partiel	Genre	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
50%	Femmes	2	1		5	8
	Hommes	5	1		2	8
	Sous-total	7	2		7	16
Part des effectifs / Effectif total (en %)		0,25%	0,07%		0,25%	
60%	Femmes	1			2	3
	Hommes		1			1
	Sous-total	1	1		2	4
Part des effectifs / Effectif total (en %)		0,04%	0,04%		0,07%	
70%	Femmes			1		1
	Sous-total			1		1
	Part des effectifs / Effectif total (en %)				0,04%	
80%	Femmes	14	22	22	41	99
	Hommes	6	5	2	2	15
	Sous-total	20	27	24	43	114
Part des effectifs / Effectif total (en %)		0,71%	0,96%	0,85%	1,53%	
90%	Femmes	6	4	2	5	17
	Hommes	2				2
	Sous-total	8	4	2	5	19
Part des effectifs / Effectif total (en %)		0,28%	0,14%	0,07%	0,18%	
100%	Femmes	507	212	158	282	1159
	Hommes	944	293	126	142	1505
	Sous-total	1451	505	284	424	2664
Part des effectifs / Effectif total (en %)		51,49%	17,92%	10,08%	15,05%	
Total des agents en temps partiel		36	34	27	57	154
Ensemble des effectifs des agents titulaires		1487	539	311	481	2818
Parts des temps partiels / effectifs de la catégorie statutaire (en %)		2,42%	6,31%	8,68%	11,85%	5,46%

Effectifs des agents titulaires répartis par quotité de travail, genre et tranche d'âge

Tranche d'âge	Genre / Quotité de temps partiel	100%	90%	80%	70%	60%	50%	Total	Part des agents à temps partiel
25 à 29 ans	Femmes	4						4	
	Hommes	11						11	
	sous-total	15						15	
30 à 34 ans	Femmes	39		7				46	15,2%
	Hommes	45		2				47	4,3%
	sous-total	84		9				93	9,7%
35 à 39 ans	Femmes	84	1	14				99	15,2%
	Hommes	128		2				130	1,5%
	sous-total	212	1	16				229	7,4%
40 à 44 ans	Femmes	199	5	22				226	11,9%
	Hommes	208					1	209	0,5%
	sous-total	407	5	22			1	435	6,4%
45 à 49 ans	Femmes	186	8	20		2	3	219	15,1%
	Hommes	276	1	2			1	280	1,4%
	sous-total	462	9	22		2	4	499	7,4%
50 à 54 ans	Femmes	269	3	12	1		1	286	5,9%
	Hommes	321		5			2	328	2,1%
	sous-total	590	3	17	1		3	614	3,9%
55 à 59 ans	Femmes	247		19		1	3	270	8,5%
	Hommes	285	1	3			1	290	1,7%
	sous-total	532	1	22		1	4	560	5,0%
60 à 64 ans	Femmes	117		5			1	123	4,9%
	Hommes	176		1		1	2	180	2,2%
	sous-total	293		6		1	3	303	3,3%
65 ans et plus	Femmes	14						14	
	Hommes	55					1	56	1,8%
	sous-total	69					1	70	1,4%
Ensemble des effectifs des agents titulaires		2 664	19	114	1	4	16	2 818	5,5%

4.1.2 Temps de travail des agents non-titulaires

Effectif des agents non-titulaires à temps partiel répartis par quotité de travail

Quotité de temps partiel	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
50%	1	1		2	4
80%		5	1	5	11
90%			2	1	3
Ensemble des effectifs d'agents non-titulaires en temps partiel	1	6	3	8	18
Ensemble des effectifs d'agents non-titulaires	232	988	81	178	1500
Part des temps partiel / Effectifs total (%)	0,43%	0,61%	3,70%	4,49%	1,20%

Quotité de temps partiel - Agents non titulaires en temps partiel		25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	Total général	Moyenne d'âge
50%	Femmes					2				2	49
	Sous-total					2				2	
	Part des effectifs / total des agents non titulaires					10,53%				10,53%	
50%	Hommes	1							1	2	46
	Sous-total	1							1	2	
	Part des effectifs / total des agents non titulaires	5,26%							5,26%	10,53%	
80%	Femmes		3	1	4	1	1	1		11	42
	Sous-total		3	1	4	1	1	1		11	
	Part des effectifs / total des agents non titulaires		15,79%	5,26%	21,05%	5,26%	5,26%	5,26%		57,89%	
90%	Femmes			1		1			1	3	49
	Sous-total			1		1			1	3	
	Part des effectifs / total des agents non titulaires			5,26%		5,26%			5,26%	15,79%	
30%	Hommes								1	1	60
	Sous-total								1	1	
	Part des effectifs / total des agents non titulaires								5,26%	5,26%	
Total agents non-tit. recrutés à temps partiel		1	3	2	4	4	1	1	3	19	45
Ensemble des effectifs des agents non-titulaires		612	278	112	74	57	54	57	24	1500	
Part des temps incomplet/ Effectifs total		0,16%	1,08%	1,79%	5,41%	7,02%	1,85%	1,75%	12,50%	1,27%	

Effectif des agents non-titulaires à temps incomplets répartis par quotité de travail

Quotité de temps partiel	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
50%	5	20	1	2	28
60%	2			1	3
70%				1	1
Ensemble des effectifs d'agents non-titulaires en temps partiel	7	20	1	4	32
Ensemble des effectifs d'agents non-titulaires	232	1009	81	178	1500
Part des temps partiel / Effectifs total (%)	3,02%	1,98%	1,23%	2,25%	2,13%

Quotité de recrutement	Genre	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans et plus	Total Agents non-titulaires	Moyenne d'âge
50%	Femmes	3	3	2	2	3	2	1	1	1	18	43
50%	Hommes	3	3	1	2	1					10	35
60%	Femmes				1	1		1			3	49
70%	Femmes		1								1	33
Total agents non-tit. recrutés à temps incomplet		6	7	3	5	5	2	2	1	1	32	41
Total agents non-titulaires		612	278	112	74	57	54	57	24	8	1500	
Par des temps incomplets/ Effectifs total (%)		0,98%	2,52%	2,68%	6,76%	8,77%	3,70%	3,51%	4,17%	12,50%	2,13%	

4.2 Les absences au travail

4.2.1 Les absences des agents pour raisons de santé

Le décalage entre le nombre d'agents concernés par catégorie et le nombre d'agents concerné par motif d'absence s'explique par le changement de situation de l'agent en cours d'année. Celui-ci pouvant comptabiliser plusieurs absences sur une même année.

Ex : un agent de catégorie C peut être absent en janvier et avoir une nouvelle absence en octobre après avoir obtenu une promotion en catégorie B. ce même agent sera donc comptabilisé 2 fois, une fois par catégorie.

Les agents Titulaires

Catégorie A+

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours	
Filière universitaire	Femmes	Congé de maladie ordinaire	58	1093	
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	7	155	
		Congé longue maladie	3	355	
		Congé longue durée - A	3	730	
	<i>Femmes</i>			71	2333
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	61	1230	
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	2	15	
		Congé longue maladie	8	905	
		CLM suite à requalification CMO	1	183	
		<i>Hommes</i>			72
Filière universitaire			143	4666	
Filière hospitalo-universitaire	Femmes	Congé de maladie ordinaire	8	143	
		<i>Femmes</i>			8
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	7	119	
		<i>Hommes</i>			7
Filière hospitalo-universitaire			15	262	
Total des absences 100 agents Enseignants et E/C concernés			158	4928	
Filière ITRF	Hommes	Congé de maladie ordinaire	6	67	
		<i>Hommes</i>			6
	Filière ITRF			6	67
Filière administrative	Femmes	Congé de maladie ordinaire	5	70	
		<i>Femmes</i>			5
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	6	73	
		<i>Hommes</i>			6
Filière administrative			11	143	
Filière des bibliothèques	Femmes	Congé de maladie ordinaire	5	53	
		<i>Femmes</i>			5
	Filière des bibliothèques			5	53
Total des absences 11 agents BIATSS concernés			22	263	
Total des absences 111 agents de Catégorie A+ concernés			180	5191	

Catégorie A

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière enseignants des corps du 2nd degré	Femmes	Congé de maladie ordinaire	46	882
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	1	21
		Congé longue maladie	3	375
		<i>Femmes</i>	50	1278
		Congé de maladie ordinaire	18	304
	Hommes	Congé invalidité temporaire imputable au serv	1	71
		Congé longue durée - A	3	349
		<i>Hommes</i>	22	724
		Filière enseignants des corps du 2nd degré	72	2002
		Total des absences 33 agents Enseignants et E/C concernés	72	2002
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	53	615
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	2	31
		<i>Femmes</i>	55	646
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	55	878
		CLD - reprise uniquement	3	438
		<i>Hommes</i>	58	1316
Filière ITRF	113	1962		
Filière administrative	Femmes	Congé de maladie ordinaire	7	46
		<i>Femmes</i>	7	46
	Filière administrative	7	46	
Filière des bibliothèques	Femmes	Congé de maladie ordinaire	2	6
		<i>Femmes</i>	2	6
	Filière des bibliothèques	2	6	
Filière sociale et de santé	Femmes	Congé de maladie ordinaire	3	31
		<i>Femmes</i>	3	31
	Filière sociale et de santé	3	31	
Total des absences 62 agents BIATSS concernés			125	2045
Total des absences 95 agents de Catégorie A concernés			197	4047

Catégorie B

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	75	1048
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	4	39
		Congé longue maladie	1	32
		Congé longue durée - A	2	528
		CLD suite à requalification CLM	1	143
	<i>Femmes</i>	83	1790	
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	30	306
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	2	107
		CLD suite à requalification CLM	2	365
		<i>Hommes</i>	34	778
Filière ITRF		117	2568	
Filière administrative	Femmes	Congé de maladie ordinaire	27	435
		<i>Femmes</i>	27	435
	Filière administrative	27	435	
Filière des bibliothèques	Femmes	Congé de maladie ordinaire	5	16
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	1	4
	<i>Femmes</i>	6	20	
	Filière des bibliothèques	6	20	
Total des absences 78 agents BIATSS concernés			150	3023
Total des absences 78 agents de Catégorie B concernés			150	3023

Catégorie C

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours	
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	336	4064	
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	17	375	
		CLD - reprise uniquement	2	124	
		Congé longue durée - A	3	468	
		CLD suite à requalification CLM	3	1045	
	<i>Femmes</i>			361	6076
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	118	1520	
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	4	79	
		CLM suite à requalification CMO	2	290	
		CLD - reprise uniquement	3	413	
CLD suite à requalification CLM		1	365		
<i>Hommes</i>			128	2667	
Filière ITRF			489	8743	
Filière administrative	Femmes	Congé de maladie ordinaire	46	538	
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	2	32	
		CLD - reprise uniquement	6	909	
		Congé longue durée - A	4	485	
		CLD suite à requalification CLM	2	365	
	<i>Femmes</i>			60	2329
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	3	25	
<i>Hommes</i>			3	25	
Filière administrative			63	2354	
Filière des bibliothèques	Femmes	Congé de maladie ordinaire	24	284	
		Congé invalidité temporaire imputable au serv	1	2	
		CLD suite à requalification CLM	1	365	
	<i>Femmes</i>			26	651
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	4	98	
		CLD - reprise uniquement	2	365	
<i>Hommes</i>			6	463	
Filière des bibliothèques			32	1114	
Total des absences 219 agents BIATSS concernés			584	12211	
Total des absences 219 agents de Catégorie C concernés			584	12211	
Total des absences des Titulaires 500 agents concernés			1111	24472	

Les agents Non Titulaires

Catégorie A+

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière universitaire	Femmes	Congé de maladie ordinaire	9	108
		<i>Femmes</i>	9	108
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	4	57
		<i>Hommes</i>	4	57
Filière universitaire			13	165
Total des absences 5 agents Enseignants et E/C concernés			13	165
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	3	15
		<i>Femmes</i>	3	15
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	11	155
		<i>Hommes</i>	11	155
Filière ITRF			14	170
Total des absences 10 agents BIATSS concernés			14	170
Total des absences 15 agents de Catégorie A+ concernés			27	335

Catégorie A

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière universitaire	Femmes	Congé de maladie ordinaire	7	60
		<i>Femmes</i>	7	60
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	3	188
		<i>Hommes</i>	3	188
Filière universitaire			10	248
Filière hospitalo-universitaire	Femmes	Congé de maladie hospitalo-universitaire	35	407
		<i>Femmes</i>	35	407
	Hommes	Congé de maladie hospitalo-universitaire	8	112
		<i>Hommes</i>	8	112
Filière hospitalo-universitaire			43	519
Filière enseignants des corps du 2nd degré	Femmes	Congé de maladie ordinaire	12	131
		Congé grave maladie	1	365
		<i>Femmes</i>	13	496
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	9	75
	<i>Hommes</i>	9	75	
Filière enseignants des corps du 2nd degré			22	571
Total des absences 45 agents Enseignants et E/C concernés			75	1338
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	56	558
		<i>Femmes</i>	56	558
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	12	117
		<i>Hommes</i>	12	117
Filière ITRF			68	675
Total des absences 29 agents BIATSS concernés			68	675
Total des absences 74 agents de Catégorie A concernés			143	2013

Catégorie B

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours	
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	44	617	
		Congé suite accident de service ou de trajet	2	8	
		Congé grave maladie	2	365	
			<i>Femmes</i>	48	990
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	3	17	
				<i>Hommes</i>	3
			Filière ITRF	51	1007
Filière des bibliothèques	Femmes	Congé de maladie ordinaire	2	15	
				<i>Femmes</i>	2
				Filière des bibliothèques	2
			Total des absences 21 agents BIATSS concernés	53	1022
			Total des absences 21 agents de Catégorie B concernés	53	1022

Catégorie C

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours	
Filière ITRF	Femmes	Congé de maladie ordinaire	145	1301	
		Congé suite accident de service ou de trajet	5	21	
				<i>Femmes</i>	150
	Hommes	Congé de maladie ordinaire	16	149	
		Congé suite accident de service ou de trajet	5	92	
				<i>Hommes</i>	21
			Filière ITRF	171	1563
Filière des bibliothèques	Femmes	Congé de maladie ordinaire	2	9	
				<i>Femmes</i>	2
				Filière des bibliothèques	2
			Total des absences 77 agents BIATSS concernés	173	1572
			Total des absences 77 agents de Catégorie C concernés	173	1572
			Total des absences des Non Titulaires 187 agents concernés	396	4942
			Total des Absences - pour raisons de santé 687 agents concernés	1507	29414

4.2.2 Les absences des agents hors raisons de santé

Les agents Titulaires

Catégorie A+

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière universitaire	Femmes	CRCT au titre d'une section CNU	6	842
		CRCT au titre de l'établissement	1	122
		Congé maternité	7	654
		<i>Femmes</i>	14	1618
	Hommes	CRCT au titre d'une section CNU	4	421
		CRCT au titre de l'établissement	5	610
		Congé de paternité	2	21
		Congé de paternité et d'accueil de l'enfant	10	102
		Congé bonifié	1	30
		<i>Hommes</i>	22	1184
Filière universitaire			36	2802
Filière hospitalo-universitaire	Femmes	Congé maternité	3	245
		Congé pour adoption	1	19
	<i>Femmes</i>	4	264	
	Hommes	Congé de paternité	2	54
		<i>Hommes</i>	2	54
Filière hospitalo-universitaire			6	318
Total des absences 40 agents Enseignants et E/C concernés			42	3120
Total des absences 40 agents de Catégorie A+ concernés			42	3120

Catégorie A

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière enseignants des corps du 2nd degré	Femmes	Autorisation d'absence garde d'enfant malade	1	2
		<i>Femmes</i>	1	2
	Hommes	Congé de paternité	2	22
		<i>Hommes</i>	2	22
	Filière enseignants des corps du 2nd degré			3
Total des absences 3 agents Enseignants et E/C concernés			3	24
Filière ITRF	Femmes	Congé maternité	2	276
		Grossesse pathologique	1	14
		<i>Femmes</i>	3	290
	Hommes	Congé de paternité et d'accueil de l'enfant	1	11
		Congé de solidarité familiale	2	42
		<i>Hommes</i>	3	53
Filière ITRF			6	343
Total des absences 4 agents BIATSS concernés			6	343
Total des absences 7 agents de Catégorie A concernés			9	367

Catégorie B

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière ITRF	Femmes	Congé maternité	1	96
		<i>Femmes</i>	1	96
	Hommes	Congé de paternité	1	11
		Congé de paternité et d'accueil de l'enfant	1	12
		<i>Hommes</i>	2	23
Filière ITRF			3	119
Total des absences 2 agents BIATSS concernés			3	119
Total des absences 2 agents de Catégorie B concernés			3	119

Catégorie C

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière ITRF	Femmes	Congé maternité	5	266
		Grossesse pathologique	2	25
	<i>Femmes</i>	7	291	
	Hommes	Congé de paternité	1	21
		<i>Hommes</i>	1	21
Filière ITRF			8	312
Total des absences 6 agents BIATSS concernés			8	312
Total des absences 6 agents de Catégorie C concernés			8	312
Total des absences des Titulaires 55 agents concernés			62	3918

Les agents Non Titulaires

Catégorie A+

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière universitaire	Femmes	Congé maternité	1	37
		<i>Femmes</i>	1	37
	Hommes	Congé de paternité	1	11
		<i>Hommes</i>	1	11
Filière universitaire			2	48
Total des absences 1 agents Enseignants et E/C concernés			2	48
Filière ITRF	Femmes	Congé maternité	2	224
		<i>Femmes</i>	2	224
	Hommes	Congé de paternité et d'accueil de l'enfant	2	22
		<i>Hommes</i>	2	22
Filière ITRF			4	246
Total des absences 4 agents BIATSS concernés			4	246
Total des absences 6 agents de Catégorie A+ concernés			6	294

Catégorie A

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière hospitalo-universitaire	Femmes	Congé maternité	13	1069
		Grossesse pathologique	6	41
	Hommes	<i>Femmes</i>	19	1110
		Congé de paternité	7	101
<i>Hommes</i>			7	101
Filière hospitalo-universitaire			26	1211
Filière enseignants des corps du 2nd degré	Femmes	Congé maternité	1	88
	<i>Femmes</i>		1	88
Filière enseignants des corps du 2nd degré			1	88
Total des absences 19 agents Enseignants et E/C concernés			27	1299
Filière ITRF	Femmes	Congé maternité	5	319
		Grossesse pathologique	3	42
	Hommes	<i>Femmes</i>	8	361
		Congé de paternité	1	11
<i>Hommes</i>			1	11
Filière ITRF			9	372
Total des absences 6 agents BIATSS concernés			9	372
Total des absences 25 agents de Catégorie A concernés			36	1671

Catégorie B

Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière ITRF	Femmes	Congé maternité	1	112
		<i>Femmes</i>	1	112
	Hommes	Congé de paternité	1	21
		<i>Hommes</i>	1	21
		Filière ITRF	2	133
Total des absences 2 agents BIATSS concernés			2	133
Total des absences 2 agents de Catégorie B concernés			2	133

Catégorie C

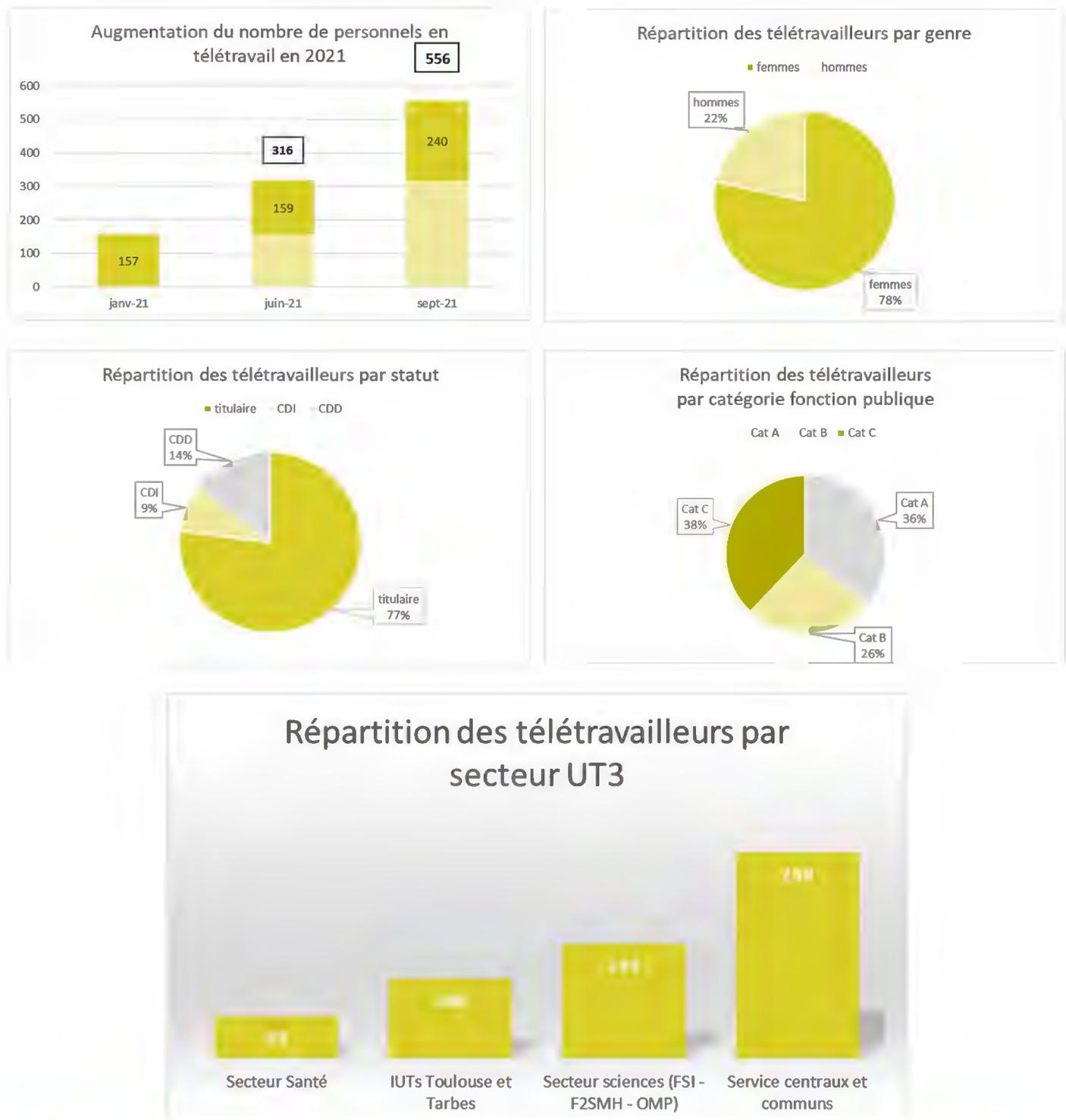
Filière	Genre	Motif - Absences	Nombre d'absences	Nombre de jours
Filière ITRF	Femmes	Congé maternité	6	652
		Grossesse pathologique	3	40
		<i>Femmes</i>	9	692
		Filière ITRF	9	692
	Total des absences 6 agents BIATSS concernés			9
Total des absences 6 agents de Catégorie C concernés			9	692
Total des absences des Non Titulaires 39 agents concernés			53	2790
Total des Absences - hors raison de santé 94 agents concernés			115	6708
Total général des absences 766 agents concernés			1625	36430

4.2.3 Le Télétravail

Depuis l'année 2021, les personnels BIATSS de l'université Toulouse III Paul Sabatier peuvent exercer une partie de leur travail en télétravail.

Le contexte de crise sanitaire lié à la covid-19, et la nécessité de mettre en place du travail à distance pour les personnels a favorisé le développement de ce dispositif au sein de l'université.

A la fin de l'année 2021, 556 personnels BIATSS bénéficiaient du télétravail, en 3 vagues successives.



4.3 Le bilan du compte épargne temps

	A +		A		B		C		TOTAL
	F	H	F	H	F	H	F	H	
Nombre total de CET ouvert au 31/12	33	31	9	23	24	22	42	11	195
↳ Dont nombre de CET ouvert au cours de l'année	6	2	2	2	10	6	15	4	47
Nombre d'agents ayant déposé des jours de CET dans l'année	30	26	8	22	21	20	35	8	170
↳ Dont nombre de jours versés au cours de l'année	260	222	29	198	131	179	250	67	1336
Nombre total de jours consommés au cours de l'année	93,5	170	45	170	54,5	60,5	121,5	37	752
↳ Sous forme d'indemnisation	84	108	30	170	49	39	85	25	590
↳ Sous forme de prise en compte au titre de la RAFFP	0	15	0	0	0	10	0	0	25
↳ Sous forme d'utilisation de jours de congés	9,5	47	15	0	5,5	11,5	36,5	12	137
Nombre de jours restant stockés au 31/12	616	586	164	516	255	332	474	124	3067



PARTIE 5 | FORMATION

5.1. La formation des personnels

5.2 Formation en matière de Santé et Sécurité au Travail

5.3. Dépenses de formation

Partie 5. Formation

5.1 La formation des personnels

Dans un contexte d'évolutions organisationnelles et professionnelles, la formation constitue un outil majeur dans la gestion des compétences des agents.

De l'adaptation à l'emploi à l'accompagnement des parcours professionnels, la formation répond, au travers des priorités retenues, le plus largement possible aux besoins de développement des compétences des personnels.

Chaque année, le service Compétences réalise un plan de formation qui décrit la politique de formation de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier en matière de développement et de valorisation des compétences des personnels.

Rubrique intranet : DRH -> Se former

5.1.1 La formation des personnels BIATSS

Répartition par type de formation, catégorie statutaire et genre

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	BIATSS Catégories A+, A, B et C		
		Femmes	Hommes	S/Total
Formation statutaire : Pacte	Effectif	1	0	1
	Nombre de jours	35	0	35
	Total effectif	1	0	1
Total formation statutaire	Part par sexe (%)	100%	0%	0%
	Total nombre de jours	35	0	35
	Part par sexe (%)	100%	0%	0%
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	2163	861	3024
	Nombre de jours	1652	771	2423
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (type 2)	Effectif	159	35	194
	Nombre de jours	238	69	307
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	9	4	13
	Nombre de jours	193	85	278
S/Total formation professionnelle continue	Total effectif	2 331	900	3231
	Part par genre (%)	72%	28%	100%
	Total nombre de jours	2 083	925	3 008
	Part par genre (%)	69%	31%	100%
Formation professionnelle : prépa examens concours	Effectif	146	33	179
	Nombre de jours	92	19	111
Formation professionnelle : valorisation des acquis de l'expérience (VAE)	Effectif	4	0	4
	Nombre de jours	96	0	96
Formation professionnelle : bilan de compétences	Effectif	4	0	4
	Nombre de jours	96	0	96
Formation professionnelle : dont hors temps de travail	Effectif	1	0	1
	Nombre de jours	21	0	21
S/Total formation professionnelle hors formation continue	Total effectif	155	33	188
	Part par genre (%)	82%	18%	100%
	Total nombre de jours	305	19	324
	Part par genre (%)	94%	6%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	2 487	933	3 420
	Part par genre (%)	73%	27%	100%
	Total nombre de jours	2 423	944	3 367
	Part par genre (%)	72%	28%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	0,97	1,01	0,98

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés (Nbre de jours de formation)	BIATSS Catégorie A+		
		Femmes	Hommes	SiTotal
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	3	1	4
	Nombre de jours	6	2	8
	Total effectif	3	1	4
SiTotal formation professionnelle continue	Part par genre (%)	75%	25%	100%
	Total nombre de jours	6	2	8
	Part par genre (%)	75%	25%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	3	1	4
	Part par genre (%)	75%	25%	100%
	Total nombre de jours	6	2	8
	Part par genre (%)	75%	25%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	2,00	2,00	2,00

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés (Nbre de jours de formation)	BIATSS Catégorie A		
		Femmes	Hommes	SiTotal
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	808	226	1034
	Nombre de jours	676	247	923
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (type 2)	Effectif	83	10	93
	Nombre de jours	133	11	144
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	2	1	3
	Nombre de jours	20	12	32
	Total effectif	893	237	1 130
SiTotal formation professionnelle continue	Part par genre (%)	79%	21%	100%
	Total nombre de jours	829	270	1 099
	Part par genre (%)	75%	25%	100%
Formation professionnelle : prépa examens concours	Effectif	15	2	17
	Nombre de jours	25	6	31
Formation professionnelle : bilan de compétences	Effectif	2	0	0
	Nombre de jours	48	0	0
	Total effectif	17	2	19
SiTotal formation professionnelle hors formation continue	Part par genre (%)	89%	11%	100%
	Total nombre de jours	73	6	79
	Part par genre (%)	92%	8%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	910	239	1 149
	Part par genre (%)	79%	21%	100%
	Total nombre de jours	902	276	1 178
	Part par genre (%)	77%	23%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	0,99	1,15	1,03

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	BIATSS Catégorie B		
		Femmes	Hommes	SI/Total
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	410	221	631
	Nombre de jours	345	252	597
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (type 2)	Effectif	22	55	77
	Nombre de jours	15	45	60
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	2	1	3
	Nombre de jours	62	22	84
SI/Total formation professionnelle continue	Total effectif	434	277	711
	Part par genre (%)	61%	39%	100%
	Total nombre de jours	422	319	741
	Part par genre (%)	57%	43%	100%
Formation professionnelle : prépa examens concours	Effectif	22	15	37
	Nombre de jours	32	6	38
SI/Total formation professionnelle hors formation continue	Total effectif	22	15	37
	Part par genre (%)	59%	41%	100%
	Total nombre de jours	32	6	38
	Part par genre (%)	84%	16%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	456	292	748
	Part par genre (%)	61%	39%	100%
	Total nombre de jours	454	325	779
	Part par genre (%)	58%	42%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	1,00	1,11	1,04

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	BIATSS Catégorie C		
		Femmes	Hommes	SI/Total
Formation statutaire : Pacte	Effectif	1	0	1
	Nombre de jours	35	0	35
Total formation statutaire	Total effectif	1	0	1
	Part par sexe (%)	100%	0%	100%
	Total nombre de jours	35	0	35
	Part par sexe (%)	100%	0%	100%
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	929	363	1292
	Nombre de jours	625	235	860
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (type 2)	Effectif	67	20	87
	Nombre de jours	90	53	143
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	5	2	7
	Nombre de jours	111	51	162
SI/Total formation professionnelle continue	Total effectif	1001	385	1386
	Part par genre (%)	72%	28%	100%
	Total nombre de jours	826	339	1165
	Part par genre (%)	71%	29%	100%
Formation professionnelle : prépa examens concours	Effectif	109	16	125
	Nombre de jours	35	7	42
Formation professionnelle : valorisation des acquis de l'expérience (VAE)	Effectif	4	0	4
	Nombre de jours	96	0	96
Formation professionnelle : bilan de compétences	Effectif	2	0	2
	Nombre de jours	48	0	48
Formation professionnelle : dont hors temps de travail	Effectif	1	0	1
	Nombre de jours	21	0	21
SI/Total formation professionnelle hors formation continue	Total effectif	116	16	132
	Part par genre (%)	88%	12%	100%
	Total nombre de jours	200	7	207
	Part par genre (%)	97%	3%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	1 118	401	1 519
	Part par genre (%)	74%	26%	100%
	Total nombre de jours	1 061	346	1 407
	Part par genre (%)	75%	25%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	0,95	0,86	0,93

Répartition par domaine de formation, catégorie statutaire et genre

Domaines de formation :	Nombre de stagiaires et de jours	BATS Catégories A+, A, B et C		
		Femmes	Hommes	S/Total
Accueil -Sensibilisation à l'environnement professionnel	Effectif	30	18	48
	Nombre de jours	30	22	52
Management-Gestion des ressources humaines	Effectif	502	180	682
	Nombre de jours	460	160	620
Techniques juridiques	Effectif	3	1	4
	Nombre de jours	3	1	4
Techniques administratives et bureautique	Effectif	712	210	922
	Nombre de jours	912	240	1152
Informatique	Effectif	7	7	14
	Nombre de jours	4	4	8
Formations linguistiques	Effectif	3	20	23
	Nombre de jours	8	57	65
Formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère	Effectif	1 230	497	1727
	Nombre de jours	1 006	460	1466
Ensemble des domaines de formation	Total effectif	2 487	933	3420
	Part par genre (%)	73%	27%	100%
	Total nombre de jours	2 423	944	3367
	Part par genre (%)	72%	28%	100%

Domaines de formation :	Nombre de stagiaires et de jours	Catégorie A+		
		Femmes	Hommes	S/Total
Management-Gestion des ressources humaines	Effectif	3	1	4
	Nombre de jours	6	2	8
Ensemble des domaines de formation	Total effectif	3	1	4
	Part par genre (%)	75%	25%	100%
	Total nombre de jours	6	2	8
	Part par genre (%)	75%	25%	100%

Domaines de formation :	Nombre de stagiaires et de jours	Catégorie A		
		Femmes	Hommes	S/Total
Accueil -Sensibilisation à l'environnement professionnel	Effectif	1	2	3
	Nombre de jours	1	2	3
Management-Gestion des ressources humaines	Effectif	341	160	501
	Nombre de jours	267	142	409
Achats publics	Effectif	1	1	2
	Nombre de jours	1	1	2
Techniques juridiques	Effectif	3	1	4
	Nombre de jours	3	1	4
Techniques administratives et bureautique	Effectif	110	23	133
	Nombre de jours	118	48	166
Informatique	Effectif	1	5	6
	Nombre de jours	1	3	4
Formations linguistiques	Effectif	3	15	18
	Nombre de jours	8	32	40
Formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère	Effectif	450	32	482
	Nombre de jours	503	47	550
Ensemble des domaines de formation	Total effectif	910	239	1 149
	Part par sexe (%)	79%	21%	100%
	Total nombre de jours	902	276	1 178
	Part par sexe (%)	77%	23%	100%

Domaines de formation :	Nombre de stagiaires et de jours	Catégorie B		
		Femmes	Hommes	S/Total
Accueil -Sensibilisation à l'environnement professionnel	Effectif	15	14	29
	Nombre de jours	15	14	29
Management-Gestion des ressources humaines	Effectif	120	10	130
	Nombre de jours	140	10	150
Achats publics	Effectif	2	0	2
	Nombre de jours	2	0	2
Techniques administratives et bureautique	Effectif	124	56	180
	Nombre de jours	150	86	236
Informatique	Effectif	6	2	8
	Nombre de jours	3	1	4
Formations linguistiques	Effectif	0	5	5
	Nombre de jours	0	25	25
Formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère	Effectif	189	205	394
	Nombre de jours	144	189	333
Ensemble des domaines de formation	Total effectif	456	292	748
	Part par sexe (%)	61%	39%	100%
	Total nombre de jours	454	325	779
	Part par sexe (%)	58%	42%	100%

Domaines de formation :	Nombre de stagiaires et de jours	Catégorie C		
		Femmes	Hommes	S/Total
Accueil -Sensibilisation à l'environnement professionnel	Effectif	14	2	16
	Nombre de jours	14	8	22
Management-Gestion des ressources humaines	Effectif	37	9	46
	Nombre de jours	47	6	53
Techniques administratives et bureautique	Effectif	476	130	606
	Nombre de jours	642	106	748
Formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère	Effectif	591	260	851
	Nombre de jours	358	226	584
Ensemble des domaines de formation	Total effectif	1 118	401	1 519
	Part par sexe (%)	74%	26%	100%
	Total nombre de jours	1 061	346	1 407
	Part par sexe (%)	75%	25%	100%

Nombre de personnels BIATSS bénéficiant de congés de formation professionnelle et de formation suite à concours interne ou changement de corps : aucun en 2021.

5.1.2 La formation des personnels enseignants

Effectifs enseignants formés, par filière, statut, corps et genre

Filière	Statut Fonction publique	Corps	Femmes	Hommes	TOTAL
Filière universitaire et hospitalo-universitaire	Agent titulaire	Professeur des universités	17	24	41
		Maître de conférences des universités	63	48	111
Filière enseignante des corps du 2nd degré	Agent titulaire	Professeur agrégé	36	12	48
		Professeur certifié	29	9	38
		Professeur de lycée professionnel	0	0	0
TOTAL			145	93	238

Répartition par type de formation, par population et par genre

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	EC + Enseignants 2nd degré		
		Femmes	Hommes	S/Total
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	144	93	237
	Nombre de jours	100	80	180
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	1		1
	Nombre de jours	24		24
S/Total formation professionnelle continue	Total effectif	145	93	238
	Part par genre (%)	61%	39%	100%
	Total nombre de jours	124	80	204
	Part par genre (%)	61%	39%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	145	93	238
	Part par genre (%)	61%	39%	100%
	Total nombre de jours	124	80	204
	Part par genre (%)	61%	39%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	0,86	0,86	0,86

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	EC		
		Femmes	Hommes	S/Total
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	80	72	152
	Nombre de jours	70	60	130
S/Total formation professionnelle continue	Total effectif	80	72	152
	Part par genre (%)	53%	47%	100%
	Total nombre de jours	70	60	130
	Part par genre (%)	54%	46%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	80	72	152
	Part par genre (%)	53%	47%	100%
	Total nombre de jours	70	60	130
	Part par genre (%)	54%	46%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	0,88	0,83	0,86

Type de formation (selon nomenclature UPS)	Effectifs formés /Nbre de jours de formation	Enseignants 2nd degré		
		Femmes	Hommes	S/Total
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	64	21	85
	Nombre de jours	30	20	50
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	1		1
	Nombre de jours	24		24
S/Total formation professionnelle continue	Total effectif	65	21	86
	Part par genre (%)	76%	24%	100%
	Total nombre de jours	54	20	74
	Part par genre (%)	73%	27%	100%
Ensemble des formations	Total effectif	65	21	86
	Part par genre (%)	76%	24%	100%
	Total nombre de jours	54	20	74
	Part par genre (%)	73%	27%	100%
	Nbre moyen de jours de formation	0,830769	0,952381	0,860465

5.2 Formation en matière de Santé et Sécurité au Travail

5.2.1 Formation des membres du CHSCT

	Femmes	Hommes	TOTAL
Nombre de membres du CHSCT formés durant 7 Jours	1	3	4
% des membres du CHSCT formés durant 7 jours	4%	11%	15%

5.2.2 Bilan des formations santé et sécurité au travail

Nombre d'agents formés	1256
<i>dont enseignants</i>	249
<i>dont BIATSS</i>	1007
Budget formation SST	100 200 €

5.3 Dépenses de formation

5.3.1 Dépenses de formation pour les personnels BIATSS

Type de formation	Dépenses hors rémunération des stagiaires	Dépenses de rémunération des stagiaires	Total des dépenses liées à la formation
Formation professionnelle continue et prépa examens concours	255 752,00 €	522 723,00 €	778 475,00 €
Formation professionnelle : professionnalisation	- €	- €	- €
Formation professionnelle : bilan de compétences	2 784,00 €	1 864,00 €	4 648,00 €
Formation professionnelle: congé de formation	- €	- €	- €
Formation professionnelle: VAE	3 600,00 €	3 396,00 €	6 996,00 €
Formation des membres du CHSCT	5 750,00 €	4 245,00 €	9 995,00 €
TOTAL DES DEPENSES	267 886,00 €	532 228,00 €	800 114,00 €

5.3.2 Dépenses de formation pour les personnels enseignants

Type de formation	Dépenses hors rémunération des stagiaires	Dépenses de rémunération des stagiaires	Total des dépenses liées à la formation
Formation professionnelle continue et prépa examens concours	79 351,00 €	145 267,00 €	224 618,00 €
Formation professionnelle : professionnalisation	- €	- €	- €
Formation professionnelle : bilan de compétences	1 200,00 €	1 132,00 €	2 330,00 €
Formation professionnelle: congé de formation	- €	- €	- €
Formation professionnelle: VAE	- €	- €	- €
Formation des membres du CHSCT	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	80 551,00 €	146 399,00 €	226 948,00 €



PARTIE 6 | RELATIONS PROFESSIONNELLES

6.1 Instances représentatives du personnel

6.2 Répartition par genre des représentants des personnels

6.3 Attributions des moyens syndicaux au sein de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2019/2020

6.4 Les journées d'absences pour grève

Partie 6. Relations professionnelles

6.1 Instances représentatives du personnel

Comité technique d'établissement

L 951-1-1, L 952-24, L 953-7 du code de l'éducation- loi du 5/07/2010
Décret n°2011-184 du 15 février 2011"

Composition :

Le CT comprend des représentants de l'administration et des représentants des personnels. Seuls les représentants des personnels sont invités à prendre part aux votes.

Les représentants du personnel sont élus pour 4 ans, au scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

Le Comité Technique concerne l'ensemble des personnels (enseignants et personnels administratifs), ses avis sont consultatifs.

Compétences :

Le Comité technique est compétent en matière :

- d'organisation et de fonctionnement des administrations, établissements ou services ;
- de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- de règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire ;
- d'évolutions technologiques et de méthodes de travail des administrations, établissements ou services et leur incidence sur les personnels ;
- de grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférant ;
- d'égalité professionnelle, parité et lutte contre toutes les discriminations ;
- d'hygiène, sécurité et conditions de travail en collaboration avec le Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail (CHSCT) ;
- de formation et développement des compétences et qualifications professionnelles ;
- d'insertion professionnelle.

Nombre de réunions en 2021 : 10

Nombre de reconvoctions du CTE rendues nécessaires à la suite d'un défaut de quorum ou d'un vote défavorable unanime des représentants du personnel : 0

Comptabilisation des votes aux CTE :

Date du CTE	Nombre de points soumis au vote	Nombre de votes POUR	Nombre de votes CONTRE	Nombre d'ABSTENTIONS
19/02/2021	3	22	7	1
09/04/2021	4	21	9	10
26/05/2021	1	3	6	1
27/05/2021	3	20	4	3
01/07/2021	4	25	9	3
15/07/2021	3	15	5	7
23/07/2021	7	39	2	18
19/10/2021	0			
21/10/2021	6	39	18	10
02/12/2021	7	50	9	11

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Loi n°2010-751 du 5 juillet 2010

Décret n°2012- 571 du 24 avril 2012

Composition :

Composé de représentants de l'administration (3 à 7 dont un agent en charge de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité), de représentants des personnels (5 à 9) et des représentants des usagers (3 à 5), du médecin de prévention et du directeur du service de médecine préventive et de promotion de la santé, l'infirmière de l'établissement (comme expert). Le CA de l'établissement détermine le nombre des représentants.

Cette instance n'est pas paritaire.

Compétences :

Le CHSCT joue un rôle central dans la démarche de prévention des risques professionnels et participe à l'amélioration des conditions de vie au travail des agents de l'établissement. Il doit être associé à chacune des étapes de la démarche de prévention, notamment en matière de prévention des RPS (risques psychosociaux).

Nombre de réunions en 2021 : 12 dont 7 extraordinaires

Nombre de reconvoctions du CHSCT rendues nécessaires à la suite d'un défaut de quorum ou d'un vote défavorable unanime des représentants du personnel : 1 CHSCT (19/10/2021) quorum n'étant pas atteint, la séance a été reportée au 26/10/2021.

La Commission Paritaire d'Etablissement (CPE)

Article L-953.6 du Code de l'éducation et décret n°39-272 du 6 avril 1999

Composition :

Comprend à parité des représentants de l'établissement et des représentants des personnels répartis en trois groupes.

groupe 1 : corps des personnels Ingénieurs, Techniques, de Recherche et Formation (ITRF)

groupe 2 : corps des personnels de l'Administration Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (AENES.)

groupe 3 : corps des personnels des bibliothèques

Compétences :

Les attributions de la CPE sont recentrées sur l'examen des décisions individuelles défavorables aux agents (refus de titularisation, de licenciement, de formation, de temps partiel ou de télétravail, discipline, etc.).

Nombre de réunions en 2021 : 0

La commission consultative paritaire des agents non titulaires (CCPANT)

Décret du 15 janvier 1986 art.1 - arrêté du 8 avril 2008 et circulaire n°2008-1019 du 19/07/08

Composition :

Composée paritairement de représentants du personnel et de l'administration désignés par le président ou le directeur d'établissement pour trois ans.

Compétences :

Elle est consultée :

- facultativement sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents non titulaires entrants dans son champ de compétence ;

- obligatoirement pour une décision individuelle de licenciement postérieure à la date d'essai et sanctions disciplinaires autres que le blâme et l'avertissement.

Ses avis sont consultatifs.

Nombre de réunions en 2021 : 0

6.2 Répartition par genre des représentants des personnels

Instances	Titulaires			Suppléants		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
CTE	6	4	10	5	5	10
CHSCT	5	4	9	4	5	9
CCPANT	A	0	3	0	2	3
	B	0	1	0	1	1
	C	0	2	0	1	1
CPE	16	18	34	16	18	34

Les listes des candidats représentées lors des élections des représentants des personnels (CTE, CCPANT, CPE) doivent comprendre une part équilibrée d'hommes et de femmes.

6.3 Attributions des moyens syndicaux au sein de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2019/2020

Décharges de service attribuées
par le ministère

Genre	Nombre d'agents concernés	Cumul des heures	ETP
Femme	11	1080	0,85
Homme	12	1802	1,76
TOTAL	23	2882	2,61

Précision : une décharge syndicale peut être utilisée pour l'action syndicale au niveau de l'établissement et/ou au niveau national.

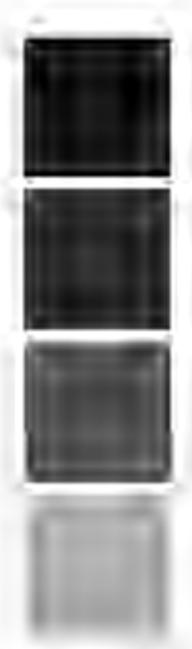
Locaux des organisations syndicales
des personnels

Syndicat	Surface
Sud Education	16.36 m ²
UNSA	16.36 m ²
FO	16.74 m ²
CFDT	16.49 m ²
SNPTES	16.49 m ²
FSU	16.49 m ²
CGT	16.49 m ²
TOTAL	115.42 m²

6.4 Les journées d'absences pour grève

La crise sanitaire liée à la COVID 19 se traduit par une chute du nombre de grèves.

Nombre de grévistes		BIATSS					EC			TOTAL 2020
		A+	A	B	C	TOTAL	A+	A	TOTAL	
Contractuel	F									
	H									
Sous-total contractuel										
Titulaire	F	1								
	H			1	1	3			3	
Sous-total titulaire		2	1		1	3			3	
TOTAL GENERAL		2	1		1	3			3	



PARTIE 7 | ACTION MEDICO-SOCIALE

7.1 Prévention et Sécurité

7.2 SMPP

7.3 Service social des personnels

7.4 Psychologue

7.5 Crèche UPSIMÔMES

7.6 SCAS

7.7 Médiatrice

Partie 7. Action médico-sociale

7.1 Prévention et Sécurité

Le Rapport Annuel de Prévention (RAP) et le Programme Annuel de Prévention (PAP) sur l'année 2021 seront présentés en CHSCT en octobre 2022.

Cette partie sera annexée au présent Rapport Social Unique dès sa validation en instance.

7.2 SMPP

Le Service de médecine de prévention pour le personnel (SMPP) a pour mission d'éviter toute altération de l'état de santé des travailleurs du fait de leur activité professionnelle, et ce, dans la préservation du secret médical.

Le SMPP se situe à la « Villa SMPP » (bâtiment situé sur le campus, à l'angle du chemin des Maraîchers et de la route de Narbonne).

Vous pouvez contacter le secrétariat au 05 61 55 73 94.

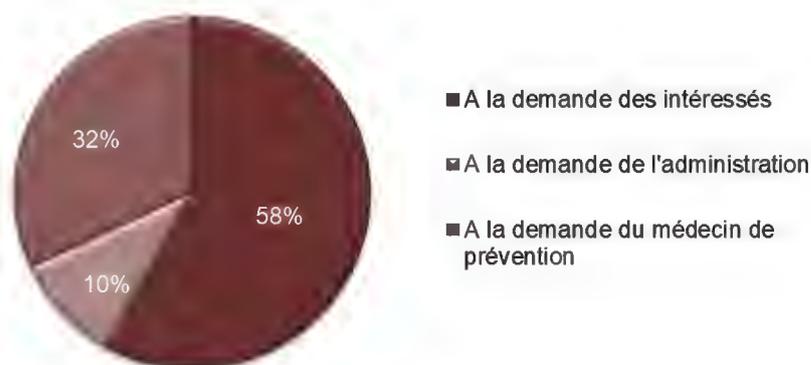
→ Synthèse des données relatives aux visites médicales

Nombre de personnes vues en rdv	665
Nombre de visites médicales réalisées	674
Dont 1 ^{ère} consultations après embauches (ouvertures de dossier)	141

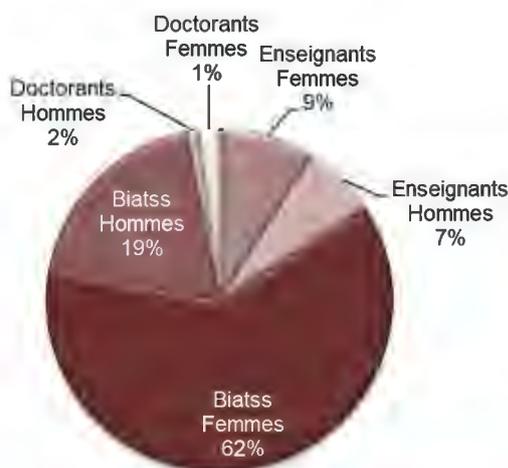
Taux de couverture des agents par un médecin de prévention **18%**

Origine des demandes de visites médicales tous types confondus
(SMP, visites quinquennales et visites en référence à l'article 22 du décret du 28 mai 1982)

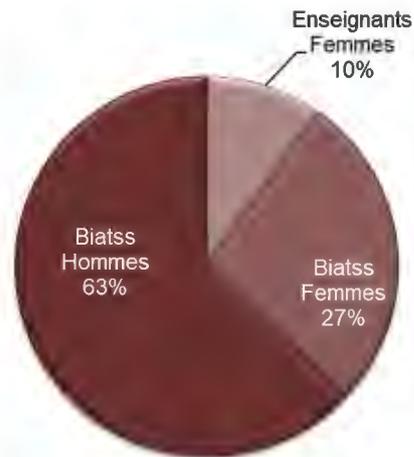
Origine des demandes de visites médicales



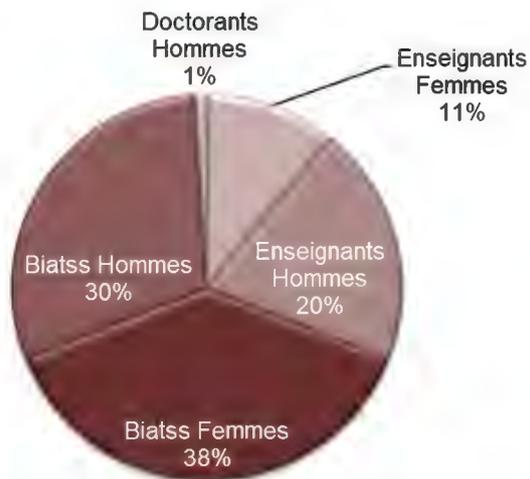
Détail visites à la demande de l'intéressé



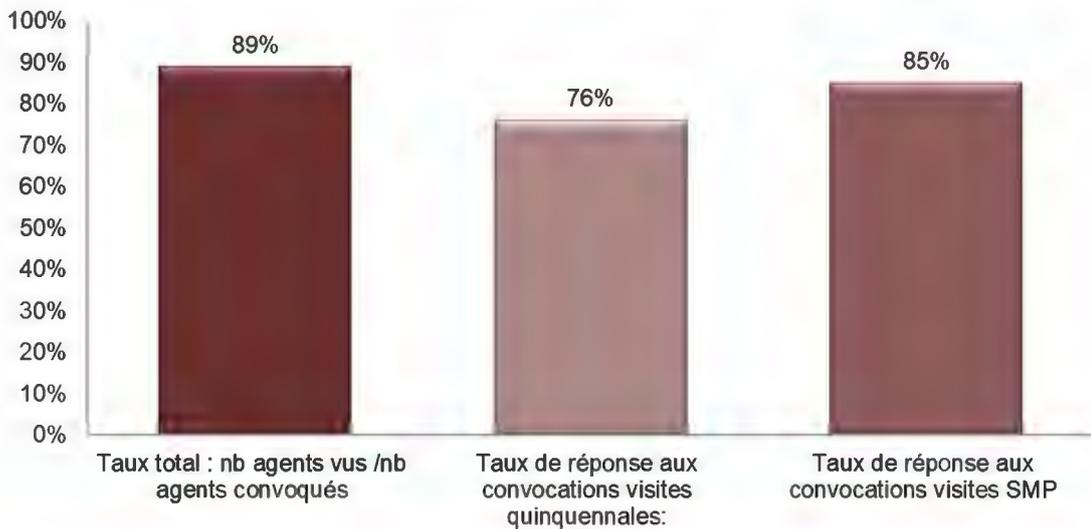
Détail visites à la demande l'administration



Détail visites à la demande du médecin de prévention



Taux de réponse aux convocations

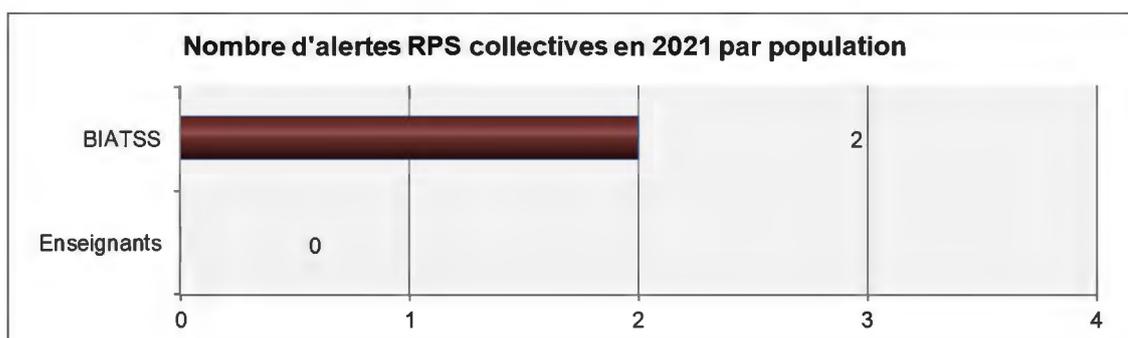
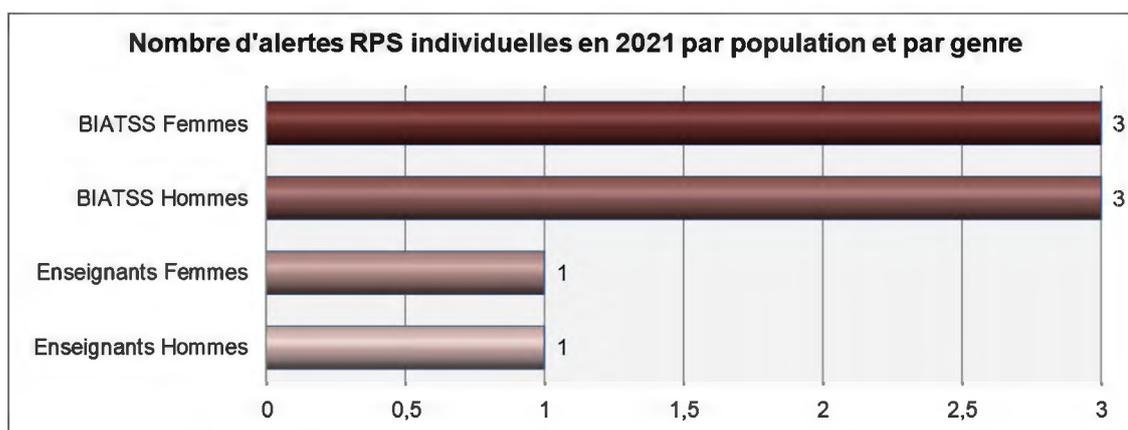


→ **Agents relevant de la surveillance médicale particulière**

Nombre de visites au titre de la surveillance médicale particulière : **189**
Effectifs théoriques

	Agents titulaires	Agents non titulaires	TOTAL
Agents handicapés ou handicap en cours de reconnaissance	150	34	184
Femmes enceintes	46		46
Agents réintégrés après congé de longue maladie, congé de longue durée et 6 mois consécutifs de congé ordinaire de maladie	9	2	11
Agents victimes d'un accident de service ou de travail	17	6	23
Agents victimes d'un accident de trajet	8	4	12
Agents avec reconnaissance de maladie professionnelle ou à caractère professionnel	1	0	1
Agents souffrants de pathologie particulière déterminée par le médecin de prévention	166		
Agents identifiés comme exposés à des risques professionnels	1123		
TOTAL	1566		

→ **Risques Psychosociaux**



7.3 Service social des personnels

7.3.1 Assistante sociale

Le Service Social des Personnels s'adresse à tous les personnels, enseignants, contractuels-doctorants ou BIATOSS - ainsi qu'à leur famille - titulaires ou contractuels, actifs ou retraités pour toute difficulté administrative, matérielle, professionnelle, familiale ou personnelle.

La mission de l'Assistante de service social s'inscrit dans un rôle d'écoute, d'information, d'évaluation des problèmes rencontrés et d'élaboration d'un plan d'aide et d'accompagnement, en vue de la résolution de ces difficultés.

Soumise au secret professionnel, elle travaille avec les différents services de l'Université, sur Toulouse ou les sites décentralisés, et les services extérieurs (MGEN, Préfecture, CAF, services sociaux de secteur ou spécialisés, associations, etc.).

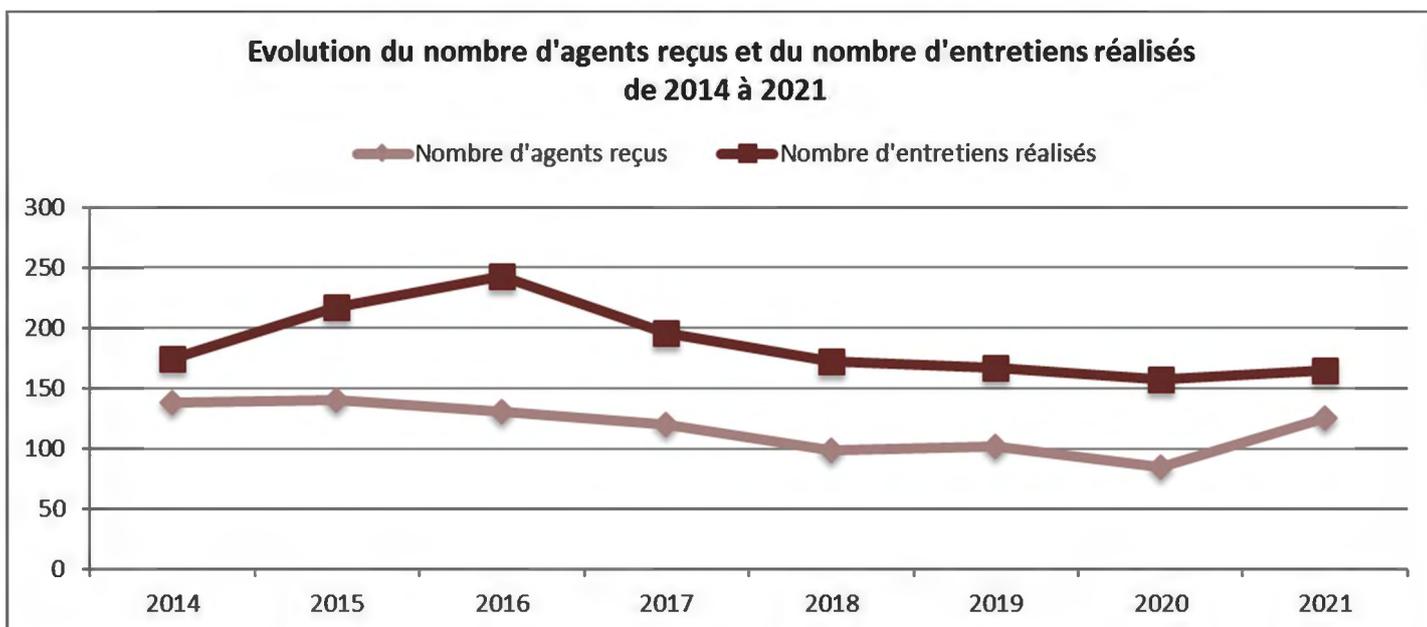
Elle reçoit sur RDV (elle peut se rendre à domicile). Son bureau est situé au Service de médecine de prévention.

Pour prendre RDV, appeler le 05 61 55 73 94 ou écrire à : valerie.poitrasson@univ-tlse3.fr

Nombre d'agents reçus en 2021 : 125

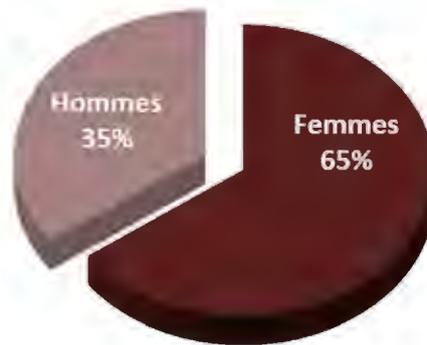
Nombre de nouveaux dossiers ouverts en 2021 : 44

Nombre d'entretiens réalisés en 2021 : 165

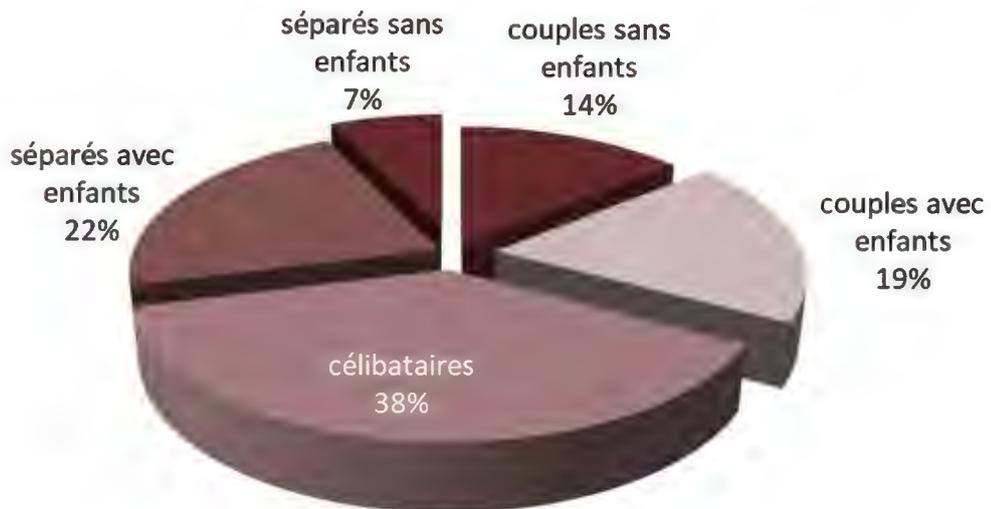


Typologie des agents rencontrés :

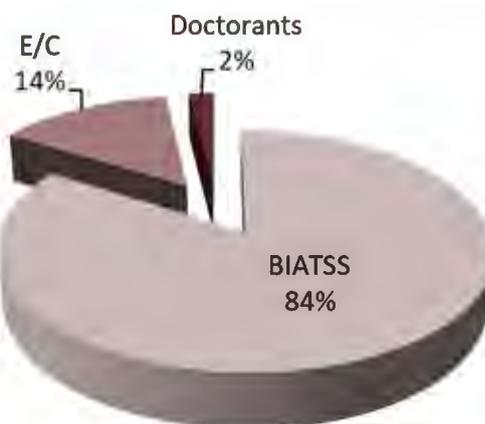
Répartition des agents rencontrés par genre



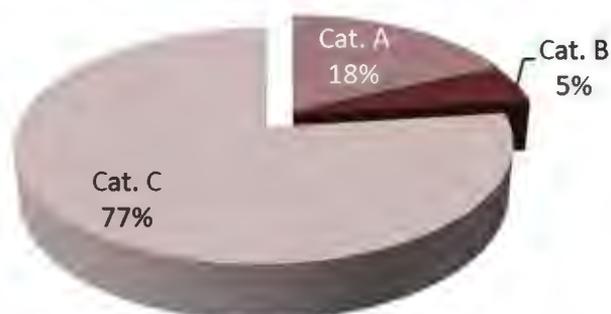
Répartition des agents rencontrés par configuration familiale



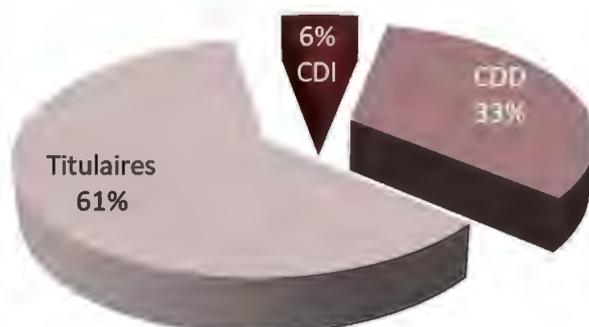
Répartition des agents rencontrés par catégorie professionnelle



Répartition des agents rencontrés par catégorie hiérarchique



Répartition des agents rencontrés par statut

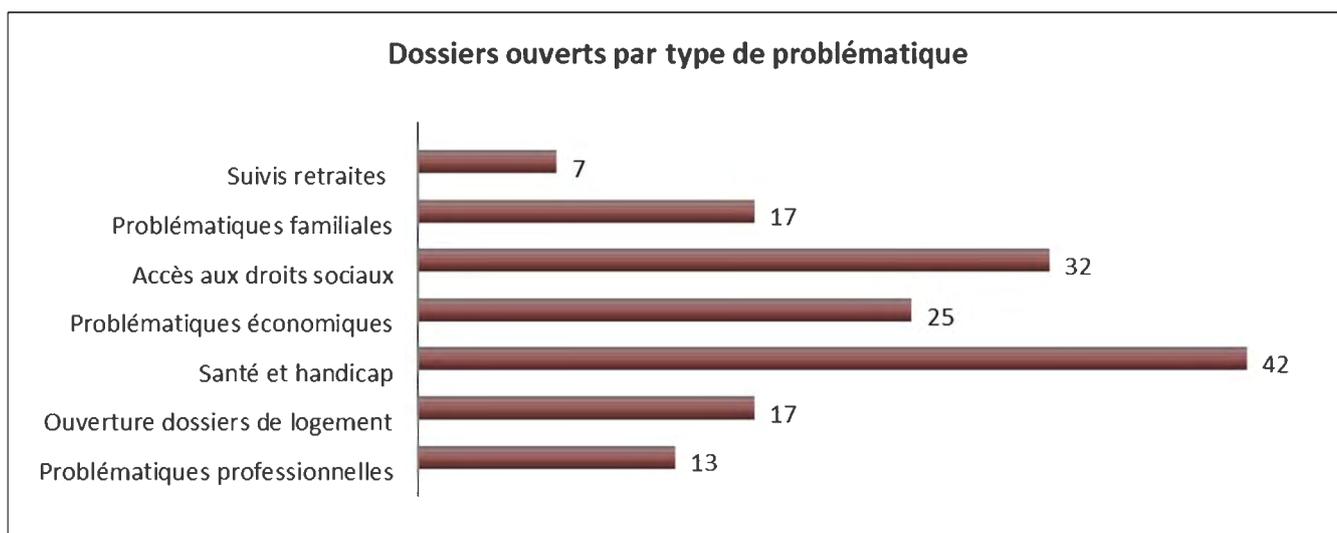


Les personnels vacataires, les retraités et les conjoints ne sont pas comptabilisés

Plusieurs actions peuvent être réalisées durant l'entretien. Il peut s'agir d'un entretien dit "d'écoute" un entretien où l'agent vient déposer ses difficultés ou son mal-être sans attendre de réponse particulière. Il s'agit d'un espace de parole et d'un échange majoritairement conclu par une orientation vers un partenaire externe (médecin, médiateur, psychologue).

L'assistante sociale des personnels réalise par ailleurs toutes les démarches de lien entre l'agent, l'établissement et l'extérieur. La gestion des mails, l'écoute téléphonique, la rédaction des courriers et des nombreux écrits professionnels : notes sociales pour les demandes de logement, enquêtes Majoration Tierce Personne, préfecture, demandes d'aides financières MGEN et partenaires extérieurs, courrier de mise à disposition pour les agents dont la situation inquiète, l'information apportée sur la législation, l'orientation.

Nombre d'actions menées en 2021 : 153



➤ **Problématiques familiales :**

Accompagnement dans le cadre des procédures de séparation, liens avec les partenaires extérieurs (permanences juridiques, CAF, bailleurs sociaux...); Aide/courriers pour demande de place en crèche (Dossiers, liaison directrice de la crèche UPS, SRIAS...); Décès conjoint (Mise à disposition du conjoint survivant pour accompagnement aux démarches administratives), soutien et aides auprès de parents dont les enfants sont en situation de handicap. Informations relatives à l'accompagnement des personnes vulnérables dans le cadre des aidants familiaux. Dossiers d'instruction de mise sous protection judiciaire.

➤ **Accès aux droits sociaux et orientations :**

Infos personnalisées pour l'accès aux droits et aides aux démarches administratives : Infos congés maladies; Liaisons partenaires extérieurs (téléphoniques / courriers); Infos retraite; Infos crèches; Aidant familiaux (aides sociales, APA...); Infos CAF, MGEN, CPAM.... Accompagnement instruction dossier retraite en partenariat avec le pôle pension.

➤ **Problématiques économiques :**

Evaluation et accompagnement budgétaire, endettement et surendettement (en lien avec la conseillère CESF). Aides financières attribuées par la commission d'aide financière de l'université (CESP): Evaluation des situations, instruction et présentation des dossiers par l'assistante sociale et liaisons avec le service de mise en paiement (service MGEN); **ASCS (association sociale culturelle et sportive)** de l'université : dossiers instruits et orientés par l'assistante sociale; **Dossiers solidarités MGEN** : accompagnement des personnels pour l'instruction des dossiers, (Evaluation sociale et financière, rédaction de la note sociale) . **Dispositif d'action sociale** : Attribution des cartes repas après évaluation sociale et financière (dispositif CESP). Evaluation financière et rédaction de notes sociales des situations des personnels dans le cadre des recours de remises gracieuses.

➤ **Santé et handicap :**

Incidences des problèmes de santé sur la vie personnelle : maladie, accident de travail, invalidité. Suivi des agents en arrêts maladies ; Lien avec les prestataires MGEN / CPAM afin d'assurer la continuité des paiements ; Liaisons régulières avec les gestionnaires RH et les partenaires extérieurs (téléphoniques / courriers) ; anticipation et préparation à la reprise du travail. Handicap : accompagnement des personnels en situation de handicap : dossiers de demandes de RQTH (montage et suivi auprès de la CDPH) ; Suivi dans le cadre des reprises en temps partiel thérapeutique ; Majoration tierce personne.

➤ **Dossiers logement** : accès au logement, maintien des droits logements, lien avec les bailleurs sociaux et la Préfecture. Relances des dossiers logement (2020-2021) auprès des bailleurs sociaux + enregistrement des situations des nouveaux dossiers auprès de la Préfecture.

➤ **Problématiques professionnelles** : Accompagnement au changement (inaptitude, changement de poste, reconversion) prise en charge sociale dans le cadre des dossiers en attente de poste (maintien du lien avec les personnes, suivi administratif et intervention financière (dans le cas de passage à demi traitement). Difficultés liées au travail : (Courrier aménagement horaire , orientation vers le médecin du travail en cas de repérage de situations de souffrance ou mal être au travail.

7.3.2 CESF

Une conseillère des personnels en économie sociale et familiale (CESF) a pour mission :

- d'accompagner les personnes en difficulté financières, sociales et familiales ;
- d'assurer la gestion et le suivi des personnes en situation de surendettement.
- d'assurer un travail de réflexion & suivi en lien avec l'ASCS dans le cadre de la CESP.
- d'assurer un travail partenarial avec la Banque de France pour la mise en place d'une information collective.

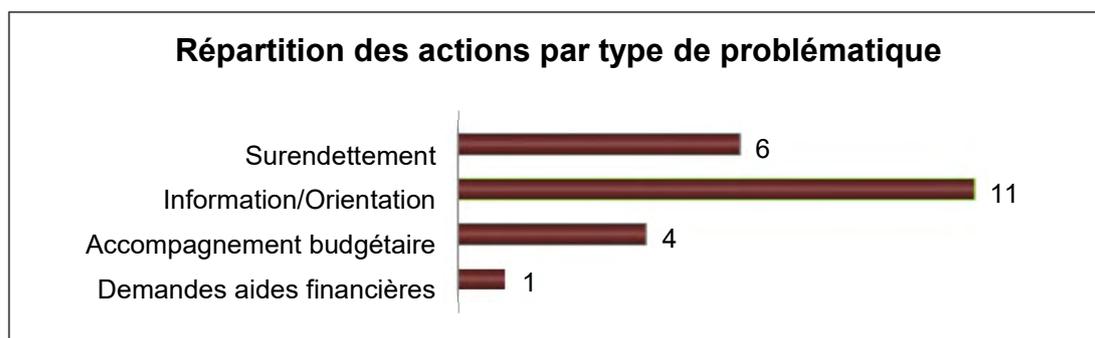
La CESF travaille en étroite collaboration avec l'assistante sociale des personnels.

Elle assure une permanence à l'université le vendredi matin de 08h00 à 12h00.
Son bureau est situé au Service de médecine de prévention (Villa SMPP).

Vous pouvez la contacter :

- par téléphone au 05.61.55.73.85
- par mail : ghislaine.donadello@univ-tlse3.fr

Nombre d'agents reçus en 2021 :	3
Nombre d'entretiens réalisés en 2021 :	11
Nombre de nouveaux dossiers ouverts en 2021 :	2
Nombre d'actions menées en 2021 :	22



➤ **Surendettement :**

Evaluation, instruction avec rédaction note sociale, envoi des dossiers ; Suivi technique des dossiers avec liaisons téléphoniques avec Banque de France, créanciers, établissements bancaires, organismes rachats de crédits...

➤ **Information/Orientation vers partenaires institutionnels :**

CAF, Banque de France, Trésor Public (...) et associatifs (CRESUS...) avec proposition d'accompagnement physique lors des rendez-vous.

➤ **Accompagnement budgétaire :**

Etat des lieux du budget, évaluation avec conseils budgétaires, mise en place et suivi de plan d'apurement pour impayés...

➤ **Demandes aides financières attribuées en 2021 :**

1 dossier d'aide financière a été constitué auprès de la MGEN mais n'a pas abouti.
Quant à la nouvelle mission en lien avec l'ASCS, elle concerne une vingtaine de dossiers.
Pour la mission avec la Banque de France, elle a débuté en octobre 2021.
Pour la période de mi - mai à mi - juin 2021, je n'ai pas exercé d'activité vacataire.

7.4 Psychologue

Une psychologue est à disposition des personnels les mardis matin dans les locaux de la MGEN (UPSIDUM).

Pour prendre rdv : 0 805 500 005

Elle est à l'écoute des agents de l'Université pour leurs problématiques professionnelles (burn - out, bore-out, difficultés relationnelles avec des collègues leur hiérarchie...) et personnelles (séparation, dépression, relations parents-enfants...)

Chaque agent peut bénéficier de 3 entretiens par an. Service anonyme, confidentiel et gratuit.

En raison du changement de la psychologue attitrée à l'Université, il n'a pas été possible de collecter les données au titre de l'année 2021.

7.5 Crèche UPSIMÔMES

La crèche de l'université Toulouse III – Paul Sabatier ouvre ses portes aux enfants des personnels et des étudiants de l'université. Elle peut accueillir jusqu'à 60 enfants de 2 mois ½ à 3 ans, répartis dans 3 mini-crèches selon leur âge.

Contacts : creche@univ-tlse3.fr
05 61 55 72 10

Dans le contexte de la crise sanitaire, la crèche n'a pas fermé pendant les vacances de Pâques (du 06/04 au 23/04/2021), les personnels ont été réquisitionnés pour accueillir les enfants des personnels prioritaires, soit accueil de 16 enfants dont les parents travaillent à l'hôpital de Rangueil et 8 enfants dont les familles étaient déjà inscrites à la crèche.

➤ Les activités

Les sorties :

Période COVID : uniquement sorties terrain Beach Volley de l'Université (Convention avec le Pôle Sport).

Les ateliers proposés aux enfants :

- Continuité des activités intergénérationnelles autour d'un atelier lecture avec une intervenante extérieure.
- Du 14/10 au 18/11/2021, brassage des enfants autorisés (Nouveau Guide Ministériel) nous avons pu organiser tous les jeudis "la matinée des grands" bénévoles.
- Finalisation des deux projets autour de la communication gestuelle accompagnée de la parole et de la mise en place d'un atelier SNOEZELEN.
- Sensibilisation des professionnelles à la DME (Diversification alimentaire menée par l'enfant).

Avec les parents :

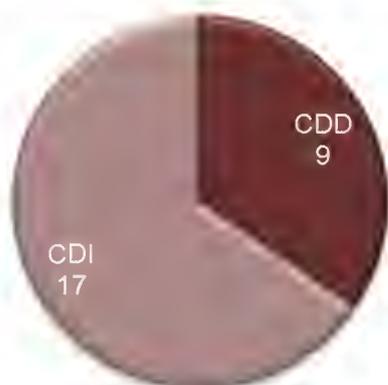
- Création d'un livret d'accueil aux parents pour présenter notre fonctionnement et nos valeurs.

➤ Les personnels

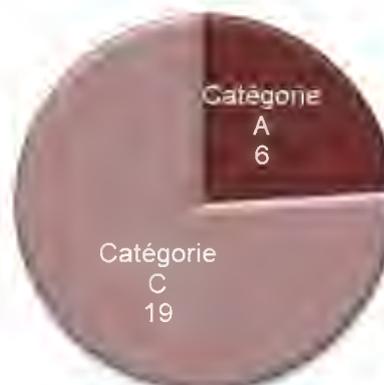
Effectifs : 26

ETP : 24,9

Répartition par type de contrat



Répartition par catégorie FP



31/12/2021 : Un départ en retraite

➤ Les formations suivies par les personnels en 2020

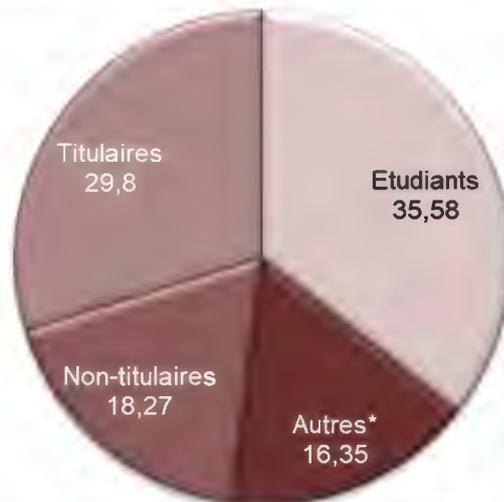
Intitulé de la formation	Durée	Nombre de personnels concernés
Analyse des pratiques professionnelles	30 h	21
Assurer sereinement son rôle de manager pour une gestion d'équipe bienveillante et efficace	7 h	1
Accompagner le développement postural du jeune enfant	14h	1
Les clés d'un recrutement réussi	13h	1
Alimentation du nourrisson et du jeune enfant	2 jours	1
VAE auxiliaire de puériculture		1

➤ La capacité d'accueil

Nombre de places en crèche	60
Capacité théorique 2020 en nombre d'heures (Nbre de places (60)x Nbre de jour d'ouverture(206j) x Amplitude horaire d'ouverture)	127 680
Taux de remplissage réel	71,20%
Taux de remplissage facturé	83,20%

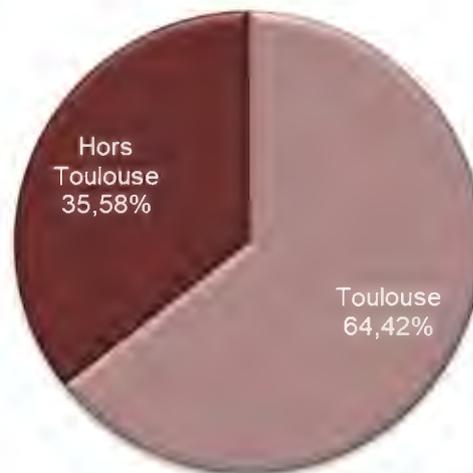
➤ Les familles

Répartition des familles selon leur statut



* famille de l'Hôpital de Toulouse & famille changement emploi ou fin étude autre que Université

Répartition des familles selon le lieu du domicile



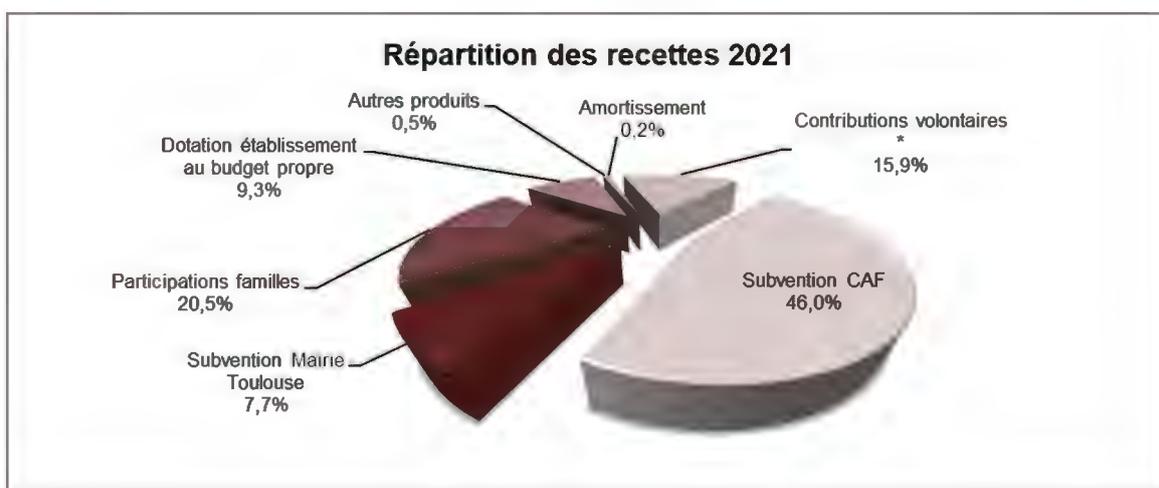
Répartition des familles selon la situation familiale



➤ Le budget

Budget global 2020 : 897 417,70 €, dont 84 % financés sur budget propre.

RECETTES 2021	
Subvention CAF	412 587,03 €
Subvention MAIRIE TLSE	69 362,72 €
Participations familles	184 086,52 €
Dotation établissement au budget propre	83 030,21 €
Autres produits	4 586,19 €
Amortissement	1 515,62 €
S/TOTAL BUDGET PROPRE	755 168,29 €
Contributions volontaires *	142 249,41 €
TOTAL BUDGET GLOBAL	897 417,70 €



DEPENSES 2021	
Fonctionnement	93 195,96 €
Personnel sur budget propre	649 760,80 €
Autres charges	818,36 €
Amortissement	11 393,17 €
S/TOTAL BUDGET PROPRE	755 168,29 €
Contributions volontaires *	142 249,41 €
TOTAL BUDGET GLOBAL	897 417,70 €

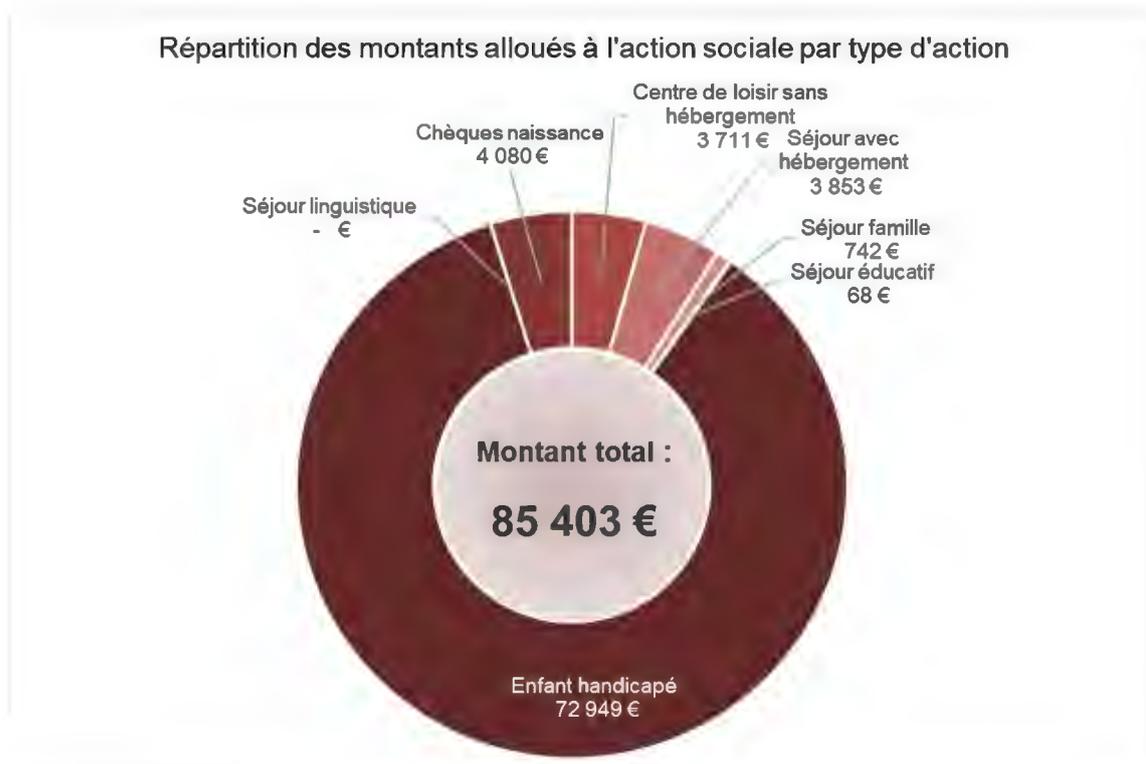


* La ligne "contributions volontaires" correspond au financement par l'établissement (et HORS du budget propre de la crèche) d'une partie de la masse salariale.

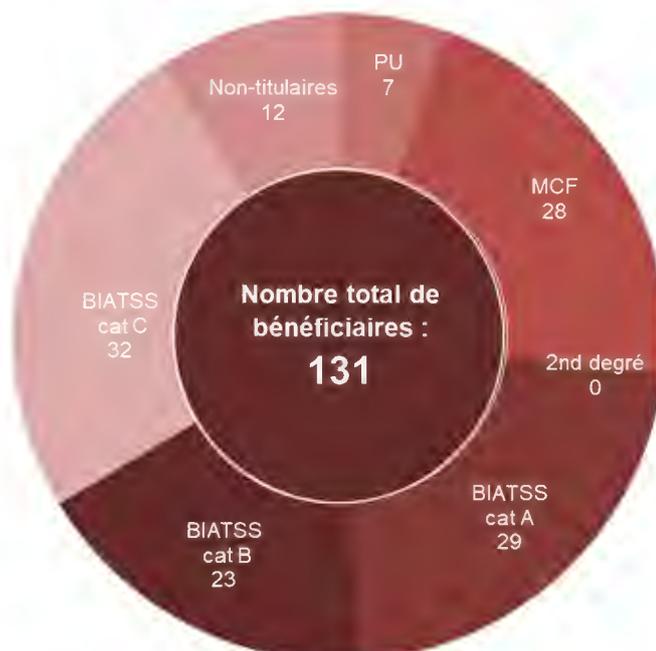
7.6 SCAS

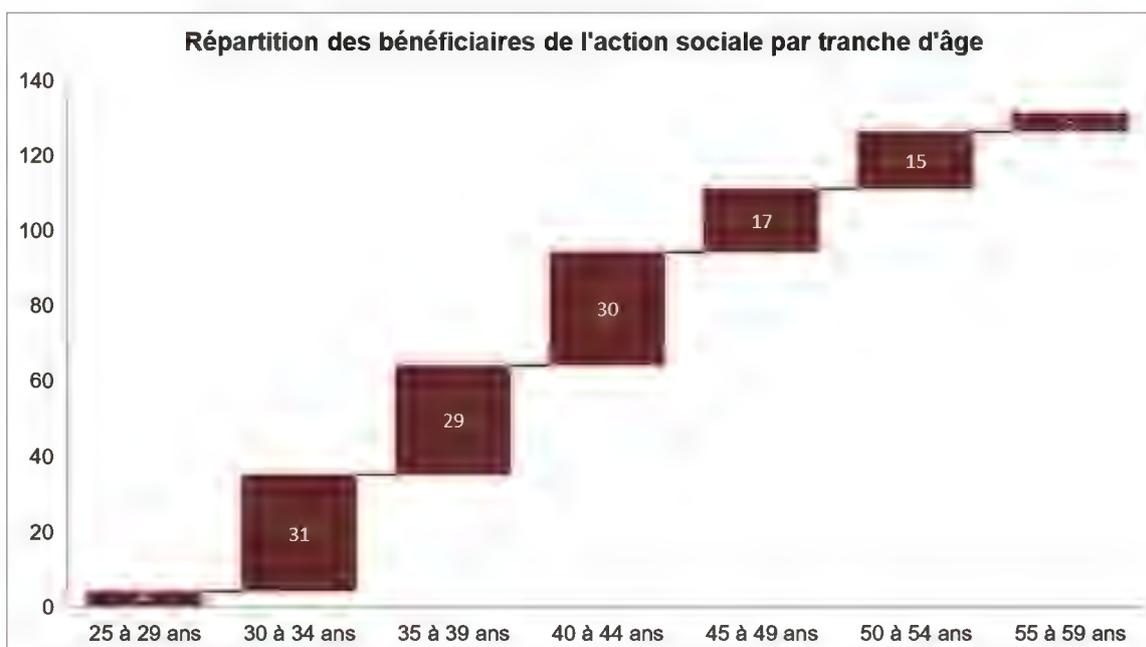
Le SCAS informe les personnels sur leurs droits sociaux. Il favorise le règlement des problèmes sociaux et l'accès de tous les personnels aux différents types de prestations ou services caractère sociaux ou culturels. Il contribue à l'amélioration des conditions de vie et de travail de tous les personnels permanents, temporaires et retraités et favorise la vie universitaire en relation avec les autres structures de l'Université.

➤ Action Sociale



Répartition des bénéficiaires de l'action sociale par statut / corps / catégorie FP





➤ Commission d'Examen des Situations Particulières (CESP)

La Commission d'Examen des Situations Particulières (CESP) examine les demandes d'aide financière des personnels de l'Université en difficulté. Ces aides ont pour vocation d'aider les personnels à surmonter des difficultés financières imprévues auxquelles les agents ne peuvent faire face ni dans l'immédiat ni à court terme.

Nombre de séances	6
Nombre de dossiers	15
Montant total de l'aide exceptionnelle	9 363 €
Montant total du prêt remboursable	11 000 €
Carte repas	464 €

➤ Aides à la restauration

		Montant total de l'aide	Nombre de repas servis	Montant moyen de l'aide
Site UPS	UPSIDUM-Delisaveurs	205 759,30 €	63 337	3,25 €
Sites délocalisés	APIT (INSEE)	2 117,32 €	676	3,13 €
	CHU	4 123,60 €	1 052	3,92 €
	CNRS	86 145,85 €	33 773	2,55 €
	CROUS	2 739,27 €	1 550	1,77 €
	INRA	3 055,79 €	1 022	2,99 €
	INST. CLAUDIUS RIGAUD	1 639,59 €	370	4,43 €
	SODEXO ENTREPRISE Institut Pierre Fabre	2 301,23 €	583	3,95 €
TOTAL		307 881,95 €	102 363	3,01 €

➤ **Activités culturelles et sportives**

Activités	Montant de la subvention SCAS par activité	Nombre d'inscrits	Dont Femmes	Dont Hommes
Afropop	588,00 €	8	8	0
Arts Plastiques	864,00 €	9	4	5
Badminton	368,00 €	30	4	26
Céramique	1 046,00 €	25	20	5
Escalade	196,00 €	21	10	11
Futsal	261,00 €	18	0	18
Golf Corpo	1 914,00 €	10	2	8
Jardins	1 200,00 €	44	18	26
Œnologie	146,00 €	21	11	10
Photo	55,00 €	8	14	5
Pilates	2 033,00 €	40	36	4
Plongée	695,00 €	7	2	5
Qi-Gong	1 727,00 €	6	5	1
Roller	59,00 €	9	6	3
Salsa	845,00 €	13	8	5
Self Défense	975,00 €	14	3	11
Tir a l'arc	430,00 €	9	4	5
Vannerie	112,00 €	6	6	0
Yoga	596,00 €	12	9	3
TOTAL	7 673,00 €	310	170	151

7.7 Médiatrice

La médiation est l'un des modes amiables de résolution des différends. Elle est basée sur l'intervention d'un tiers neutre, la médiatrice.

Son objectif premier est de créer ou de recréer du lien et de restaurer la confiance. La médiation est une approche de règlement de litiges comme alternatives pour traiter des conflits relatifs au non-respect de la déontologie, de l'éthique, de l'intégrité scientifique et autres. Quand le dossier arrive jusqu'à la médiatrice, le conflit est avéré. C'est un processus de négociation qui repose sur la liberté et la responsabilité des personnes dans une démarche volontaire, impliquant la responsabilité de chacune des parties tandis que tous les échanges sont couverts par la plus stricte confidentialité. Chacun peut y mettre fin quand il le souhaite. Le médiateur n'est ni juge, ni expert, ni arbitre.

Il s'engage et s'astreint à respecter des principes établis et reconnus :

1/ Confidentialité : Chacune des parties, y compris le médiateur, s'engage par écrit à ne divulguer aucune information relative à la médiation.

2/ Neutralité : Le médiateur accompagne les médiés dans la recherche d'un compromis sans donner d'avis personnel.

3/ Indépendance : Aucun lien objectif (personnel ou d'affaires) entre le médiateur et l'un des médiés.

4/ Impartialité : Le médiateur ne prend pas parti, et ne privilégie aucun point de vue sur un autre.

Virginie SERIN a été nommée médiatrice de l'université Toulouse III - Paul Sabatier par décision du Conseil d'Administration du 25 mai 2020.

Contact : mediation.contact@univ-tlse3.fr

Dans un but de diffuser les informations (avant d'arriver au conflit), voire d'écoute et de réponses aux questions ou demandes de conseil, une cellule « Cmed » a été créée avec les chargées de missions éthique, déontologie et communication. Elle se réunit mensuellement.

L'adresse générique est cmed.contact@univ-tlse3.fr

Données 2021

La médiatrice a traité 2 catégories de demandes :

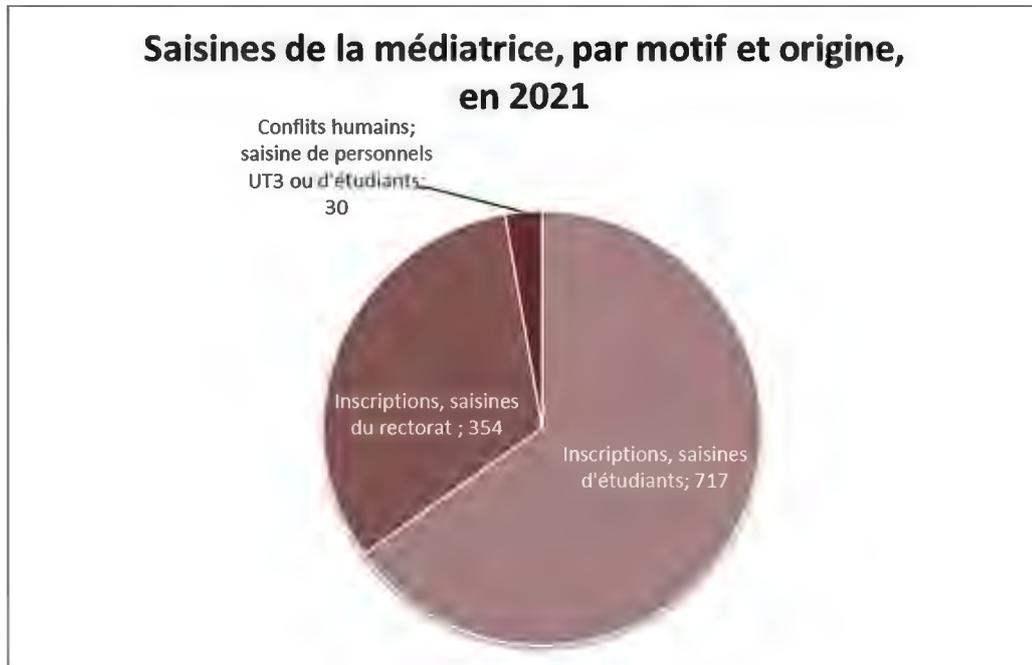
- 1- La grande majorité des saisines de la médiatrice concerne des **problèmes d'inscriptions** et sont faites par les étudiants eux-mêmes (inscriptions en Licence ou Master) ou via le rectorat (majoritairement problèmes d'inscriptions en Master 1).

2- La médiatrice connaît également des conflits humains rencontrés par les personnels UT3 (1/3 des conflits) ou par des étudiants (2/3 des conflits).

Les dossiers traités concernent :

- Des problèmes liés à l'organisation du travail et des services
- La relation à la hiérarchie,
- Ressenti de harcèlement
- Ressenti de discrimination (des femmes, racisme, ...)
- Mal être au travail
- Plagiat (thèses et aussi examens)

Pour ces situations, la médiatrice est soit saisie directement via l'adresse mail dédiée, soit par l'intermédiaire des services (DAJI, DEVE, SIMPPS), soit par la gouvernance (chargée de mission égalité, VP CFVU, VP RH, ou directement par le Président).





GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

Liste des catégories A+

Liste des catégories A+ classée par filière, groupe hiérarchique, corps et grade

Catégorie	Filière	Groupe Hiérarchique - Carrière indiciaire	Corps - Carrière indiciaire	Grade - Carrière indiciaire	
Catégorie A+	Filière administrative	Personnel de l'AENES	ADMINISTRATEUR EN ES ET RECHERCHE	ADM. DE L'EN. DE L'ENS SUP ET DE LA RECH	
			AGENT COMPTABLE EPSCP	AGENT COMPTABLE EPSCP GROUPE SUP	
			ATTACHE ADMIN EDUC NAT ET ENS SUP	ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION	
			ATTACHE A S U	A.P.A.S.U. DE 1ERE CLASSE (NOUV. ST.) A.P.A.S.U. DE 2EME CLASSE (NOUV. ST.) ATTACHE PRINCIPAL A.S.U. (ANC. ST.)	
			ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	ATTACHE D'ADM ETAT - DIRECTEUR DE SERVICE ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT (HC) ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	
			DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES EPSCP	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES GR SUP ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	
	Filière des bibliothèques	Personnel de bibliothèques	CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES (1992)	CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES 1E CL. CONSERVATEUR DES BIBLIOTHEQUES 2E CL. CONSERVATEUR EN CHEF DES BIBLIOTHEQUES	
			CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES	CONSERVATEUR GENERAL DES BIBLIOTHEQUES	
	Filière hospitalo- universitaire	Enseignant HU	MAITRE DE CONF UNIV - PRATICIEN HOSP	MAITRE DE CONF .PRATICIEN HOSP. 1ERE CL MAITRE DE CONF .PRATICIEN HOSP. 2EME CL MAITRE DE CONF .PRATICIEN HOSP. HORS CL	
			PROFESSEUR DES UNIV - PRATICIEN HOSP	PROFESSEUR UNIV .PRATICIEN HOSP. 1ERE CL PROFESSEUR UNIV .PRATICIEN HOSP. 2EME CL PROFESSEUR UNIV .PRATICIEN HOSP. CL EXC.	
		Enseignant HU disc des CSERD	MAIT CONF PRAT HOSP DENTAIRE	MAITRE DE CONF PRAT HOSP CSERD 1E CL MAITRE DE CONF PRAT HOSP CSERD 2E CL MAITRE DE CONF PRAT HOSP CSERD H. CL.	
			PROF UNIV PRAT HOSP DENTAIRE	PROF UNIV-PRAT. HOSP CSERD CL EX 1 ECH PROF UNIV-PRATICIEN HOSP CSERD 1E CL PROF UNIV-PRATICIEN HOSP CSERD 2E CL	
		Enseignant HU disc pharmaceutiques	MCUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	MCUPH DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 1E CL MCUPH DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 2E CL MCUPH DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES H CL	
			PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES	PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 1C PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES 2C PUPH DES DISCIPLINES PHARMACEUTIQUES CE	
		Enseignant univ médecine générale	MAITRE DE CONF UNIV DE MEDECINE GENERALE	MAITRE DE CONF UNIV MED GENERALE 1E CL. MAITRE DE CONF UNIV MED GENERALE 2E CL.	
			PROFESSEUR UNIVERSITES MEDECINE GENERALE	PROFESSEUR UNIV MED GENERALE 1E CL. PROFESSEUR UNIV MED GENERALE 2E CL. PROFESSEUR UNIV MED GENERALE CL.EX.	
		Filière ITRF	Personnel ITRF	ATTACHE D'ADMINISTR RECH ET FORMATION	ATTACHE PRINC. ADM. RF 2E CL (NOUV.ST.)
				INGENIEUR DE RECHERCHE RF	INGENIEUR DE RECHERCHE RF 1E CLASSE INGENIEUR DE RECHERCHE RF 2E CLASSE INGENIEUR DE RECHERCHE RF HORS CLASSE
		Filière sociale et de santé	Personnel de santé et sociaux	MEDECIN DE L'EDUCATION NATIONALE	MEDECIN DE L'E.N. 1ERE CLASSE MEDECIN DE L'E.N. 2EME CLASSE
				MEDECIN DE L'E N - CONSEILLER TECHNIQUE	MEDECIN DE L'E.N. - CONSEILLER TECHNIQUE MEDECIN E.N.-CONSEILLER TECHNIQUE G1 MEDECIN E.N.-CONSEILLER TECHNIQUE G2
	Filière universitaire	Enseignant chercheur	MAITRE DE CONFERENCES	MAITRE DE CONFERENCES 1E CL. MAITRE DE CONFERENCES 2E CL. MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE MAITRE DE CONFERENCES H. CL.	
			PROFESSEUR DES UNIVERSITES	PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL. PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL. PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.	
		Enseignant chercheur assimilé	ASTRONOME	ASTRONOME 1ERE CLASSE ASTRONOME 2EME CLASSE ASTRONOME CLASSE EXCEPTIONNELLE	
			ASTRONOME ADJOINT	ASTRONOME ADJOINT 1ERE CLASSE ASTRONOME ADJOINT 2EME CLASSE ASTRONOME ADJOINT CL NORMALE ASTRONOME ADJOINT HORS CLASSE	
			PHYSICIEN	PHYSICIEN 1ERE CLASSE PHYSICIEN 2EME CLASSE PHYSICIEN CLASSE EXCEPTIONNELLE	
		PHYSICIEN ADJOINT	PHYSICIEN ADJOINT 1ERE CLASSE PHYSICIEN ADJOINT 2EME CLASSE PHYSICIEN ADJOINT CL NORMALE PHYSICIEN ADJOINT HORS CLASSE		

Liste des types de contrats

Type de contrat	Motif réglementaire du recrutement
CDD sur missions temporaires	Accroissement saisonnier d'activité
	Accroissement temporaire d'activité
	Apprenti
	Pourvoir temporairement un emploi vacant
	Remplacement momentané d'un fonctionnaire
CDD sur missions permanentes	Absence corps de fonctionnaire
	Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
	Fonctions/besoins particuliers
	PACTE
CDI	Absence corps de fonctionnaire
	Cédésé Sauvadet BIATSS
	Contractuel BIATSS LRU
	Contractuel Chercheur LRU
	Fonctions/besoins particuliers
	Statuts antérieurs

Glossaire

AENES : Administration de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur.

Age médian : Age qui divise la population en deux groupes numériquement égaux, la moitié est plus jeune et l'autre moitié est plus âgée.

Age moyen : Moyenne de l'âge des agents.

Agent : Membre du personnel. Est agent, sur une période, toute personne sous statut fonction publique ou ayant un contrat de travail géré par l'établissement.

ANT (Agent Non titulaire) : Agent public n'ayant pas la qualité de fonctionnaire.

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie.

ARE : Aide au Retour à l'Emploi.

ASCS : Association Sociale Culturelle et Sportive.
(Assistant hosp-U des)

CSERD : Centre de Soins, d'enseignement et de Recherche Dentaire.

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche.

BIATOSS : Les personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, De Service et de Santé.

BIATSS : Personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé. Dans le contexte du bilan social, il s'agit de l'ensemble des personnels non-enseignants titulaires et stagiaires.

Bib assistant SPE (NES) : Bibliothécaire Assistant Spécialisé.

BOE : Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi.

CAF : Caisse d'Allocations Familiales.

Catégorie : Les personnels (titulaires ou contractuels) de la fonction publique sont classés en trois catégories hiérarchiques désignées par les lettres A, B et C. La catégorie A a été subdivisée (A+) pour faire apparaître les emplois d'encadrement supérieur.

- La catégorie A+ correspond aux fonctions d'encadrement supérieur. Ont été répertoriés :
 - Pour les BIATSS : les emplois fonctionnels, les attachés principaux d'administration, les ingénieurs de recherche et les conservateurs de bibliothèque ;
 - Pour les enseignants : les professeurs des universités, les maîtres de conférences et les professeurs agrégés.

- La catégorie A correspond aux fonctions d'études, d'encadrement, de conception ou de direction. Le recrutement externe s'opère parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Ont été répertoriés : les attachés d'administration d'état, les ingénieurs d'études, les assistants ingénieurs ainsi que les enseignants contractuels, les professeurs certifiés et les professeurs d'EPS titulaires.
- La catégorie B correspond aux fonctions d'application et de mise en œuvre des procédures. Le recrutement externe est accessible aux titulaires du baccalauréat. Ont été répertoriés : les techniciens de recherche et de formation, les secrétaires administratifs et assistants des bibliothécaires.
- La catégorie C correspond aux fonctions techniques et d'exécution. Le recrutement s'effectue parmi les titulaires du brevet des collèges, d'un CAP, ou d'un diplôme équivalent ou, dans certains cas, sans condition de diplôme. Ont été répertoriés : les adjoints.

CDPH : Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées.

CESF : Conseillère des personnels en Economie Sociale et Familiale.

CESP : Contrat d'Engagement du Service Public.

CESP : Commission d'Examen des Situations Particulières.

CET (Compte épargne temps) : Compte destiné à l'épargne des jours de congés non pris sur un exercice écoulé.

CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité des Conditions de Travail) : Placé sous l'autorité du Comité Technique, le CHSCT est une instance de concertation dont l'objectif est de promouvoir l'amélioration des conditions de travail et de sécurité. Le CHSCT a un rôle consultatif et fait toutes propositions utiles au CT en vue de contribuer à l'amélioration de l'hygiène et la sécurité et promouvoir la formation à la sécurité.

CHU : Centre Hospitalier Universitaire.

CLD (Congé Longue Durée) : Incapacité de travail résultant de l'une des affectations suivantes : tuberculose, maladie mentale, poliomyélite, affection cancéreuse, déficit immunitaire grave et acquis. Le CLD débute toujours par 1 an de CLM. Congé de 5 ans, 3 ans à plein traitement, 2 ans à demi traitement. La durée maximum fixée pour le CLD est valable pour toute la carrière du fonctionnaire, pour une même affection.

CLM (Congé Longue Maladie) : Incapacité de travail résultant de l'une des affectations de « longue maladie » figurant sur la liste fixée par l'arrêté du 14 mars 1986. Congé de 3 ans continu, un an à plein traitement, 2 ans à demi traitement, reprise d'un an exigée pour un nouveau congé de longue maladie. Congé fractionné, reprise un an, nouvelle période de 3 ans.

Cmed : Cellule médiation, éthique et déontologie

CMO : Congé Maladie Ordinaire.

CNRS : Centre National de la recherche scientifique.

CNU : Conseil National des Universités. Section CNU : identification de la spécialité de l'enseignant-chercheur.

Corps : Regroupement de fonctionnaires soumis au même statut et ayant vocation aux mêmes grades (corps des professeurs des universités, par exemple). Le changement de corps s'opère par voie de concours ou par liste d'aptitude. Les corps sont classés, selon le niveau de recrutement, en catégories A, B ou C.

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

CRCT : Congé pour Recherche ou Conversion Thématique.

CRESUS : Association qui aide les personnes surendettées, et d'une façon générale toute personne ayant des problèmes financiers.

CT ou **CTE** : Comité Technique d'Etablissement. Organe consultatif compétent pour toutes questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement.

Doctorant EPES/EP : Doctorant Etablissement Public d'enseignement Supérieur/ Etablissement Public de recherche

E/EC : Enseignant / Enseignant-Chercheur dont professeurs des universités.

ETP (Equivalent Temps Plein) : La notion d'ETP représente pour chaque agent la comptabilisation de sa quotité de temps de travail : une personne travaillant à mi-temps sera comptabilisée pour 0,5 ETP. Il est précédé à des sommes d'ETP pour connaître le potentiel d'un établissement. L'effectif exprimé en ETP peut être ainsi inférieur au nombre d'agents.

ETPT : Equivalent Temps Plein Travaillé.

F2SMH : Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain.

FERC-CGT : Fédération de l'Education de la Recherche et de la Culture de la Confédération Générale du Travail.

FSI : Faculté Sciences et Ingénierie.

FSU : Fédération Syndical Unitaire

Grade : Subdivision du corps. Il existe plusieurs grades dans un même corps et leur hiérarchie est fixée par les statuts. Le changement de grade s'opère par tableau d'avancement ou par examen professionnel.

HCC : Heures de Cours Complémentaires

HU : Hospitalo-Universitaire

Ingénieur de recherche RF : Ingénieur de recherche Recherche et Formation.

INM (Indice Nouveau Majoré) : A un indice brut correspond, à une date donnée, un et un seul indice nouveau majoré qui, multiplié par la valeur du point d'indice, fournit le montant de la rémunération de l'agent.

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

ITRF : Personnel Ingénieur Technique de Recherche et de Formation.

IUT : Institut Universitaire et Technique

LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités. Loi du 10 août 2007 qui prévoit que toutes les universités accèdent à l'autonomie dans les domaines budgétaires (art.50) et de gestion de leurs ressources humaines.

MCF : Maître de Conférences.

MGEN : Mutuelle Générale de l'Education Nationale

MHZ : Mei Hua Zhuang

MOOC : Massive Open Online Course. Type ouvert de formation à distance capable d'accueillir un grand nombre de participants.

OMP : Observatoire Midi Pyrénées.

PC : Poste de contrôle

PU : Professeur Universitaire

RAFP : Retraite Additionnelle de la Fonction Publique.

RPS : Les risques psychosociaux sont définis comme les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

SC : Services Centraux

SCAS : Service Culturel et Action Sociale

SGEN-CFDT : Syndicat Général de l'Education Nationale – Confédération Française Démocratique Du Travail.

SIRH SIHAM : Système d'Information Ressources Humaines

SMPP : Service de Médecine de Prévention pour le Personnel.

SNPREES-FO : Syndicat National des Personnels de la Recherche et des Etablissements d'Enseignement Supérieur – Force Ouvrière.

SNPTES : Syndicat National des Personnels Titulaires et contractuels de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la culture.

SRIAS : Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale.

SST : Santé Sécurité au Travail

Temps incomplet : Un agent contractuel est à temps incomplet si sa quotité de recrutement (indiquée sur le contrat de travail) est inférieure à 100 %.

Temps partiel : Un agent qui n'est ni à temps plein ni à temps incomplet est à temps partiel. Sa quotité de temps partiel qui correspond à sa quotité de travail est toujours inférieure à 100 %.

Temps plein : Un fonctionnaire est dit à temps plein s'il travaille à 100 % de ses obligations horaires statutaires. Un contractuel est à temps plein si sa quotité de travail est de 100 %.

Titulaire : Qualité du fonctionnaire ayant soit accompli avec succès son stage soit ayant réussi un concours interne après avoir acquis une ancienneté suffisante en tant que contractuel (il est le plus souvent exempté de période de stage).

UPSIDUM : Restaurant des personnels de l'UT3

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) : la VAE est un droit individuel et un acte officiel qui reconnaît les acquis de l'expérience soit pour accéder à une formation, soit pour obtenir en totalité ou en partie un diplôme ou titre de l'enseignement supérieur.